



Emploi et marché du travail dans les pays d'Europe centrale



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 3
Population
et conditions
sociales

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISSN 1563-2113

© Communautés européennes, 2003

Remerciements

Ce rapport a été préparé sous la responsabilité de Nikolaus Wurm, Directeur de l'unité A-5 d'Eurostat, «Coopération technique avec les pays Phare et Tacis», en étroite collaboration avec l'unité E-1 «Marché du travail» et les bureaux nationaux de statistique des pays de l'Europe centrale.

L'organisation du contrat et la coordination ont été prises en charge par Andreas Krüger de l'unité A-5. Ana Franco de l'unité E-1 s'est occupée du suivi méthodologique et de la supervision du projet, et Sylvain Jouhette (également de l'unité E-1) était responsable de la collecte et du traitement des données.

Ce projet est réalisé dans le cadre du programme de coopération statistique multi-pays Phare, dont la direction générale de l'élargissement a l'entière responsabilité.

La Commission Européenne témoigne sa reconnaissance à tous les participants pour leur contribution.

Les points de vues exprimés dans la publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission Européenne. Les cartes utilisées dans cette publication, y compris les limites administratives qui y figurent, n'ont pour but que d'illustrer les données statistiques et ne reflètent aucune opinion de la Commission Européenne.

La présente publication est disponible en anglais, français et allemand, et peut-être commandée gratuitement auprès des «Data Shops» d'Eurostat ou du bureau des publications officielles des communautés européennes. Elle peut également être téléchargée gratuitement comme fichier-pdf en anglais, français et allemand à partir du site Internet d'Eurostat à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ et commandée par e-mail à l'adresse suivante: icon@icon-institute.de.

Beaucoup d'autres informations concernant l'Union Européenne sont disponibles sur Internet.

Vous pouvez y accéder par le serveur européen. (<http://europa.eu.int>)

Les références bibliographiques de la présente publication peuvent être consultées à la fin de celle-ci.

Luxembourg: Bureau des publications officielles des Communautés Européennes, 2003.

ISSN 1563-2113

Copyright Communautés Européennes, 2003

La reproduction est autorisée si la source est citée.

Imprimé en Allemagne

Contractant du projet

ICON-INSTITUT, Cologne
Responsable du contrat: Stephan Krische
Responsable du projet: Heinrich Tegtmeier

Impression

DFS Druck und Verlag Brecher & Müller GmbH, Cologne

Contenu

Parties éditoriales générales, sections méthodologiques et tabulations statistiques – Heinrich Tegtmeier (ICON)

Tendances récentes du marché du travail – Bernard Grais (ICON)

Marchés régionaux du travail – Elmar Hönekopp (IAB, Nuremberg)

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie – Allan Puur (EKDK, Tallinn)

Alors que la structure et le contenu de cette publication sont établis en commun accord par Eurostat et ICON et que chaque contribution est soumise à des contrôles rédactionnels, la responsabilité du contenu, quant à elle, incombe uniquement à chacun des auteurs.

Traductions

Français – Rita Gautier (ICON), Aurélie Charrat (ICON)

Allemand – Heinrich Tegtmeier (ICON)

Données nationales

Pour la fourniture des données en provenance des enquêtes nationales sur les forces de travail ou d'autres sources, nous aimerions remercier le personnel de ces enquêtes dans les instituts statistiques nationaux des 10 pays candidats de l'Europe centrale et orientale (BG, CZ, EE, HU, LT, LV, PL, RO, SI, SK) et dans les 15 pays membres (AT, BE, DE, DK, ES, FI, FR, GR, IE, IT, LU, NL, PT, SE, UK).

Pour de plus amples informations concernant la publication, n'hésitez pas à contacter A. Krüger, Eurostat A-5, e-mail: Andreas.Krueger@cec.eu.int, ou Stephan Krische, Icon-Institut, e-mail: Stephan.Krische@icon-institute.de.

Eurostat est l'Office statistique des Communautés européennes. Il a pour tâche de fournir à l'Union européenne des statistiques au niveau européen, qui permettent des comparaisons entre pays et régions. Eurostat consolide et harmonise les données collectées par les États membres.

Pour assurer que la masse de données disponibles soit largement accessible et pour aider chaque utilisateur à faire bon usage de toute cette information, Eurostat a mis en place un programme de publications et de services.

Ce programme fait une distinction claire entre les publications «grand public» et celles destinées aux spécialistes. Des collections particulières ont été élaborées pour ces différents groupes d'utilisateurs. «Communiqués de presse», «Statistiques en bref», «Panorama de l'Union européenne», «Indicateurs clés» et «Catalogues» sont des publications «grand public». Elles donnent des informations essentielles immédiates au moyen d'analyses, de tableaux, de graphiques et de cartes.

Les collections «Méthodes et nomenclatures», «Tableaux détaillés» et «Études et recherche» répondent aux besoins des spécialistes disposés à consacrer davantage de temps pour analyser et exploiter des informations et des tableaux très détaillés.

Tous les produits d'Eurostat sont diffusés par le réseau de Data Shops ou les agents de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes. Des Data Shops existent dans douze des quinze États membres ainsi qu'aux États-Unis, en Norvège et en Suisse. Ils offrent un large éventail de prestations allant de simples interrogations de bases de données à des recherches personnalisées. Les informations sont fournies sur papier et/ou par courrier électronique, sur disquette ou sur CD-ROM.

Dans le cadre du nouveau programme, Eurostat a développé son site Internet. Celui-ci comprend toute une série d'informations en ligne sur les produits et les services d'Eurostat, ses bulletins d'information, ses catalogues et ses publications en ligne ainsi que des indicateurs sur la zone euro.

Eurostat

Table des matières

Remerciements	2
Avant-Propos	3
Table des matières.....	4
Liste des tableaux.....	4
Liste des graphiques.....	4
Introduction.....	5
Sommaire exécutif	6
Sources d'information et méthodes.....	9
Tendances récentes du marché du travail.....	13
Marchés régionaux du travail	23
Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie	33
Séries chronologiques par pays	48
Séries chronologiques par régions	58
Abréviations et notes méthodologiques	62

Cartes

Régions frontalières des PEC et de l'UE, NUTS/régions statistiques de niveau 2, 2002	25
Régions statistiques de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Slovaquie.....	35

Liste des tableaux

Tendances récentes du marché du travail

Annexe: Indicateurs principaux.....	21/22
-------------------------------------	-------

Marchés régionaux du travail

Annexe: Indicateurs principaux.....	31/32
-------------------------------------	-------

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie

Régions de niveau 3 en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie	34
Annexe: Indicateurs choisis du marché du travail	46/47

Liste des graphiques

Sources d'information et méthodes

1. Classification de la population active dans l'Enquête sur les Forces de Travail de l'Union Européenne.....	11
--	----

Tendances récentes du marché du travail

1. Pourcentage moyen annuel d'évolution de l'emploi par sexe, 1998–2001	13
2. Pourcentage moyen annuel d'évolution de l'emploi par âge, 1998–2001	13
3. Part des femmes dans l'emploi total, 1999–2001	14
4. Part des tranches d'âge dans l'emploi total, 1999–2001	
a. 15–24	15
b. 25–54	15
c. 55–64.....	15
d. 65+	16
5. Part des salariés, des travailleurs familiaux et travailleurs non-salariés dans l'emploi total, 2001	17

6. Part de l'agriculture, de l'industrie et des services dans l'emploi des travailleurs indépendants (sans salariés) et des travailleurs familiaux, 2001	17
7. Part des salariés, des travailleurs familiaux et des travailleurs non-salariés dans l'emploi des femmes, 2001	17
8. Part des salariés, des travailleurs familiaux et des travailleurs non-salariés dans l'emploi des jeunes, 2001	18
9. Part de l'emploi des femmes dans l'agriculture, l'industrie et les services, 2001	18
10. Part de l'emploi des jeunes dans l'agriculture, l'industrie et les services, 2001	19
11. Part des emplois à temps partiel dans l'emploi des hommes, des femmes et des jeunes, 2001	19
12. Part des emplois temporaires dans l'emploi des hommes, des femmes et des jeunes, 2001	20

Marchés régionaux du travail

1.a/b Produit intérieur brut par habitant, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2000.....	24
2.a/b Densité de la population, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2000/1999	24
3.a/b Evolution de la population en âge de travailler, ré- gions à la frontière des PEC et l'UE, 2001–2000 .	26
4.a/b Evolution de l'emploi, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2001–2000	27
5.a/b Taux d'emploi, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2001	27
6.a/b Emploi par secteurs, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2001	28
7.a/b Emploi selon la qualification, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2001	29
8.a/b Evolution du chômage, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2001–2000	29
9.a/b Taux de chômage, régions à la frontière des PEC et de l'UE, 2001	30

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie

1. Proportion de la population en âge de travailler	36
2. Niveaux d'éducation.....	37
3. Taux d'emploi.....	37
4. Taux d'emploi par âge, écart par rapport à la moyenne nationale.....	38
5. Différence entre taux d'emploi par sexe, femmes-hommes	39
6. Structure sectorielle d'emploi	39
7. Part des travailleurs non-salariés et des travailleurs familiaux	41
8. Part de l'emploi à temps partiel	41
9. Part de l'emploi temporaire	42
10. Taux de chômage	43
11. Différence entre les taux de chômage par sexe, femmes-hommes	43
12. Part du chômage de longue durée	44
13. Taux du chômage de longue durée	44
14. Chômage enregistré et allocations.....	45

Introduction

La présente publication, actuellement dans sa troisième année, est la suite d'une série initialement lancée par Eurostat sous le titre «Revue sur l'emploi et le marché du travail dans les pays d'Europe Centrale». Les deux numéros parus la première année contiennent un bref résumé des évolutions récentes observées dans tous les pays couverts, des rapports nationaux détaillés sur les tendances nationales (premier numéro) et sur les marchés régionaux du travail dans cinq pays (deuxième numéro) ainsi qu'une annexe présentant les tableaux statistiques nationaux, complétés dans le premier numéro par des notes sur les matériaux utilisés et par les définitions et les méthodes utilisées pour établir les statistiques du marché du travail.

A partir de 2001, trois numéros sont publiés par an avec la même structure de base consistant en une section sur les «Sources d'informations et méthodes», trois sections analytiques consacrées aux «Tendances récentes du marché du travail», aux «Marchés régionaux du travail» et à un «Thème spécial», ainsi qu'en une annexe présentant les tableaux statistiques normalisés nationaux et régionaux. Depuis lors, les statistiques ont été presque entièrement dérivées des EFT nationales, et les analyses ont adopté une approche comparative entre pays et régions plutôt que la présentation de rapports nationaux séparés. En raison des retards intervenus dans le traitement des données et les analyses, les trois numéros couvrant les résultats des EFT de 2001 portent les dates de publications suivantes: 1/2002, 1/2003 et 2/2003. Dans ces numéros, un nouvel aspect a été ajouté aux sections analytiques avec des comparaisons entre les PEC et l'UE, chaque fois où cela était pertinent. Alors que cette publication couvrait également au cours des années précédentes l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, elle n'inclut plus à présent que les dix Pays Candidats, soit la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, désignés ici comme les PEC.

La section sur les «Sources d'information et méthodes» incluse dans chaque numéro de cette publication décrit la nature des enquêtes sur les forces de travail, les normes européennes, concepts de base et définitions, applicables à ces enquêtes, ainsi que leur mise en œuvre au niveau national. Elle signale également certains changements introduits dans les EFT de 2001 concernant la détermination du statut professionnel. L'utilisation des données des EFT fait que les analyses sont basées sur une source normalisée fournissant un ensemble de statistiques cohérentes et comparables. La période de référence est normalement le deuxième trimestre de chaque année, parce que c'est une pratique statistique courante d'utiliser ce trimestre pour les rapports annuels et que les résultats des EFT sont disponibles pour celui-ci, même dans les pays n'ayant qu'une ou deux enquêtes par an. Les analyses et les données présentées dans ce numéro utilisent principalement les résultats des EFT nationales de 2001. Cependant, du fait que les données des précédentes années ne sont pas disponibles actuellement pour tous les pays concernés et qu'il n'est pas possible

rétroactivement de prendre en compte les récents changements intervenus dans les structures administratives, l'analyse des évolutions nationales ne remonte qu'à 1999 et les analyses régionales à 2000 seulement.

Les trois sections analytiques traitent dans chaque numéro de différents aspects de l'emploi et du marché du travail incluant des tableaux de données dans des annexes séparées. Dans le numéro 1/2001, les analyses nationales et régionales donnaient une vue d'ensemble et le thème spécial était «Le chômage des jeunes». Dans le numéro 2/2001 les sections sur les «Tendances récentes du marché du travail» et les «Marchés régionaux du travail» mettaient l'accent sur la structure des personnes ayant un emploi et des chômeurs selon leur activité économique actuelle ou passée, et le thème spécial était «Le chômage longue durée». Dans le numéro 3/2001, la section sur les «Tendances récentes du marché du travail» analysait le développement de l'emploi et du chômage dans les PEC trimestre par trimestre pour les années 1999 et 2000, tandis que la section sur les «Marchés régionaux du travail» et le thème spécial étudiaient les niveaux d'éducation et la structure professionnelle de la population active.

Dans le numéro 1/2002, les sections sur les «Tendances récentes du marché du travail» et les «Marchés régionaux du travail» donnaient à nouveau une vue d'ensemble des principales évolutions de l'emploi et du chômage dans les PEC et leurs régions, et le thème spécial était le «Temps de travail». Dans le présent numéro 1/2003, la section sur les «Tendances récentes du marché du travail» traite de certains aspects de la qualité du travail, la section sur les «Marchés régionaux du travail» dresse le portrait de la situation des régions à la frontière des PEC et de l'UE, tandis que le thème spécial explore la possibilité d'utiliser les données des EFT pour les régions statistiques de niveau 3.

A l'exception de l'ajout de données pour l'année 2001, les séries chronologiques par pays et par régions présentées à la fin de cette publication et contenant les indicateurs et les distributions des principales variables concernant les évolutions macroéconomiques, démographiques, de l'emploi et du chômage, sont restées fondamentalement inchangées. Des comparaisons avec des chiffres publiés précédemment peuvent cependant laisser apparaître certaines incohérences ou écarts étant donné que certains pays ont depuis révisé les résultats des EFT, que les parts ou les répartitions sont calculées en incluant ou en excluant les cas de non-réponse, ou que les limites d'âge des groupes de référence respectifs ont été changées. Les détails concernant ces points et quelques autres sont décrits dans la section «Abréviations et notes méthodologiques».

Nous espérons ainsi que cette publication continuera à fournir de manière cohérente et complète aux décideurs, chercheurs, responsables d'entreprises, de groupes d'intérêt, ainsi qu'au grand public, des informations précieuses sur les tendances les plus récentes de l'emploi et du marché du travail dans les PEC, enrichies par les comparaisons effectuées avec les évolutions parallèles observées dans l'UE.

Sommaire exécutif

«L'emploi et le marché du travail dans les pays d'Europe Centrale» traite des tendances significatives observées dans les 10 PEC (BG, CZ, EE, HU, LT, LV, PL, RO, SI, SK). Plutôt que de présenter des rapports nationaux séparés, cette publication adopte une approche comparative, étudiant les différents aspects de l'emploi et du chômage selon les pays et les régions. La nouveauté des trois numéros couvrant les EFT de l'année 2001 (bien que les dates de publication soient 1/2002, 1/2003 et 2/2003) réside dans le fait que les analyses de la situation et des évolutions dans les PEC sont complétées par des comparaisons avec l'UE, lorsque cela s'avère approprié.

L'information utilisée est essentiellement basée sur les EFT nationales des PEC et des états membres de l'UE. Une brève description de la nature des enquêtes sur les forces de travail, des normes européennes des EFT, concepts de base et définitions, applicables à ces enquêtes, ainsi que de leur mise en œuvre par les PEC, sont incluses dans chaque numéro, ainsi qu'une annexe avec des tableaux de statistiques présentant les séries chronologiques par pays et par région à partir des années 1999 et 2000 respectivement. Ces séries restent fondamentalement les mêmes pour une année donnée à l'exception des mises à jour fournissant des données récemment disponibles.

L'essentiel de cette publication est constitué par les trois sections analytiques sur les «Tendances récentes du marché du travail», les «Marchés régionaux du travail» et le «Thème spécial». Dans le présent numéro 1/2003, la section «Tendances récentes du marché du travail» traite de certains aspects de la qualité du travail, la section sur les «Marchés régionaux du travail» dresse le portrait de la situation des régions à la frontière des PEC et de l'UE, tandis que l'analyse des «Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie», choisie ici comme thème spécial, explore la possibilité d'utiliser les données des EFT pour les régions statistiques de niveau 3. Les principaux résultats de ces trois sections sont résumés ci-dessous.

Tendances récentes du marché du travail

Dans les pays en transition en particulier, tels que les PEC, le problème de l'emploi n'est pas seulement de fournir du travail en quantité suffisante, mais aussi de fournir des situations assurant un certain niveau de ressources et de qualité de vie. Deux éléments importants dans la stratégie pour l'emploi de l'UE sont la promotion d'opportunités égales entre les hommes et les femmes et le développement de l'aptitude à tenir un emploi, en particulier pour les jeunes. L'évolution récente de l'emploi dans les PEC est donc analysé ici du point de vue des caractéristiques et de la qualité de l'emploi, en mettant l'accent sur la situation des femmes et des jeunes.

De 1998 à 2001, en dépit d'une croissance généralement positive du PIB, la tendance de l'emploi a été négative dans les PEC à l'exception de la Hongrie et de la Slovaquie. En général, les femmes ont été moins affectées par ces ten-

dances que les hommes. Le trait le plus caractéristique de l'évolution par âge a été le déclin de l'emploi des jeunes âgés de 15–24 ans. En comparaison, les personnes appartenant à la tranche d'âge centrale des 25–54 ans ont bien mieux réussi à conserver leurs emplois, alors que la tranche d'âge supérieure des plus de 55 ans s'en est plutôt bien sortie dans certains pays, et moins bien dans d'autres, mais toujours mieux que les jeunes.

Dans les pays caractérisés par une absence d'opportunités d'emploi, une faible indemnisation du chômage et un bas niveau des pensions de retraite, un grand nombre de personnes qui, en d'autres circonstances, auraient été considérées comme chômeurs ou inactifs, sont obligées d'obtenir des ressources au travers d'activités informelles et sont comptées comme ayant un emploi. La grande majorité des emplois informels et de pauvre qualité se trouvent dans les pays ayant un niveau d'emploi élevé dans l'agriculture. Ainsi, la part de l'agriculture était proche de 45% en Roumanie en 2001, avec plus de 20% de l'emploi dans ce secteur ou 10,5% de l'emploi total, composé de personnes âgées de 65 ans et plus. Le pays ayant la deuxième part la plus élevée d'emploi agricole était la Pologne avec environ 19%, suivie de près par la Lituanie et la Lettonie.

Comme il n'y a aucune observation directe des emplois de pauvre qualité dans les EFT, la part des travailleurs indépendants sans salariés et des travailleurs familiaux, par opposition à celle des salariés, est utilisée comme indicateur indirect. En Roumanie, la part des salariés s'élevait à 53,9% seulement en 2001, alors que les travailleurs familiaux et les travailleurs indépendants sans salariés atteignaient ensemble 44,9%, suivie par la Pologne et la Lituanie avec des valeurs respectives de 24,3% et 16,9% pour cet indicateur. De plus, 93,4% des travailleurs indépendants sans salariés et des travailleurs familiaux sont en Roumanie concentrés dans l'agriculture. La Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Slovaquie montraient également une forte concentration de ces emplois dans l'agriculture.

Excepté en Roumanie, les femmes en 2001 étaient plus souvent salariées que les hommes. Alors qu'elles avaient plus souvent le statut de travailleurs familiaux que les hommes en Pologne, en Slovaquie et en Roumanie, leur part était tout à fait similaire à celle des hommes dans les autres pays. Une fois encore à l'exception de la Roumanie, les jeunes avaient moins souvent le statut de salariés que les personnes plus âgées.

Dans tous les PEC, la part de l'emploi féminin était plus élevée dans le secteur des services. Une grande proportion de ces emplois étaient occupés en tant que salariés. Dans l'agriculture, la part des femmes étaient très différente d'un pays à l'autre, ne dépassant pas 25% en Estonie et en Hongrie, mais atteignant 44,6% en Slovaquie, 46,0% en Pologne et même 50,3% en Roumanie. En Bulgarie, en Lituanie et en Roumanie, la part de l'emploi féminin dans l'industrie était particulièrement élevée. Presque tous ces emplois étaient occupés en tant que salariés. La part de l'emploi des jeunes dans l'agriculture était inférieure à ce qu'elle était dans les autres secteurs dans la plupart des

PEC à l'exception de la Roumanie, de la Pologne et de la Lituanie. En moyenne dans les PEC, 90,3% des jeunes dans l'agriculture étaient des travailleurs familiaux et des travailleurs non-salariés, mais cette proportion variait de façon importante d'un pays à l'autre.

L'importance des emplois à temps partiel volontaires et involontaires peut également être considérée comme un indicateur de qualité du travail. Une part élevée de temps partiel volontaire signifie que les personnes concernées ont le choix entre une activité à temps plein et des heures réduites, alors qu'une forte proportion de temps partiel non volontaire est un signe qu'il n'y a pas assez d'emploi à temps plein. Un raisonnement similaire peut-être tenu pour les emplois temporaires. En 2001, la part du temps partiel variait considérablement d'un pays à l'autre. La plupart des personnes travaillant à temps partiel ne l'avaient pas choisi. Comme prévu, la part du temps partiel, volontaire comme involontaire, était plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans tous les PEC, et la part du temps partiel involontaire était généralement plus élevée chez les jeunes que dans l'emploi total. Alors qu'il y avait moins de variabilité dans la part des emplois temporaires, une fois encore, la plupart des personnes qui avaient de tels emplois n'avaient pas choisi ce type de contrat de travail volontairement. A l'exception de la République tchèque et de la Slovaquie, la part des emplois temporaires était plus faible chez les femmes que chez les hommes, tandis que dans tous les PEC la proportion de l'emploi temporaire, souvent involontaire, était bien plus élevée chez les jeunes que pour l'ensemble des salariés.

Marchés régionaux du travail

Avec l'élargissement de l'Union Européenne aux pays de l'Europe Centrale et Orientale, des problèmes particuliers pourraient survenir dans les régions frontalières entre les pays candidats et les actuels pays membres de l'UE. La section «Marchés régionaux du travail» du présent numéro traite donc de la situation géographique, économique et démographique des régions se faisant face par delà les frontières des PEC et de l'UE. Elle compare leurs récentes évolutions en matière d'emploi, de chômage, de structure économique et de qualification des personnes ayant un emploi.

Parce que séparées géographiquement sur de longues étendues par des fleuves ou des montagnes, mais aussi en raison de la longue coupure en deux de l'Europe avec des modifications de frontières et des transferts de population à la suite de la seconde guerre mondiale, presque toutes les régions frontalières du côté de l'UE ou des PEC sont dans une situation périphérique, même d'un point de vue national. Par conséquent, dans ces régions, le produit national brut par habitant, comparé aux valeurs nationales respectives, tend à être inférieur à la moyenne. D'un point de vue européen, en règle générale, les régions des deux côtés de la frontière ont aussi tendance à être plutôt moins peuplées, à l'exception des deux côtés de la frontière tchéco-saxonne qui le sont nettement plus.

Hormis la Bulgarie, (et la région polonaise de Dolnoslaskie), la population en âge de travailler dans les PEC à la frontière

de l'UE continue d'augmenter, alors que le tableau du côté de l'UE est bien moins uniforme. Comparés à la moyenne nationale, les taux d'emploi sont nettement inférieurs dans les régions frontalières en Pologne; ils varient d'une région à l'autre en République tchèque, et ils sont nettement supérieurs dans la région capitale de la Slovaquie, dans la région occidentale de la Hongrie et dans la région Sud-Ouest de la Bulgarie (avec la capitale Sofia). Dans les régions de l'UE à la frontière des PEC, on remarque d'abord que les taux d'emploi sont considérablement inférieurs à la moyenne dans l'est de l'Allemagne, et nettement supérieurs dans les régions frontalières de la Bavière. En Autriche, les régions frontalières du nord-ouest enregistrent des valeurs plus favorables que l'ensemble du pays, tandis que les régions frontalières du sud-est ont des taux moins favorables.

En ce qui concerne la structure économique, il est manifeste qu'en Pologne la part de l'emploi dans l'agriculture dans les régions frontalières se situe considérablement en-dessous et la part des services nettement au-dessus de la moyenne nationale – cependant, comparée aux régions allemandes voisines, elle peut être encore inférieure de dix points de pourcentage. Au contraire, des proportions plutôt similaires peuvent être observées en République tchèque en comparaison avec les régions frontalières allemandes et autrichiennes. En Slovaquie, les secteurs de services de la région de Bratislava, en raison de sa fonction en tant que capitale, atteignent déjà des valeurs qui sont assez comparables avec la ville voisine de Vienne. Des structures économiques similaires se sont également développées dans les régions autrichiennes et hongroises voisines. La Slovaquie est toujours fortement dominée par l'industrie manufacturière, alors que la région de Friuli-Venezia Giulia a un secteur de services très développé. Dans le secteur frontalier de la Bulgarie et de la Grèce, la part de l'agriculture supérieure à la moyenne dans la région frontalière grecque Anatoliki Macédoine/Thraki se distingue de la Grèce en général, mais également des régions bulgares voisines.

Il est connu que la population et les personnes ayant un emploi dans les PEC ont en règle générale un niveau d'éducation qualifié. Cependant, comparée aux normes internationales, la part des personnes ayant des qualifications élevées, est en moyenne toujours relativement faible. Réciproquement, la part des personnes ayant de faibles qualifications est également faible. Les régions frontalières des PEC ne dévient pas fondamentalement de ce schéma. Mais dans un grand nombre de ces régions, la part des personnes ayant de faibles qualifications se situe même en-dessous de la moyenne nationale. Dans les régions frontalières des pays de l'UE, à nouveau le tableau n'est pas du tout uniforme. En Allemagne, par exemple, les régions frontalières de l'est montrent des proportions de personnes ayant de fortes qualifications au-dessus de la moyenne et de faibles proportions de personnes ayant de faibles qualifications. Dans les régions frontalières bavaroises l'opposé s'applique. En Autriche, les structures de qualifications sont plutôt défavorables dans l'Österreich et le Burgenland. En Italie et en Grèce, les parts des personnes ayant de faibles qualifications atteignent des valeurs très défavorables même par rapport aux normes de l'UE.

Les taux de chômage sont bien au-dessus de la moyenne dans les régions situées des deux côtés de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. L'opposé s'applique plutôt le long des frontières tchèque-bavaroise et tchèque-autrichienne – à l'exception de la région de Severozapad. Les secteurs frontaliers de l'Italie et de la Slovénie sont caractérisés par une situation plutôt favorable même par rapport aux normes de l'UE. Au contraire, les régions frontalnières de la Bulgarie et de la Grèce, comme les deux pays dans leur ensemble, sont confrontées à des taux de chômage élevés, bien que dans les régions frontalnières de la Bulgarie ces taux se situent un peu en-dessous de la moyenne nationale.

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie

Les analyses des marchés régionaux du travail publiées dans la présente série de publications sont normalement effectuées sur les régions statistiques de niveau 2 dans lesquelles les plus grands des PEC (BG, CZ, HU, PL, RO et SK) sont subdivisés. L'objectif ici est d'analyser les disparités régionales dans les quatre plus petits pays (EE, LT, LV et SI) sur les régions statistiques de niveau 3. Dans une certaine mesure, cela fait aussi de l'analyse un exercice méthodologique ayant pour but d'évaluer la possibilité d'utiliser les EFT nationales à cet effet. Les quatre pays sont divisés en un total de 32 régions statistiques de niveau 3, cinq en Estonie, cinq en Lettonie, dix en Lituanie et douze en Slovénie. Alors que la superficie moyenne d'une unité de niveau 3 est la plus importante en Lettonie avec près de 13 000 km², le chiffre correspondant est en Slovénie inférieur à 1 700 km². La région statistique de niveau 3 la plus peuplée est Riga avec 960 000 habitants. Les quatre régions qui ont moins de 100 000 habitants se trouvent en Slovénie, dont Zasavska qui a une population inférieure à 50 000. Ces différences influencent la capacité des EFT à fournir des informations sur les conditions des marchés régionaux du travail. La proportion la plus faible de population en âge de travailler se trouve dans quatre régions de la Lituanie (Marijampoles, Siauliu, Taurages et Telsiu), la plus élevée en Estonie (Kirde-Eesti). La polarisation des potentiels de compétences entre la capitale et le reste du pays est la plus nettement développée en Estonie et en Lettonie où toutes les autres régions montrent un niveau d'éducation inférieur à la moyenne nationale. C'est en Estonie que l'on observe aussi l'écart de qualification le plus grand entre régions.

La variation du taux d'emploi est au moins deux fois plus importante au niveau des régions qu'entre les pays. Avec 67,7%, Jugovzhodna Slovenija présente le niveau le plus élevé, Latgale le niveau le plus faible avec 48,9%. Dans tous ces pays, les femmes en âge de travailler ont moins souvent un emploi que les hommes, avec des taux d'emploi féminin nettement plus élevés observés seulement dans les régions d'Alytaus, Taurages et Latgale. L'analyse des taux d'emploi par âge, surtout aux frontières de l'âge du travail, rappelle les limites des EFT quant à la fourniture de désagrégations fines au niveau régional.

En ce qui concerne la structure économique, la part de l'emploi dans le secteur primaire varie de 1% à Pohja-Eesti

à 42% à Taurages. Bien qu'elle ne soit prédominante dans aucune région, une composante agricole assez importante, avec des parts d'emploi de 15% ou plus, existe dans deux régions en Estonie et également en Slovénie, dans sept régions en Lituanie, et dans toutes les régions de la Lettonie à l'exception de la capitale Riga. Les parts de l'emploi dans le secteur secondaire varient d'à peine 15,6% à Taurages en Lituanie à 47,1% à Koroska en Slovénie, où se trouvent presque toutes les régions dans lesquelles l'industrie représente plus de 40% de l'emploi total, la seule région avec un fort profil industriel similaire étant Kirde-Eesti en Estonie. L'emploi dans le secteur tertiaire varie de 35,9% dans la région de Pomurska à 72,1% dans celle de Obalno-Kraska. Il représente la part la plus importante des personnes ayant un emploi dans toutes les régions à l'exception de quatre régions à prédominance industrielle situées en Slovénie. Géographiquement, le secteur tertiaire de l'emploi est concentré dans les grandes villes, et, de manière caractéristique, les régions des capitales montrent les parts les plus élevées, à l'exception de la Slovénie où la région côtière d'Oblano-Kraska se classe première.

La part des non-salariés et des travailleurs familiaux se situe entre 4,7% dans la région de Kirde-Eesti et 40,1% dans celle de Taurages avec une nette association entre non-salariés et agriculture. Au contraire, les régions des capitales, les régions ayant une part des services supérieure à la moyenne et les régions industrielles présentent les taux d'emploi non-salarié les plus faibles. Il ne semble pas exister de profil commun nettement observable des variations régionales pour l'emploi à temps partiel ou temporaire.

Le niveau de chômage le plus faible est observé dans la région de Goriska avec un taux de 3,3%, le plus élevé l'est dans la région d'Alytaus avec 24,7%. En Estonie, le chômage est le plus élevé avec 16,1% dans la région de Kirde-Eesti, qui a un profil industriel prononcé et une importante population d'immigrants, et le plus faible dans celle de Kesk-Eesti avec 9,2% et un secteur agricole relativement important. En Lettonie, seule la région frontalnière de Latgale se détache au-dessus de la moyenne nationale avec un taux de chômage de 20,6%. En Lituanie, seules trois régions (Vilniaus, Klaipėdos et Panevezio) ont un taux de chômage inférieur à 15% alors qu'en Slovénie, même la région ayant le taux de chômage le plus élevé, avec 8,8%, (Podravska) reste au-dessous des niveaux observés dans chacune des régions des autres pays.

La part des chômeurs longue durée se situe entre 34,3% dans la région de Pohja-Eesti et 83,8% dans celle d'Oblano-Kraska, mais en terme de taux, les niveaux de chômage longue durée les plus faibles et les plus élevés sont une fois de plus observés dans les régions de Goriska (2,1%) et d'Alytaus (17,7%). Le chômage enregistré va d'une couverture virtuellement complète dans de nombreuses régions de la Slovénie (Koroska, Spodnjeposavska et Notrjansko-Kraska) à une couverture inférieure à 20% dans la région de la capitale lettone, représentant ainsi le seul aspect du marché du travail où les variations entre pays dépassent nettement les variations régionales à l'intérieur de chaque pays.

Sources d'information et méthodes

La principale source des informations statistiques présentées dans cette publication sont les enquêtes nationales sur les forces du travail des PEC. Les chiffres supplémentaires concernant la croissance du PIB dans ces pays ont été fournis par Eurostat. Les circonstances particulières affectant les sources d'informations ou les méthodes dans chaque pays ont été notées dans le texte ou dans la section «Abréviations et notes méthodologiques». La présentation effectuée dans les paragraphes suivants se propose seulement de décrire certains des aspects les plus importants des enquêtes nationales sur les forces du travail.

La nature des enquêtes sur les forces du travail

Une enquête sur les forces de travail est caractérisée par la réalisation d'interviews individuels auprès d'un échantillon de ménages afin d'obtenir périodiquement des informations pertinentes pour une semaine de référence donnée. Cette approche, comparée à d'autres sources d'informations, comporte certains avantages.

Ainsi, les statistiques issues des registres administratifs ou des fichiers d'assurances sociales sont des produits dérivés de procédures administratives qui peuvent largement différer dans leurs définitions et dans leur couverture de l'emploi et du chômage en fonction des dispositions légales et organisationnelles s'appliquant à ces différents systèmes. Les enquêtes auprès des établissements sont limitées aux personnes employées et aux activités exercées dans les différents secteurs et ne fournissent aucune information sur les personnes ne travaillant pas. Enfin, un recensement avec sa couverture complète des variables statistiques de base requière des ressources qui ne peuvent être mobilisées qu'à de plus grands intervalles.

Les EFT nationales sont, au contraire, conçues dans le but particulier de rassembler à de faibles coûts des informations sur l'emploi et le chômage couvrant l'ensemble de l'économie. En raison de leur flexibilité intrinsèque, elles peuvent également être plus facilement harmonisées en termes de contenu, concepts, définitions, traitement des informations et analyses afin d'assurer une comparabilité en accord avec les normes internationales reconnues.

Cependant, le fait que les EFT sont basées sur un échantillon est également leur principale limite. En général, la fiabilité des résultats dérivés d'un échantillon diminue avec sa taille, la fréquence de la caractéristique mesurée et la régularité avec laquelle elle est distribuée au sein de la population. Ainsi, il y a des limites à l'utilisation des EFT pour l'observation de phénomènes relativement rares, à des niveaux de désagrégation régionale ou sectorielle détaillée, et pour la surveillance de tendances sur de courts intervalles de temps ou n'impliquant que de faibles variations.

Les enquêtes sur les forces du travail dans les PEC

C'est seulement pendant le processus de transition d'une économie planifiée à une économie de marché au cours de

la dernière décade que les EFT ont été introduites dans les PEC. Depuis lors, cependant, les EFT sont devenues l'instrument principal d'évaluation des caractéristiques et des évolutions des marchés nationaux du travail dans ces pays. A l'exception de la Lettonie et de la Lituanie, qui suivent toujours un calendrier semestriel, maintenant tous les PEC effectuent leur EFT sur une base mensuelle ou trimestrielle continue.

A présent, la plupart des PEC ont entrepris un processus d'adaptation de leurs EFT nationales aux normes européennes actuelles. Quelques pays ont déjà procédé à des changements de méthodes et de contenu dans leur série d'EFT de 2001, mais la plupart d'entre eux ne seront capables d'introduire les nouvelles normes que dans leur EFT de 2002.

Les normes européennes concernant les EFT

Alors que des enquêtes d'avant-garde avaient déjà été réalisées depuis 1960 dans les pays membres à l'initiative de ce qui était alors la CE, ce n'est pas avant 1983 qu'une EFT harmonisée fut instaurée. Les règlements s'appliquant à la période couverte dans cette publication sont le règlement du Conseil (CE) No. 577/98 et les règlements de la Commission (CE) No. 1571/98 (jusqu'à l'année 2000), No. 1575/2000 et No. 1897/2000 (à partir de 2001).

Les aspects techniques de ces règlements sont arrêtés par Eurostat en coopération avec les représentants des INS (y compris les PEC) lors des réunions du Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi. Les principales normes européennes des EFT fixées à l'issue de ce processus s'appliquent:

- au type, à la fréquence et à la période de référence de l'enquête (enquête continue fournissant des résultats trimestriels et annuels, avec comme semaine de référence celle précédant l'entretien),
- aux unités et au champ de l'enquête, ainsi qu'à la méthode d'observation (personnes vivant dans un ménage privé/collectif, interviews),
- à l'échantillon (erreur d'échantillonnage relative, rotation, pondération),
- aux caractéristiques de l'enquête (liste des questions et des réponses possibles, définitions et classifications),
- à la transmission des informations à Eurostat (fichiers de données individuelles sous 12 semaines pour les enquêtes continues et sous 9 mois pour une enquête annuelle réalisée au printemps).

Les principales définitions et classifications utilisées dans les EFT européennes sont conformes aux conventions internationales ou européennes et comprennent:

- la définition de l'emploi et du chômage (BIT, 13^{ème} CIST),
- la classification internationale des statuts dans l'emploi, CISE (OIT, 15^{ème} CIST),
- la classification internationale des professions, CITP-88 (BIT)

- la classification statistique des activités économiques, NACE Rev. 1 (adaptation européenne de la CITI Rev. 3, UN),
- la classification internationale type de l'éducation, ISCED 1997 (UNESCO),
- la classification régionale, NUTS 2 (EU).

La mise en oeuvre de ces normes est en grande partie de la responsabilité des INS. Ils conçoivent leur propre échantillon et questionnaire d'enquête national, réalisent les interviews, calculent les facteurs de pondération, et convertissent les données au format de fichier prescrit pour la transmission à Eurostat. Celui-ci, à son tour, contrôle et traite les informations des états membres de l'UE, des PEC et des autres pays avec qui il existe une coopération. Enfin, il rend les résultats disponibles pour la diffusion.

Concepts de base et définitions

Alors que l'EFT est supposée couvrir la population résidente entière d'un pays, les résultats sont uniquement rassemblés pour les personnes vivant dans des ménages privés (à l'exception des personnes accomplissant leur service militaire ou civil interrogées dans ces ménages), car certains pays ne couvrent pas les ménages collectifs.

La distinction principale dans toute EFT est la classification des personnes âgées de 15 ans ou plus par leur statut au regard de l'emploi:

Les **personnes ayant un emploi** sont celles qui, durant la semaine de référence:

- ont effectué un travail pour un salaire ou un profit, ou
- n'ont pas travaillé mais avaient un travail dont elles étaient temporairement absentes.

Les travailleurs familiaux sont inclus.

Les **chômeurs** sont les personnes qui:

- n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, et
- étaient activement à la recherche d'un emploi durant les 4 semaines précédentes, et
- étaient disponibles pour commencer à travailler dans les 2 semaines suivantes.

Les personnes ayant déjà trouvé un emploi commençant plus tard sont également classées comme chômeurs.

Les **inactifs** sont toutes les personnes que l'on ne peut classer ni comme ayant un emploi, ni en comme chômeurs.

Le graphique 1 présente un organigramme classant la population selon les définitions précédentes telles qu'elles étaient appliquées jusqu'à l'année 2000. Dans ce contexte, les personnes temporairement absentes de leur travail présentent certaines difficultés. Le critère accepté pour leur classification en tant que personnes ayant un emploi est le maintien d'un lien formel avec leur emploi, qui est à son tour défini par:

- la non interruption du salaire
- l'assurance du retour au travail, ou
- la durée écoulée de l'absence

Pour les EFT de 2001, la définition du statut au regard de l'emploi a été précisée sur un certain nombre de points:

- Les personnes qui travaillent sur leur propre petite exploitation agricole, mais qui ne produisent que pour leur propre consommation, ne doivent être considérées comme ayant un emploi que si cette production est incluse dans les comptes nationaux.
- Les conscrits qui ont effectué un travail pour un salaire ou un profit durant la semaine de référence ne doivent pas être considérés comme des personnes ayant un emploi.
- Les personnes en congé de maternité doivent toujours être considérées comme des personnes ayant un emploi.
- Les autres personnes qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence (travailleurs saisonniers durant la basse saison, personnes en congé parental, travailleurs familiaux non rémunéré, personnes mises à pied pour raisons économiques et personnes en absence longue durée non imputable à une maladie) doivent être considérés comme ayant un emploi seulement si elles ont l'assurance de retrouver leur emploi dans une période de 3 mois ou si elles continuent à percevoir 50% ou plus de leur salaire.
- Les personnes qui n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence mais qui avaient déjà trouvé un emploi commençant plus tard doivent être considérées comme des chômeurs seulement si la date de commencement de cet emploi est comprise dans un délai maximum de 3 mois ; sinon elles devront être considérées comme inactives.

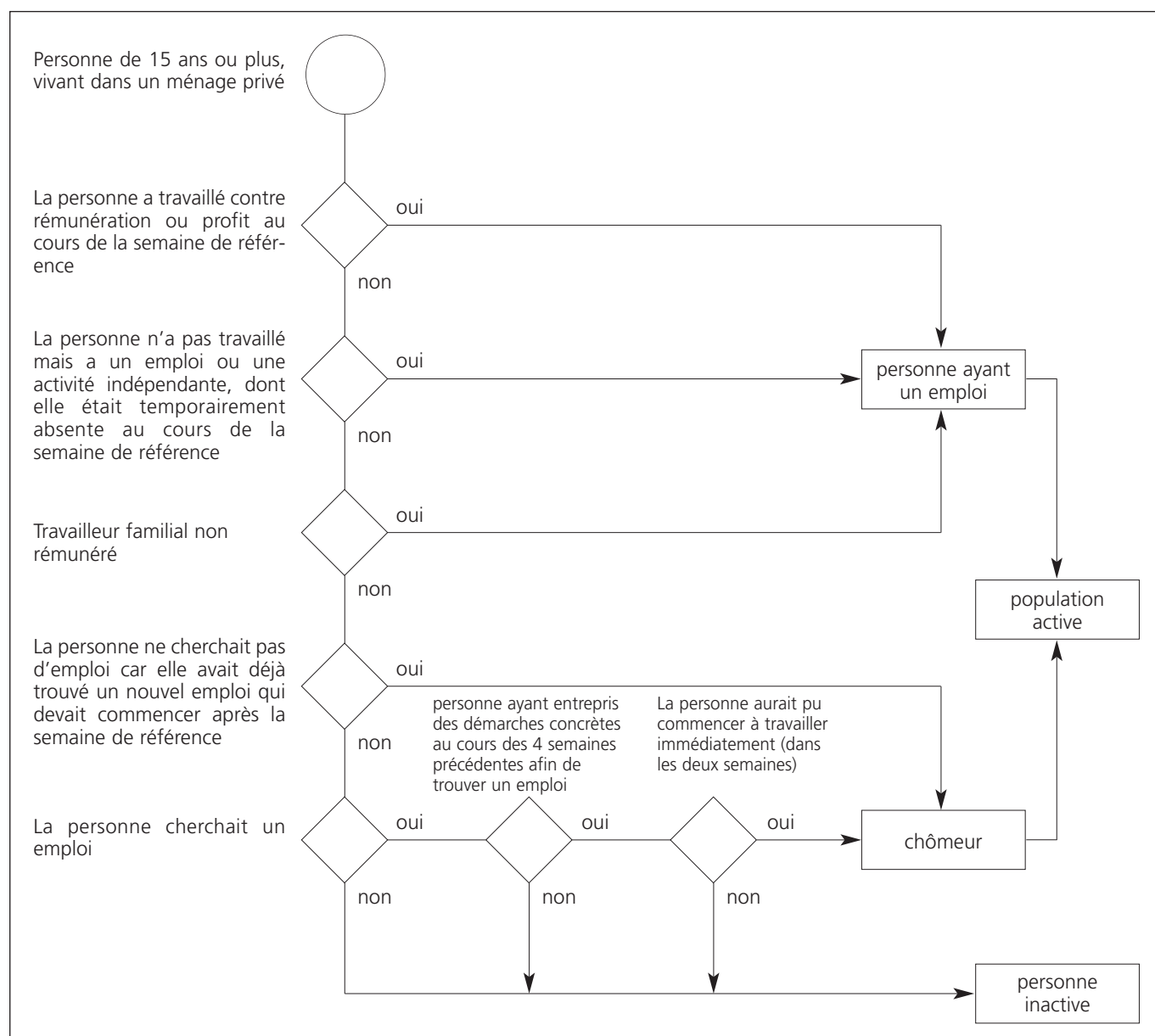
Un autre problème est le classement des chômeurs dans les EFT par opposition au chômage enregistré auprès des bureaux publics de l'emploi. En raison des différences dans les critères utilisés, les chiffres respectifs pour un pays donné peuvent être considérablement différents, et alors que la définition appliquée aux EFT de tous les PEC est la même, les chiffres du chômage enregistré sont rarement comparables entre pays en raison de réglementations nationales différentes. Ces derniers sont donc exclus de cette publication.

Sur la base de l'âge et du statut au regard de l'emploi, un certain nombre de groupes et de taux sont calculés:

- **Population en âge de travailler:** 15–64
- **Taux de dépendance des jeunes:** moins de 15/15–64
- **Taux de dépendance des personnes âgées:** 65+/15–64
- **Taux de dépendance effective:** personnes de + de 15 ans ne travaillant pas/personnes ayant un emploi
- **Population active:** personnes ayant un emploi + chômeurs
- **Taux d'activité:** population active 15–64/population en âge de travailler
- **Taux d'emploi:** personnes ayant un emploi 15–64/population en âge de travailler
- **Taux de chômage:** chômeurs/population active

De plus, un certain nombre de concepts relatifs à des conditions particulières d'emploi, de chômage ou d'inactivité sont utilisés.

La permanence d'un emploi se réfère seulement aux salariés. Le travail intérimaire, les CDD ou les contrats à

Graphique 1: **Classification de la population active dans l'Enquête sur les Forces du Travail dans l'Union Européenne**

terme fixe sont caractérisés par l'accord intervenu entre l'employeur et le salarié sur les conditions objectives déterminant la fin de l'emploi, comme par exemple une date particulière, l'achèvement d'une tâche ou le retour d'un autre employé temporairement remplacé. Cela s'applique notamment aux:

- personnes ayant un emploi saisonnier
- personnes engagées par une agence de placement ou une bourse du travail et louées à un tiers pour accomplir une tâche spécifique (sauf s'il y a CDI écrit de l'agence de placement ou de la bourse du travail),
- personnes avec des contrats de formation spécifiques.

S'il n'y a aucun critère objectif fixant la fin d'un emploi ou d'un contrat de travail, celui-ci est considéré comme permanent ou à durée indéterminée.

La distinction entre un emploi à temps plein et un emploi à temps partiel est basée sur la déclaration subjective du répondant. Une définition plus précise et plus objective n'est pas possible car les heures de travail diffèrent d'un pays à l'autre et d'une branche d'activité à une autre. **Le travail à temps partiel** est supposé être **involontaire** lorsque les personnes déclarent qu'elles travaillent à temps partiel parce qu'elles n'ont pas pu trouver un emploi à temps plein.

Dans les EFT, **le nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles** fait seulement référence au nombre d'heures habituelles dans l'emploi principal, y compris les heures supplémentaires payées ou non, mais en excluant le temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail ou le temps de la pause déjeuner. Les apprentis et les stagiaires

doivent exclure le temps passé au collège ou dans un centre de formation spécialisé. Les personnes dans l'impossibilité de fournir des chiffres pour leur temps de travail habituel peuvent le remplacer par la moyenne hebdomadaire du nombre d'heures de travail réellement effectuées au cours des quatre dernières semaines. Certaines personnes, en particulier les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux, peuvent ne pas avoir un emploi du temps régulier car leurs heures de travail varient largement d'une semaine ou d'un mois à l'autre.

La durée du chômage est définie de façon opérationnelle par la plus courte des deux périodes suivantes:

- la durée de recherche d'un emploi, ou
- la période écoulée depuis le dernier emploi.

Le chômage des jeunes fait référence aux chômeurs âgés de 15 à 24 ans.

Le chômage longue durée est défini par une période de 1 an ou plus.

Les domaines posant problème dans les données des EFT des PEC

Les normes, les concepts et les définitions en vigueur au niveau européen en ce qui concerne les EFT ne sont pas encore complètement mis en application dans les enquêtes nationales, et des avancées importantes dans ce domaine ne sont pas attendues avant les EFT de 2002.

Un premier domaine posant problème est **la couverture de l'enquête**. Dans certains pays, l'EFT exclut encore la population âgée de moins de 15 ans de sorte que les chiffres nécessaires aux calculs impliquant la population entière doivent provenir d'autres sources. Plusieurs pays incluent également les personnes vivant dans des ménages collectifs au travers de leur ménage privé d'origine mais ne peuvent les identifier en tant que telles à cause du manque de questions ou de catégories de réponses correspondantes. Dans certains PEC, les personnes accomplissant leur service militaire ou civil, qui devraient être omises des résultats des EFT, sont exclues de l'enquête nationale dès le début, alors que dans d'autres pays elles sont incluses mais non identifiables.

Un deuxième domaine posant problème concerne **les rubriques ou les réponses manquantes**. Jusqu'à présent, les PEC ne couvraient pas toutes les rubriques définies au niveau européens dans leurs EFT nationales. De telles lacunes existent, entre autres, en ce qui concerne les personnes en cours d'éducation ou de formation, la distinction entre temps plein et temps partiel, la permanence des emplois, le nombre d'heures de travail habituelles, ou l'emploi atypique. Mais il arrive aussi que les réponses soient manquantes même si la rubrique était incluse dans le questionnaire, car l'on n'a simplement pas posé la question à certaines personnes en raison du filtre qui leur est appliqué.

Un autre sujet de préoccupation est la classification de base des personnes interviewées selon leur **statut au regard de l'emploi**. Il existe des différences considérables de pays à pays en termes de type et de nombre de questions posées et de critères utilisés afin de déterminer ce statut.

Des divergences méthodologiques générales existent également en ce qui concerne le **statut professionnel** (par exemple, le classement des membres des coopératives) ou les **méthodes utilisées afin de trouver du travail** (à savoir le nombre de réponses possibles).

En résumé, on doit cependant répéter qu'en dépit de toutes ces réserves les EFT des PEC fournissent toujours l'ensemble d'informations statistiques le plus cohérent et le plus comparable pour les analyses sur l'emploi et le marché du travail – si celles-ci sont traitées correctement avec l'attention nécessaire.

Les états membres de l'UE

Dans les trois numéros de cette publication qui paraîtront en 2002/2003, la situation et l'évolution de l'emploi et du marché du travail dans les PEC seront également comparés aux états membres de l'UE, lorsque cela s'avèrera pertinent. Bien sûr, les informations nécessaires à ces comparaisons sont également fournies par les EFT nationales réalisées dans l'UE – et bien que la plupart de ces pays aient une plus longue pratique et expérience de ce type d'enquête, leurs résultats doivent être traités avec un soin et une attention similaires en raison d'erreurs possibles.

Tendances récentes du marché du travail

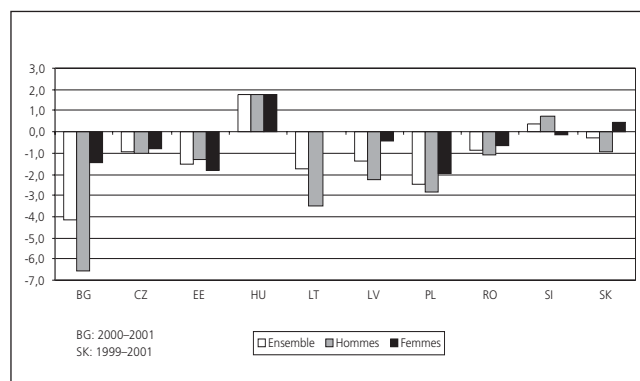
Les changements qui interviennent dans l'emploi total ainsi que dans l'emploi par secteur économique sont, dans le tableau de bord d'un pays, des indicateurs centraux pour le contrôle de l'évolution de la situation économique et sociale. Observer ces transformations est particulièrement important pour les pays en transition comme la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, qui composent les Pays de l'Europe Centrale (PECs). Dans les pays en transition en particulier, le problème de l'emploi n'est pas seulement *quantitatif*, mais aussi *qualitatif*. Il n'est pas seulement nécessaire de créer des emplois en nombre suffisant, il faut également créer de «bons» emplois assurant un certain niveau de ressources et de qualité de vie aux personnes qui les détiennent. Dans ces pays, il y a – particulièrement dans l'agriculture, mais également dans les services – un certain nombre d'emplois qui correspondent à des activités informelles poursuivies en raison de l'absence d'autres opportunités et qui ne présentent pas les caractéristiques d'un «bon» emploi. D'autres emplois peuvent être précaires, comme les emplois temporaires, ou correspondent à une situation de sous-emploi.

Deux éléments importants figurant parmi les lignes directrices de la stratégie pour l'emploi de l'Union Européenne (UE), sont la promotion d'opportunités égales entre les hommes et les femmes et le développement de l'aptitude à tenir un emploi, en particulier pour les jeunes au moment de leur entrée dans la vie active. L'accession à l'UE va nécessiter un ajustement des marchés du travail et des politiques du marché du travail dans les pays candidats afin de mettre en œuvre les directives pour l'emploi. Il semble donc particulièrement intéressant d'observer les évolutions récentes de l'emploi dans les PEC du point de vue des caractéristiques et de la qualité des emplois, en mettant l'accent sur la situation des femmes et des jeunes et en faisant des comparaisons avec l'UE.

Evolution générale de l'emploi par sexe et âge

En dépit d'une croissance généralement positive du PIB, la tendance de l'emploi a été négative dans les PEC de 1998 à 2001, les seules exceptions étant la Hongrie (+1,7% par an) et, dans une moins grande mesure, la Slovénie (+0,3%), qui ont connu une augmentation de l'emploi durant cette période. Au contraire, des pays comme la Bulgarie (-4,2% de 2000 à 2001), la Pologne (-2,5% par an durant cette période), la Lituanie (-1,8%), l'Estonie (-1,5%) et la Lettonie (-1,3%) ont montré de fortes baisses de l'emploi (Graphique 1) – bien que ces évolutions ne soient en aucune façon linéaires et puissent consister de mouvements à la hausse et à la baisse. Ces résultats décevants semblent indiquer que le processus de restructuration et de rationalisation continue de peser fortement sur l'emploi alors même que la production de biens et de services en tire profit.

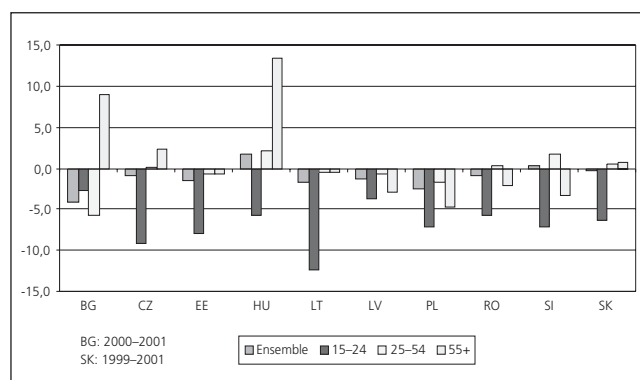
Graphique 1: **Pourcentage moyen annuel d'évolution de l'emploi par sexe, 1998–2001**



En général, l'évolution de l'emploi féminin durant cette période a été au moins aussi favorable que celle de l'emploi masculin, et dans la plupart des cas beaucoup plus favorable. Dans les deux pays où l'on peut observer une croissance de l'emploi, l'emploi masculin était proche de l'emploi féminin (Hongrie: 1,7% contre 1,8% par an) ou plus important (Slovénie: +0,8% contre -0,1%) comme si la croissance économique était propice à l'embauche des hommes. Mais, à la seule exception l'Estonie, dans tous les pays ayant connu une baisse de l'emploi, celle-ci a moins touché les femmes que les hommes, et dans un certain nombre de cas beaucoup moins. En Bulgarie, par exemple, l'emploi masculin a chuté de -6,6% de 2000 à 2001, tandis que l'emploi féminin n'a baissé que de -1,5%. Pour la période de 1998 à 2001, les chiffres correspondants en Lituanie étaient de -3,5% par an pour les hommes contre une stabilité pour les femmes, en Lettonie -2,2% contre -0,4%, en Pologne -2,9% contre -2,0%, et de 1999 à 2001 -0,9% contre +0,4% en Slovaquie. Tout cela semble indiquer que le processus de restructuration et de rationalisation pèse moins fortement sur l'emploi féminin que sur l'emploi masculin.

L'aspect le plus caractéristique de l'évolution de l'emploi par âge de 1998–2001 dans les PEC est l'étendue de la baisse de l'emploi chez les jeunes âgés de 15–24 ans (Graphique 2).

Graphique 2: **Pourcentage moyen annuel d'évolution de l'emploi par âge, 1998–2001**



Bien sûr, à ces âges de transition des études vers la vie active, nombre de jeunes hommes et de jeunes femmes sont encore dans le système d'éducation et de formation. A long terme, l'amélioration désirable du niveau d'éducation et de formation signifie une prolongation de la durée moyenne des études et une hausse de l'âge moyen d'entrée dans la vie active qui pourrait entraîner une baisse de l'emploi des jeunes. Mais, ce n'est probablement pas ce phénomène à long terme qui est actuellement en œuvre dans les PEC. Il est plus probable que le manque d'opportunités d'emplois dans ces pays induise les jeunes à rester plus longtemps dans le système éducatif ou à chercher d'autres moyens d'échapper au chômage.

Par conséquent, aucun des PEC n'a connu une évolution positive de l'emploi des jeunes durant cette période et dans la plupart des cas, le taux de diminution observé était extrêmement élevé: alors que dans deux pays, la Bulgarie et la Lettonie, le taux était d'environ de -3 à -4% par an, il était de plus de -5% par an dans les huit autres PEC, atteignant presque -7 à -8% en Slovaquie, en Pologne et en Estonie, -9% en République tchèque et -12,5% en Lituanie.

En comparaison, l'évolution de l'emploi dans la tranche d'âge centrale des 25-54 ans semble beaucoup plus favorable. Le cas de la Bulgarie mis à part (-5,7% de 2000 à 2001), ses taux d'évolution se situaient entre -1,6% et 0% par an dans cinq pays et étaient positifs dans quatre autres, la Roumanie (+0,3% par an), la Slovaquie (+0,6%), la Slovaquie (+1,8%) et la Hongrie (+2,2%). Ainsi, les personnes appartenant à la tranche d'âge centrale réussissent bien mieux que les jeunes à préserver leur emploi. Cela n'est pas surprenant puisqu'ils ont actuellement des emplois. Certes, ils peuvent les perdre pour cause de licenciement économique, mais les jeunes au moment de leur entrée dans la vie active doivent d'abord chercher du travail dans un contexte où les opportunités d'emploi sont limitées.

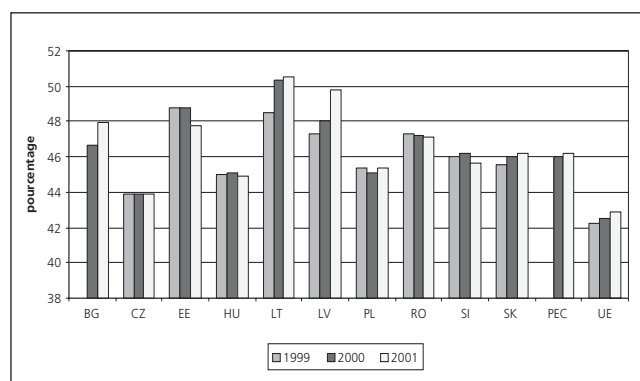
Plus inattendue est la variation de l'emploi dans la tranche d'âge des plus de 55 ans. Dans quatre pays, l'évolution de cette catégorie est positive, avec des taux allant de +0,8% par an en Slovaquie et +2,4% en République tchèque jusqu'à +9,0% en Bulgarie et +13,3% en Hongrie. Le plus surprenant est que dans ces deux derniers pays, la hausse de l'emploi des seniors n'est pas imputable aux travailleurs familiaux ou aux travailleurs indépendants de l'agriculture – ce qui veut dire à quelque type d'activités informelles – mais aux salariés dans l'industrie et les services, comme si la tranche d'âge des plus de 55 ans possédaient des compétences irremplaçables.

La part des femmes dans l'emploi total

Les évolutions de l'emploi décrites ci-dessus ont des conséquences sur la part des femmes, des jeunes et des autres tranches d'âge dans l'emploi total des différents PEC.

Dans quatre pays, la Bulgarie, la Lituanie, la Lettonie et la Slovaquie, la part des femmes dans l'emploi total a plus ou moins augmenté de façon régulière de 1999 à 2001. Dans les autres PEC, on observe soit une légère baisse, soit une stabilité de cette part (Graphique 3). Ces mouvements ont

Graphique 3: **Part des femmes dans l'emploi total, 1999-2001**



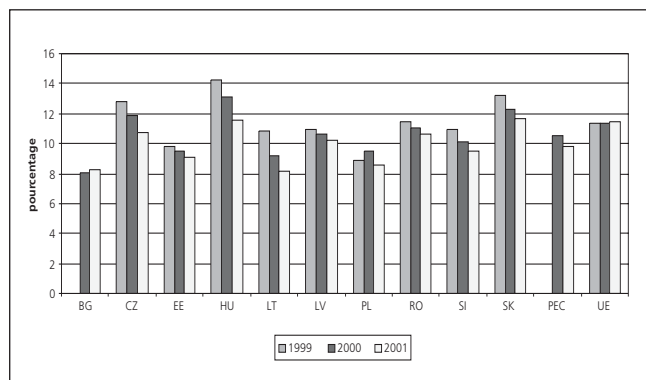
lieu à partir de niveaux élevés de l'emploi féminin, bien plus élevés que dans l'Union Européenne. Ainsi, dans deux états baltes, la Lituanie et la Lettonie, les femmes représentent la moitié de l'emploi en 2001 et le troisième état balte, l'Estonie, n'est pas loin derrière avec une part d'environ 48%, au coude à coude avec la Bulgarie. Avec près de 47%, la Roumanie a une part des femmes dans l'emploi total qui peut également être décrite comme élevée. Dans les autres pays, la part de l'emploi féminin se situe entre 44% en République tchèque et près de 46% en Slovaquie et en Slovaquie.

Dans tous les PEC, la part des femmes dans l'emploi total est bien plus élevée que la moyenne de l'Union Européenne qui est de moins de 43%, bien que présentant une tendance à la hausse régulière. Ainsi, à première vue, le respect de l'égalité des opportunités d'emploi entre les hommes et les femmes serait mieux assuré dans les PEC que dans l'UE. Encore les emplois détenus par les femmes devraient-ils être de bonne qualité, semblable à celle des emplois détenus par les hommes.

La part des jeunes dans l'emploi total

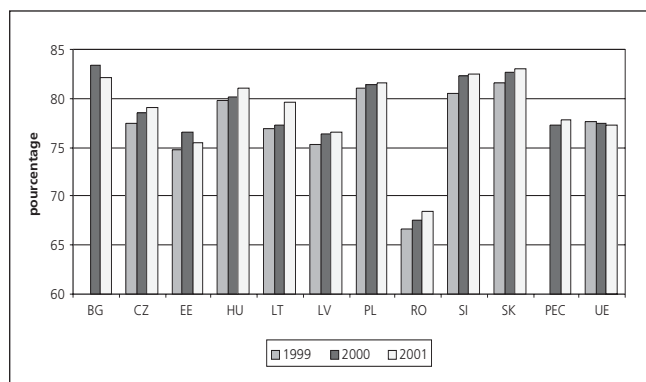
Conséquence du fort déclin de l'emploi chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, leur part dans l'emploi total a régulièrement diminuée dans presque tous les PEC, avec pour seules exceptions la Bulgarie et la Pologne. Dans certains cas, comme en Hongrie, en Lituanie, en République tchèque, en Slovaquie et en Slovaquie, la baisse a été très importante (Graphique 4a). Dans ces derniers pays, à l'exception de la Lituanie et de la Slovaquie, le taux de chômage des jeunes est resté à des niveaux faibles ou modérés (voir numéro 1/2002) montrant que le manque d'opportunités d'emplois peut avoir conduit les jeunes à rester plus longtemps dans le système d'éducation et de formation et à retarder leur entrée dans la vie active ou à trouver d'autres moyens d'échapper au chômage.

L'étendue de la part des jeunes dans l'emploi total, qui en 1999 allait de probablement quelque 8% en Bulgarie à près de 14,2% en Hongrie, s'est rétrécie en 2001 de 8,2% en Bulgarie à 11,7% en Slovaquie. La part moyenne des jeunes dans l'emploi total des PEC était de moins de 10% en 2001, avec une forte tendance à la baisse, alors qu'elle était stable en UE à 11,4%.

Graphique 4a: **Part des tranches d'âge dans l'emploi total, 1999–2001 / 15–24**

La part de la tranche d'âge centrale dans l'emploi total

À l'inverse des jeunes, à l'exception de la Bulgarie (pour qui les informations sont seulement disponibles pour 2000 et 2001), la part dans l'emploi total de la tranche d'âge centrale des 25–54 ans a augmenté de 1999 à 2001 dans les PEC, et plus particulièrement en République tchèque, en Hongrie, en Lituanie, en Lettonie, en Roumanie, en Slovénie et en Slovaquie (Graphique 4b). Comme on l'a montré plus haut, cela ne veut pas dire que la situation de l'emploi de la tranche d'âge centrale s'est améliorée dans les PEC pendant cette période, mais que dans tout les PEC sauf un son évolution a été moins défavorable que celle des autres tranches d'âge, essentiellement celle des 15–24 ans.

Graphique 4b: **Part des tranches d'âge dans l'emploi total, 1999–2001 / 25–54**

L'étendue de la part des 25–54 ans dans l'emploi total est très large. Elle va en 2001 de 68,4% en Roumanie à plus de 80% dans cinq pays: la Slovaquie (83,0%), la Slovénie (82,4%), la Bulgarie (82,2%), la Pologne (81,6%) et la Hongrie (81,1%). Les quatre autres PEC ont une part supérieure à 75%, s'étendant de 75,5% en Estonie à 79,1% en République tchèque. Ainsi, le cas de la Roumanie apparaît isolé et particulier, d'autant plus que cette faible part des 25–54 ans dans l'emploi total n'est pas due à une part élevée des jeunes (10,6%), ce qui est proche de la moyenne des PEC, mais essentiellement, comme montré ci-dessus, à une proportion étonnamment élevée de personnes de plus de 65 ans dans l'emploi total.

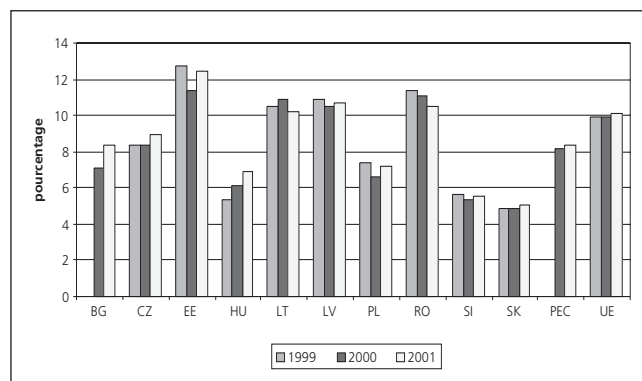
En 2001, la part moyenne de la tranche d'âge centrale dans l'emploi total des PEC (77,8%) était à peu près la même que celle de l'UE (77,3%). Mais ce résultat est dû au poids de la Roumanie, dont la population représente près d'un cinquième de la population totale des PEC. Sans la Roumanie, la part moyenne de la tranche d'âge centrale des PEC serait de 81,0%, c'est-à-dire bien plus élevée que dans l'UE.

La part de la tranche d'âge des 55–64 ans dans l'emploi total

La part de la tranche d'âge des 55–64 ans dans l'emploi total dans les différents PEC est essentiellement déterminée par le calendrier de sortie de la vie active qui est lui-même affecté par les législations nationales et les conventions collectives concernant l'âge de la retraite, par les possibilités réelles de conserver un emploi après un certain âge et par les niveaux de retraite et de protection sociale. Le contexte général de difficultés économiques et sociales peut induire deux mouvements contradictoires: les obstacles de nature économique qui s'opposent à ce que l'on conserve un emploi après un certain âge pousse, lorsque c'est possible, les personnes de cette tranche d'âge à partir plus tôt à la retraite au lieu de devenir chômeurs, alors que le faible niveau de retraite induit les même personnes à s'accrocher à leurs emplois ou à en trouver de nouveaux, quel qu'ils soient, pour gagner leur vie.

L'importance relative de ces deux mouvements étant différente de pays à pays, il n'est pas surprenant que la part des 55–64 ans dans l'emploi total varie beaucoup d'un PEC à l'autre (Graphique 4c). En 2001, quatre PEC (la Slovaquie, la Slovénie, la Hongrie et la Pologne) ont présenté une très faible proportion de 55–64 ans (variant de 5,0% en Slovaquie à 7,2% en Pologne) et quatre autres (la Lituanie, la Roumanie, la Lettonie et l'Estonie) une proportion élevée, au-dessus de 10% et jusqu'à 12,4% en Estonie, tandis que les deux pays restants (la Bulgarie et la République tchèque) se trouvaient dans une position intermédiaire autour de 8–9%.

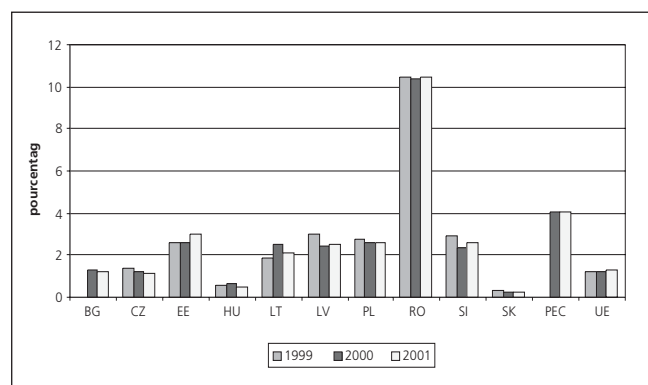
Cependant la part moyenne des 55–64 ans dans les PEC (8,4%) restait inférieure à la moyenne de l'UE (10,1%), en dépit des nombreux plans de départs à la retraite anticipés qui ont accompagné par le passé les licenciements massifs qui ont affecté les états membres de l'Union Européenne.

Graphique 4c: **Part des tranches d'âge dans l'emploi total, 1999–2001 / 55–64**

La part des personnes âgées dans l'emploi total

Généralement, les personnes âgées de 65 ans et plus ne sont pas prises en considération dans les analyses de l'emploi car elles ne représentent qu'une très petite part de l'emploi total, par exemple 1,3% en moyenne pour l'UE en 2001. Et effectivement, dans certains PEC (Slovaquie, Hongrie, République tchèque et Bulgarie) leur proportion est très faible, entre 0,3 et 1,2% (Graphique 4d). Et dans tous les autres PEC à l'exception de la Roumanie, cette part reste relativement faible, ne dépassant jamais 3,0% en 2001. Une fois encore le cas de la Roumanie semble très particulier, avec une proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans l'emploi total atteignant 10,5%. Cette situation atypique à l'égard de l'emploi des 65 ans et plus en Roumanie requière quelques explications qui seront données dans la section suivante.

Graphique 4d: **Part des tranches d'âge dans l'emploi total, 1999-2001 / 65+**



Sans la Roumanie, la part moyenne des personnes âgées dans l'emploi total des PEC serait de 1,8%, c'est-à-dire pas bien plus élevée que la moyenne de l'UE (1,3%).

Mesurer l'emploi et la qualité des emplois

Dans les pays où il y a une absence d'opportunités d'emploi, une faible indemnisation du chômage et un bas niveau de retraite, un grand nombre de personnes qui apparaîtraient en d'autres circonstances comme chômeurs ou inactifs, sont obligées d'obtenir des ressources au travers d'activités informelles, généralement dans le secteur de l'agriculture ou des services, et sont comptées comme ayant un emploi. Dans les PEC, ces activités informelles sont facilitées dans le secteur agricole par le processus de privatisation et de redistribution des terres aux anciens propriétaires ou à leurs héritiers. Dans certains cas, par exemple en Roumanie, ce processus s'est traduit par une division extrême des terres qui permet à une grande proportion des ménages de vivre de la culture de potagers et de petites exploitations familiales. Les personnes correspondantes, souvent âgées de 65 et plus, se considèrent et se déclarent comme ayant un emploi dans les enquêtes sur les forces de travail. Elles sont classées comme travailleurs indépendants sans salariés ou comme travailleurs familiaux. Bien sûr, il s'agit d'emplois de fortune permettant de subsister dans des conditions

économiques et sociales difficiles. Le revenu qu'ils produisent est généralement insuffisant et ils ne comportent pas de protection sociale. Ils peuvent dans l'ensemble être qualifiés d'emplois de pauvre qualité.

Dans d'autres pays, comme en Bulgarie, ces occupations agricoles informelles ne sont souvent pas considérées comme des activités économiques par les personnes concernées qui se déclarent fréquemment comme chômeurs ou inactifs dans les enquêtes sur les forces de travail. En comparaison avec la Roumanie, il y a dans ces pays beaucoup moins d'emplois de pauvre qualité tenus par des travailleurs indépendants (sans salariés) et des travailleurs familiaux, mais davantage de personnes au chômage ou inactives.

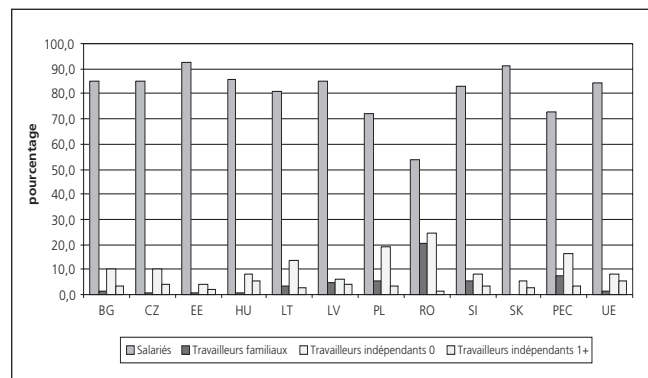
En conséquence, la part de l'agriculture dans l'emploi total était proche de 45% en Roumanie en 2001, avec plus de 20% de l'emploi dans ce secteur composé de personnes âgées de 65 et plus. Cela explique entièrement la proportion inhabituellement élevée de personnes âgées dans l'emploi total de ce pays rapportée dans la section précédente. Le pays avec la deuxième part la plus élevée d'emplois agricoles en 2001 était la Pologne avec environ 19%, c'est-à-dire moins de la moitié de celle de la Roumanie, mettant ainsi en évidence la situation très particulière de ce pays. La Pologne était suivie de près par la Lituanie (16,5%) et par la Lettonie (15,1%). Naturellement, c'est dans ces pays au niveau élevé d'emploi dans l'agriculture que l'on peut trouver la grande majorité des emplois informels ou de pauvre qualité.

Alors que les emplois informels sont principalement concentrés dans l'agriculture, ils sont aussi présents dans le secteur des services et même, dans une moindre mesure, dans le secteur industriel. Étant donné qu'il n'y a aucune observation directe des emplois de pauvre qualité dans les enquêtes sur les forces de travail, un indicateur indirect doit être utilisé: c'est la part des travailleurs indépendants sans salariés et des travailleurs familiaux dans l'emploi total. Bien sûr, tous les travailleurs familiaux et indépendants sans salariés ne sont pas engagés dans des activités informelles ou des emplois de pauvre qualité, mais une grande proportion d'entre eux l'est, en particulier dans le secteur de l'agriculture.

Salariés, travailleurs familiaux et non-salariés dans l'emploi total

La part des salariés dans l'emploi total varie beaucoup d'un PEC à l'autre. La Roumanie, pour les raisons expliquées ci-dessus, se trouve dans une position très singulière avec une proportion de salariés s'élevant à 53,9% seulement en 2001 (Graphique 5). Le pays le plus proche de ce point de vue est la Pologne avec 72,0% de salariés, immédiatement suivie par la Lituanie avec 80,7%. Ce sont également les trois pays ayant les parts les plus élevées de l'agriculture dans l'emploi total, avec respectivement 44,4, 19,2 et 16,5%. Un groupe de PEC (la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Lettonie et la Slovaquie) avait une part de salariés dans l'emploi total autour de 82-85%, alors que

Graphique 5: **Part des salariés, travailleurs familiaux et travailleurs non-salariés dans l'emploi total, 2001**



les deux derniers pays, la Slovaquie et l'Estonie, atteignaient 91,5 et 92,5%.

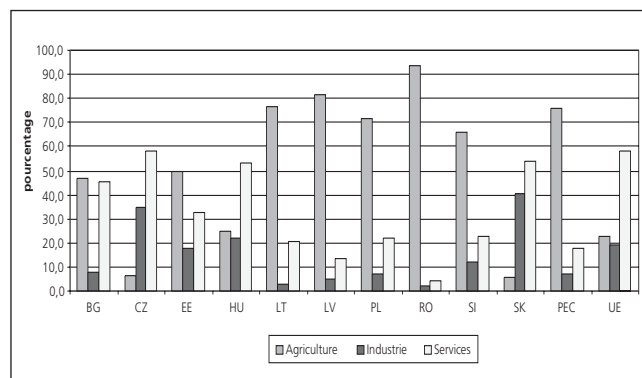
En 2001, la part moyenne des salariés dans l'emploi total des PEC dans leur ensemble (73,0%) était bien en-dessous de la moyenne de l'UE (84,3%). Mais ce résultat était dû en grande partie au poids et au profil particulier de la Roumanie. Sans ce pays, la part moyenne des salariés dans les PEC aurait été de 79,5%, bien plus proche de celle de l'UE.

La part des travailleurs familiaux et des non-salariés dans l'emploi total est l'image négative de la part des salariés. Ainsi, n'est-il pas surprenant que les PEC se retrouvent dans un ordre inversé par rapport à celui établi pour les salariés. Si l'on restreint les non-salariés aux travailleurs familiaux et aux indépendants sans salariés afin d'obtenir un indicateur des emplois informels ou de pauvre qualité, comme il a été proposé plus haut, la Roumanie se classe première en 2001 avec une proportion de 44,9%, dont près de la moitié était constituée de travailleurs familiaux, suivie par la Pologne et la Lituanie avec une valeur de respectivement 24,3% et 16,9%, dont un quart à un cinquième était formé de travailleurs familiaux. Le groupe des PEC composé par la Bulgarie, la République tchèque, la Hongrie, la Lettonie et la Slovaquie avaient des valeurs autour de 9-13%, alors que l'Estonie et la Slovaquie n'avaient pas plus de 5,2% et 5,9% de travailleurs familiaux et de travailleurs indépendants sans salariés.

La concentration des non-salariés et des travailleurs familiaux par secteurs

Dans une grande majorité des PEC, les non-salariés et plus particulièrement les travailleurs indépendants sans salariés et les travailleurs familiaux se trouvent principalement dans le secteur de l'agriculture (Graphique 6). C'est également dans ce secteur que ces emplois ont une plus grande probabilité d'être des emplois informels ou de pauvre qualité. Une fois encore, la situation de la Roumanie était tout à fait atypique avec 93,4% de travailleurs indépendants sans salariés et de travailleurs familiaux concentrés dans l'agriculture et seulement 4,4% dans le secteur des services. Quatre autres pays, la Lettonie (81,4%), la Lituanie (76,7%), la

Graphique 6: **Part de l'agriculture, de l'industrie et des services dans l'emploi des travailleurs indépendants (sans salariés) et des travailleurs familiaux, 2001**

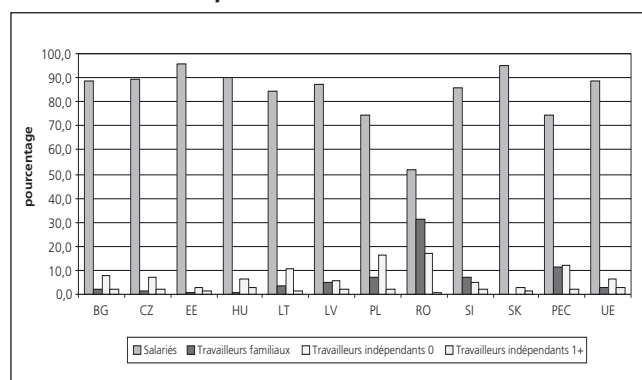


Pologne (71,4%) et la Slovaquie (65,6%) ont montré également une forte concentration de ces emplois dans l'agriculture. Les positions de l'Estonie et de la Bulgarie étaient déjà plus équilibrées avec 49,6% et 46,7% de travailleurs indépendants sans salariés et de travailleurs familiaux dans l'agriculture, mais 32,8% et 45,2% dans les services. Enfin, trois PEC, la Slovaquie, la République tchèque et la Hongrie étaient dans une situation tout à fait opposée avec un pourcentage de travailleurs indépendants sans salariés et de travailleurs familiaux dans l'agriculture (respectivement 5,8%, 6,7% et 24,7%) loin en-dessous du pourcentage de ceux travaillant dans le secteur des services (53,7%, 58,3% et 53,4% respectivement) et dans le cas de la Slovaquie et de la République tchèque également loin en-dessous du pourcentage observé dans l'industrie (40,5% et 35,1%).

Les femmes et les jeunes selon le statut professionnel

Le profil de l'emploi féminin en ce qui regarde la part des salariés, des travailleurs familiaux et des travailleurs indépendants (Graphique 7) était proche de celle observée pour l'emploi total (Graphique 5), mais ses caractéristiques étaient plus marquées. A l'exception de la seule Roumanie, les femmes en 2001 étaient bien plus souvent salariées que

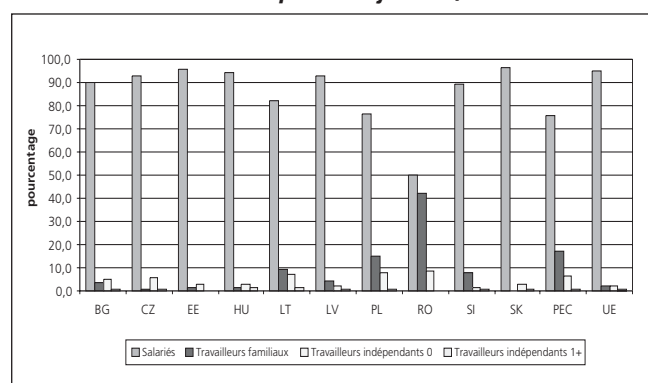
Graphique 7: **Part des salariés, travailleurs familiaux et des travailleurs non-salariés dans l'emploi des femmes, 2001**



les hommes. Au contraire, dans tous les PEC, elles étaient moins fréquemment travailleurs indépendants avec ou sans salariés que les hommes. Enfin, elles étaient plus souvent travailleurs familiaux que les hommes en Pologne, en Slovaquie et plus particulièrement en Roumanie, où le pourcentage de travailleurs familiaux dans l'emploi féminin s'élevait à près de 31,0% contre 10,9% pour les hommes. Dans les autres pays, le pourcentage de travailleurs familiaux était à peu près le même chez les hommes et les femmes.

Pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans, les différences entre leur profil et celui de l'emploi total étaient encore plus prononcées (Graphique 8). Une fois encore, à la seule mais notable exception de la Roumanie, les jeunes étaient plus souvent salariés que les personnes plus âgées. En Roumanie, la part des salariés parmi les jeunes ayant un emploi n'était que de 49,7%, contre 42,1% de travailleurs familiaux et 8,2% de travailleurs indépendants sans salariés. Les proportions de travailleurs familiaux et de travailleurs indépendants sans salariés étaient encore plutôt élevées en Pologne (respectivement 14,8% et 8,0%) et en Lituanie (9,6% et 7,2%), alors qu'en Slovaquie, les travailleurs familiaux représentaient encore 7,7% des jeunes ayant un emploi, mais les travailleurs indépendants sans salariés seulement 1,8%. En fait, dans tous les PEC, hormis la Lettonie, la part des travailleurs familiaux dans l'emploi des jeunes était plus élevée que dans l'emploi total. Au contraire, dans tous les PEC la part des travailleurs indépendants sans salariés dans l'emploi des jeunes était inférieure au pourcentage observé pour l'emploi total. Enfin et sans surprise, le pourcentage des jeunes travailleurs indépendants ayant des salariés était très faible et ne dépassait pas 1,6%, chiffre atteint en Hongrie.

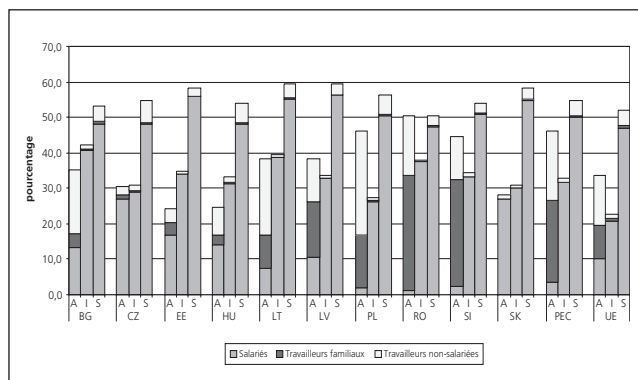
Graphique 8: **Part des salariés, des travailleurs familiaux et des travailleurs non-salariés dans l'emploi des jeunes, 2001**



L'emploi des femmes et des jeunes dans l'agriculture, l'industrie et les services.

Pour tous les PEC, la part de l'emploi féminin était la plus élevée dans le secteur des services. Elle n'était pas très dispersée et variait en 2001 de 50,3% en Roumanie à environ 58-59% dans les états baltes et en Slovaquie (Graphique 9). Une grande proportion de ces postes de

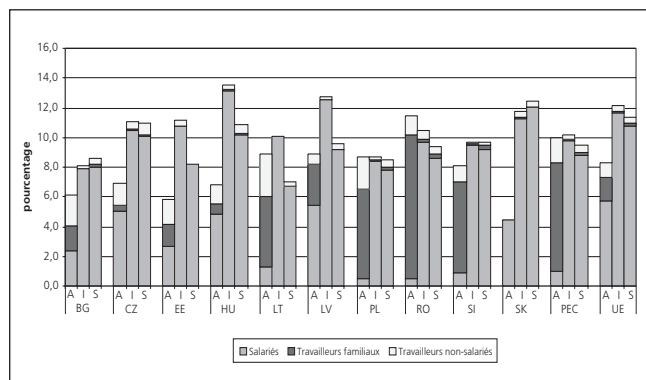
Graphique 9: **Part de l'emploi des femmes dans l'agriculture, l'industrie et les services, 2001**



travail, qui allait de d'environ 88% en République tchèque à 96% en Estonie, était occupée en tant qu'emplois salariés. Au contraire, la part des femmes dans l'emploi agricole était très différente selon les pays, ne dépassant pas 25% en Estonie et en Hongrie, mais atteignant jusqu'à 44,6% en Slovaquie, 46,0% en Pologne et même 50,3% en Roumanie. Un niveau élevé de population active féminine dans l'agriculture était fortement lié à une proportion importante de travailleurs familiaux et de travailleurs indépendants. Cette proportion atteignait 94,6% en Slovaquie, 95,8% en Pologne et 97,6% en Roumanie, alors qu'elle était de seulement 30,1% en Estonie et 43,4% en Hongrie. De plus, deux pays montraient un pourcentage de travailleurs familiaux et de travailleurs non-salariés étonnamment faible parmi les femmes travaillant dans le secteur de l'agriculture: la Slovaquie avec 3,5% et la République tchèque avec 11,4%. Dans ces pays, il semble probable que le processus de privatisation et de redistribution des terres n'ait pas encore eu lieu et produit des résultats, mais ces chiffres peuvent également être dus au fait que dans les EFT nationales les membres des coopératives avaient été classés comme salariés au lieu de travailleurs indépendants.

Dans trois pays, la Bulgarie, la Lituanie et la Roumanie, la part de l'emploi féminin dans l'industrie était particulièrement élevée avec respectivement 42,2%, 39,4% et 38,1%. Dans les autres PEC, cette part était d'environ un tiers, se classant de 27,4% en Pologne à 34,8% en Estonie. Presque tous ces emplois étaient occupés en tant que salariés. Dans six PEC (la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie et la Slovaquie), la proportion de femmes dans l'emploi industriel était plus élevée ou égale à celle observée pour l'emploi agricole.

La part moyenne des femmes dans l'emploi des trois secteurs était toujours plus élevée dans les PEC que dans l'UE. La différence était assez importante dans l'agriculture et l'industrie avec 46,3% et 32,7% dans les PEC contre 33,4% et 22,5% dans l'UE. Les chiffres étaient beaucoup plus proches pour les services avec 54,9% dans les PEC contre 52,0% dans l'UE. Cela reste également vrai si la Roumanie est retirée du calcul de la moyenne des PEC, qui serait alors de 41,7% de femmes dans l'agriculture, 31,3% dans l'industrie et 55,8% dans les services.

Graphique 10: **Part de l'emploi des jeunes dans l'agriculture, l'industrie et les services, 2001**

L'analyse de la part de l'emploi des jeunes dans les trois secteurs agriculture, industrie et services pose un problème assez différent. Il s'agit d'observer dans quel secteur les jeunes trouvent les meilleures opportunités d'entrer dans la vie active. En général, la part de l'emploi des jeunes dans l'agriculture était inférieure à celle constatée dans les autres secteurs (Graphique 10). Mais il y avait des exceptions: en Roumanie, la part des jeunes dans l'emploi agricole était supérieure aux chiffres correspondants pour l'industrie et les services, alors qu'en Pologne, les jeunes travailleurs étaient en proportion égale dans les trois secteurs et en Lituanie, proportionnellement plus nombreux dans l'agriculture que dans les services mais moins que dans l'industrie. Sur la moyenne des PEC, 90,3% des jeunes employés dans l'agriculture étaient des travailleurs familiaux et des non-salariés, mais cette proportion différait énormément d'un pays à l'autre. En Roumanie, Pologne, Slovaquie et Lituanie, elle était très élevée, atteignant respectivement 95,5%, 94,6%, 89,5% et 86,0%, alors qu'elle était seulement de 26,8% et 28,4% en République tchèque et en Hongrie. Le cas de la Slovaquie est très particulier: la part des jeunes dans l'emploi agricole était la plus faible de tous les PEC avec seulement 4,5% et apparemment tous étaient salariés.

Dans l'industrie, la part de l'emploi des jeunes était soit plus élevée, – c'était le cas en Hongrie, Lettonie, Estonie, Lituanie et Roumanie – soit semblable à celle observée dans le secteur des services, comme en Bulgarie, République tchèque, Pologne, Slovaquie et Slovaquie. En moyenne dans les PEC, 95,5% des jeunes ayant un emploi dans l'industrie et 93,1% de ceux employés dans les services étaient salariés.

Dans les PEC, la part moyenne des jeunes dans l'emploi agricole (10,0%) était plus élevée que dans l'UE (8,3%), mais elle était avant tout composée de 74,1% de travailleurs familiaux et de 16,2% de travailleurs non-salariés, parmi lesquels un grand nombre était engagé dans des activités informelles, alors que les chiffres correspondants pour l'UE étaient de 19,8% et 4,6%, avec un petit nombre d'emplois informels. Inversement, les jeunes étaient proportionnellement moins nombreux dans l'industrie et les services dans les PEC que dans l'UE, mais avec une part faible et comparable de travailleurs familiaux et de travailleurs non-salariés.

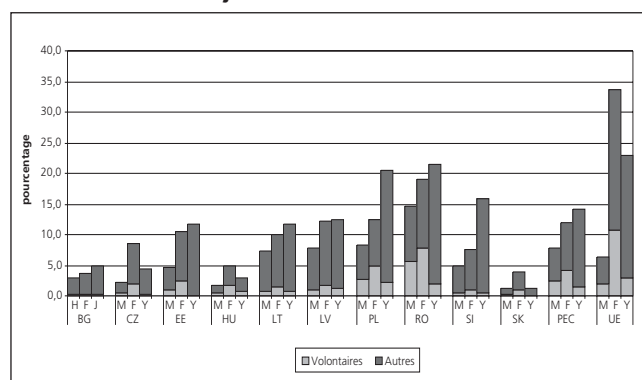
Les emplois à temps partiel volontaires et involontaires et les emplois temporaires

L'importance des emplois à temps partiel volontaires et involontaires et des emplois temporaires peut également être considérée comme un indicateur de la qualité des emplois. Une part élevée du temps partiel volontaire dans un pays montre que les personnes concernées ont le choix entre une activité à temps plein et des horaires réduits permettant une meilleure qualité de vie. Au contraire, un degré important de temps partiel non-volontaire est signe d'un manque d'emplois à temps plein. Un raisonnement similaire peut être tenu pour les emplois temporaires qui peuvent, de plus, être considérés comme des emplois précaires.

En 2001, la part des emplois à temps partiel dans l'emploi total variait considérablement d'un pays à l'autre, variant de respectivement 2,4%, 3,1% et 3,2%, en Slovaquie, Hongrie et Bulgarie, à 10,0%, 10,2% et 16,8% en Lettonie, Pologne et Roumanie. On remarquera que cette part était la plus élevée dans les pays (la Roumanie, la Pologne, la Lettonie et aussi la Lituanie) où l'emploi agricole était une part significative de l'emploi total. Probablement ces emplois à temps partiel doivent-ils aussi être mis en relation avec l'existence d'un nombre plus ou moins important d'emplois informels dans le secteur agricole de ces pays.

Dans leur grande majorité, les personnes occupant des emplois à temps partiel n'avaient pas choisi de travailler à temps partiel et leur nombre n'est donc pas un indicateur de bonne qualité de vie professionnelle. Cependant, la part moyenne d'emplois à temps partiel dans les PEC, volontaires comme involontaires, était largement inférieure à la même part dans l'Union Européenne.

Comme prévu, la part du temps partiel, volontaire comme involontaire, était plus élevée dans l'emploi féminin que dans l'emploi masculin pour tous les PEC (Graphique 11). Néanmoins, en moyenne le différentiel était bien plus important dans l'UE que dans les PEC. Hormis la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie, la part du temps partiel, et particulièrement de l'emploi à temps partiel involontaire, était plus élevée parmi les jeunes que dans l'emploi total,

Graphique 11: **Part des emplois à temps partiel dans l'emploi des hommes, des femmes et des jeunes, 2001**

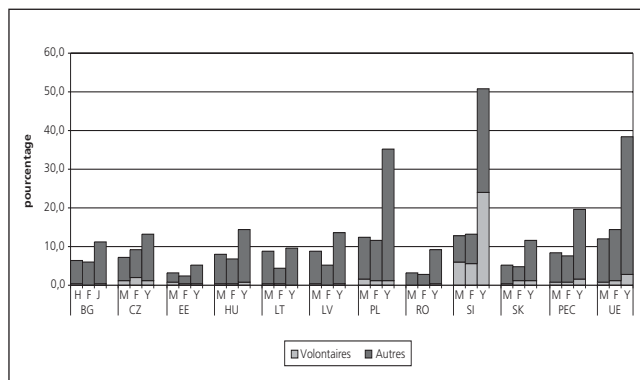
Tendances récentes du marché du travail

montrant que ceux-ci étaient conduits à accepter contre leur volonté ce type d'emploi au moment de leur entrée dans la vie active. Ce phénomène était particulièrement prédominant en Slovaquie, Pologne et Roumanie où la part du travail à temps partiel involontaire dans l'emploi des jeunes atteignait respectivement 15,3%, 18,2% et 19,5%. Cependant, avec une moyenne de 12,9%, la part du temps partiel involontaire dans l'emploi des jeunes était bien plus faible dans les PEC qu'en UE où elle atteignait 19,9%.

La part des emplois temporaires dans l'emploi salarié variait moins selon les pays en 2001 que celle des emplois à temps partiel. Elle variait néanmoins de respectivement 2,8% et 3,0%, en Estonie et Roumanie à 11,9% et 13,1% en Pologne et Slovaquie. Alors que la part des emplois à temps partiel est liée à l'emploi agricole, la proportion des emplois temporaires ne l'est pas. En conséquence, en général, les pays ayant une part élevée d'emplois temporaires étaient différents de ceux ayant une proportion élevée d'emplois à temps partiel. A la seule exception de la Slovaquie, la grande majorité des personnes occupant des emplois temporaires n'avaient pas choisi ce type de contrat de travail. Cependant, comme c'était le cas pour les emplois à temps partiel, dans les PEC pris dans leur ensemble la part des emplois temporaires (8,0%) était bien inférieure à celle de l'Union Européenne (13,2%).

A l'exception de la République tchèque et de la Slovaquie, la part des emplois temporaires des femmes était inférieure à celle des hommes dans l'emploi salarié (Graphique 12). Cela restait vrai pour les PEC pris dans leur ensemble (7,6% contre 8,2%), alors que le contraire s'appliquait à l'UE où la

Graphique 12: **Part des emplois à temporaires dans l'emploi salarié des hommes, des femmes et des jeunes, 2001**



part des emplois temporaires était un peu plus élevée pour les femmes (14,4%) que pour les hommes dans l'emploi salarié (12,2%). Dans tous les PEC, la proportion de l'emploi temporaire était beaucoup plus élevée pour les jeunes que pour l'ensemble des salariés. L'éventail de valeurs était incroyablement étendu, allant de 5,3% en Estonie à 35,3% en Pologne et 51,0% en Slovaquie. Dans tous les pays, hormis la Slovaquie, il s'agissait essentiellement d'emplois temporaires involontaires que les jeunes avaient été obligés d'accepter au moment de leur entrée dans la vie active. Néanmoins, avec 19,7%, la part moyenne d'emplois temporaires dans l'emploi salarié des jeunes était de loin inférieure dans les PEC pris dans leur ensemble, à celle observée dans l'UE où elle atteignait 38,4%.

Indicateurs principaux

Emploi total		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
2001	(1000)	160339	42436	2752	4701	613	3835	1482	964	14252	10807	914	2116
Pourcentage moyen annuel d'évolution de l'emploi par sexe				*BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	**SK
1998–	Ensemble			-4,2	-0,9	-1,5	1,7	-1,8	-1,3	-2,5	-0,9	0,3	-0,3
2001	Hommes			-6,6	-1,0	-1,3	1,7	-3,5	-2,2	-2,9	-1,1	0,8	-0,9
	Femmes			-1,5	-0,8	-1,8	1,8	0,0	-0,4	-2,0	-0,7	-0,1	0,4
Pourcentage moyen annuel d'évolution de l'emploi par âge				*BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	**SK
1998–	15–24			-2,7	-9,2	-8,0	-5,8	-12,5	-3,8	-7,2	-5,7	-7,1	-6,3
2001	25–54			-5,7	0,0	-0,8	2,2	-0,6	-0,7	-1,6	0,3	1,8	0,6
	55+			9,0	2,4	-0,7	13,3	-0,5	-3,0	-4,8	-2,0	-3,3	0,8
Part des hommes et des femmes dans l'emploi total		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
1999	Hommes	57,7			56,1	51,3	55,0	51,5	52,7	54,6	52,7	54,0	54,5
	Femmes	42,3			43,9	48,7	45,0	48,5	47,3	45,4	47,3	46,0	45,5
2000	Hommes	57,5	54,0	53,3	56,1	51,2	54,9	49,7	51,9	54,9	52,8	53,8	54,0
	Femmes	42,5	46,0	46,7	43,9	48,8	45,1	50,3	48,1	45,1	47,2	46,2	46,0
2001	Hommes	57,2	53,8	52,0	56,1	52,2	55,1	49,4	50,3	54,6	52,9	54,4	53,8
	Femmes	42,8	46,2	48,0	43,9	47,8	44,9	50,6	49,7	45,4	47,1	45,6	46,2
Part des tranches d'âge dans l'emploi total		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
1999	15–24	11,3			12,8	9,9	14,2	10,9	10,9	8,9	11,5	11,0	13,2
	25–54	77,5			77,5	74,8	79,8	76,8	75,2	81,0	66,6	80,5	81,6
	55–64	9,9			8,3	12,7	5,4	10,5	10,9	7,3	11,4	5,6	4,8
	65+	1,2			1,3	2,6	0,6	1,8	3,0	2,8	10,5	2,9	0,3
2000	15–24	11,3	10,5	8,1	11,9	9,5	13,1	9,2	10,6	9,5	11,0	10,1	12,2
	25–54	77,5	77,3	83,5	78,5	76,6	80,1	77,4	76,4	81,3	67,5	82,2	82,7
	55–64	9,9	8,1	7,1	8,4	11,3	6,2	10,9	10,5	6,6	11,1	5,3	4,8
	65+	1,2	4,0	1,3	1,2	2,6	0,7	2,5	2,4	2,6	10,4	2,3	0,2
2001	15–24	11,4	9,8	8,2	10,8	9,1	11,6	8,2	10,2	8,6	10,6	9,5	11,7
	25–54	77,3	77,8	82,2	79,1	75,5	81,1	79,5	76,6	81,6	68,4	82,4	83,0
	55–64	10,1	8,4	8,4	8,9	12,4	6,9	10,2	10,7	7,2	10,5	5,5	5,0
	65+	1,3	4,0	1,2	1,2	3,0	0,5	2,1	2,5	2,6	10,5	2,6	0,3
Part des salariés, des travailleurs et des non-salariés dans l'emploi total		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
2001	Salariés	84,3	73,0	84,9	84,7	92,5	85,4	80,7	85,1	72,0	53,9	82,9	91,5
	Travailleurs fam.	1,7	7,6	1,6	0,7	0,8	0,7	3,4	4,7	5,5	20,4	5,2	0,2
	Travailleurs ind. 0	8,5	16,2	10,0	10,5	4,4	8,4	13,5	5,8	18,8	24,5	8,1	5,7
	Travailleurs ind. 1+	5,5	3,2	3,6	4,1	2,3	5,5	2,5	4,4	3,7	1,2	3,7	2,7
Part des salariés, des travailleurs familiaux et des non-salariés dans l'emploi des femmes		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
2001	Salariés	88,4	74,6	88,3	89,6	95,6	89,7	84,5	87,5	74,2	51,5	86,1	95,0
	Travailleurs fam.	2,7	11,1	2,0	1,2	.	0,9	3,6	4,7	7,1	31,0	6,9	.
	Travailleurs ind. 0	6,1	12,4	7,8	7,1	2,6	6,2	10,4	5,4	16,3	16,8	4,9	3,0
	Travailleurs ind. 1+	2,9	1,9	1,8	2,1	1,3	3,2	1,5	2,4	2,5	0,7	2,1	1,7
Part des salariés, des travailleurs familiaux et des non-salariés dans l'emploi des jeunes		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
2001	Salariés	94,9	76,0	90,2	92,6	95,8	94,2	82,0	92,5	76,7	49,7	89,6	96,5
	Travailleurs fam.	2,1	17,0	(3,8)	1,0	.	(1,1)	9,6	(4,1)	14,8	42,1	7,7	.
	Travailleurs ind. 0	2,2	6,4	4,9	5,9	.	3,1	7,2	.	8,0	8,2	(1,8)	2,6
	Travailleurs ind. 1+	0,7	0,6	.	0,5	0,0	1,6	.	.	(0,5)	.	.	.

*2000–2001

**1999–2001

Tendances récentes du marché du travail

Indicateurs principaux

Part de l'agriculture, de l'industrie et des services dans l'emploi des travailleurs indépendants (sans salariés) et des travailleurs familiaux													
		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
2001	Agriculture	22,5	75,5	46,7	6,7	49,6	24,7	76,7	81,4	71,4	93,4	65,6	5,8
	Industrie	19,1	7,0	8,1	35,1	17,6	22,0	2,9	4,9	6,9	2,1	12,0	40,5
	Services	58,4	17,4	45,2	58,3	32,8	53,4	20,3	13,7	21,7	4,4	22,4	53,7
Part de l'emploi féminin dans l'agriculture, l'industrie et les services, 2001													
		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
Agri-culture	Salariés	10,2	3,6	13,2	27,0	16,8	14,0	7,4	10,7	1,9	1,2	2,4	27,1
	Travailleurs fam.	9,4	23,1	4,0	1,2	.	2,9	9,5	15,6	14,8	32,6	30,1	.
	Non-salariés	13,9	19,6	18,2	2,3	.	7,8	21,3	12,2	29,3	16,5	12,1	.
	Total	33,4	46,3	35,3	30,5	24,1	24,6	38,2	38,5	46,0	50,3	44,6	28,1
Indus-trie	Salariés	20,7	31,5	40,7	29,1	34,1	31,3	38,7	32,9	26,2	37,6	33,1	30,0
	Travailleurs fam.	0,6	0,2	.	0,3	.	(0,2)	.	.	(0,3)	.	.	.
	Non-salariés	1,2	1,0	1,2	1,3	.	1,7	.	.	1,0	0,4	1,1	0,8
	Total	22,5	32,7	42,2	30,8	34,8	33,2	39,4	33,8	27,4	38,1	34,3	30,9
Services	Salariés	46,8	49,9	48,2	48,0	55,9	48,3	55,1	56,3	50,5	47,2	50,8	54,9
	Travailleurs fam.	0,8	0,5	0,8	0,6	.	0,3	.	.	0,6	0,4	(0,3)	.
	Non-salariés	4,3	4,5	4,3	6,2	2,3	5,3	4,2	3,0	5,2	2,7	3,1	3,2
	Total	52,0	54,9	53,4	54,8	58,2	53,8	59,6	59,3	56,2	50,3	54,1	58,2
Part de l'emploi des jeunes dans l'agriculture, l'industrie et les services, 2001													
		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
Agri-culture	Salariés	5,7	1,0	(2,4)	5,1	.	4,9	.	5,5	0,5	0,5	0,9	4,5
	Travailleurs fam.	1,6	7,4	4,8	(2,7)	6,0	9,7	6,2	.
	Non-salariés	0,9	1,6	.	1,4	.	(1,3)	2,9	.	2,3	1,3	.	.
	Total	8,3	10,0	6,1	6,9	5,9	6,8	8,9	8,9	8,7	11,5	8,1	4,5
Indus-trie	Salariés	11,6	9,8	7,9	10,5	10,8	13,2	10,0	12,6	8,4	9,6	9,5	11,3
	Travailleurs fam.	0,2	0,1	.	0,1	0,0	0,2	.	.
	Non-salariés	0,3	0,4	.	0,6	.	(0,3)	.	.	(0,2)	0,6	.	0,4
	Total	12,1	10,2	8,1	11,1	11,2	13,6	10,1	12,7	8,7	10,5	9,7	11,7
Services	Salariés	10,8	8,8	8,0	10,1	8,2	10,2	6,7	9,2	7,8	8,6	9,2	12,0
	Travailleurs fam.	0,2	0,2	.	0,1	.	(0,1)	0,0	.	(0,2)	0,3	(0,2)	.
	Non-salariés	0,3	0,5	.	0,7	.	0,6	.	.	0,5	0,5	.	0,4
	Total	11,3	9,4	8,6	10,9	8,2	10,9	7,0	9,5	8,5	9,4	9,6	12,4
Part des emplois à temps partiel dans l'emploi des hommes, des femmes et des jeunes, 2001													
		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
Total	Volontaires	5,7	3,3	(0,3)	1,1	1,7	1,0	1,1	1,4	3,7	6,6	0,8	0,5
	Autres	12,3	6,4	3,0	3,8	5,7	2,1	7,6	8,6	6,5	10,2	5,3	1,9
	Total	18,0	9,6	3,2	4,9	7,4	3,1	8,7	10,0	10,2	16,8	6,1	2,4
Hommes	Volontaires	1,9	2,5	.	0,5	(1,0)	0,4	0,7	1,0	2,7	5,6	(0,6)	.
	Autres	4,4	5,2	2,6	1,7	3,5	1,3	6,6	6,9	5,5	9,2	4,4	1,0
	Total	6,3	7,7	2,8	2,2	4,6	1,8	7,4	7,9	8,2	14,7	5,0	1,2
Femmes	Volontaires	10,8	4,2	.	1,9	2,5	1,7	1,4	1,8	4,8	7,7	1,1	1,0
	Autres	22,9	7,7	3,4	6,6	8,0	3,2	8,6	10,3	7,7	11,4	6,4	2,9
	Total	33,7	11,9	3,7	8,4	10,4	4,8	9,9	12,1	12,6	19,1	7,4	3,8
Jeunes	Volontaires	3,0	1,4	.	.	.	(0,7)	.	.	2,3	2,0	.	.
	Autres	19,9	12,9	4,5	4,2	11,7	2,3	11,0	11,2	18,2	19,5	15,3	1,1
	Total	22,9	14,2	4,8	4,4	11,7	2,9	11,8	12,4	20,5	21,4	15,8	1,2
Part des emplois temporaires dans l'emploi salarié des hommes, des femmes et des jeunes, 2001													
		UE	PEC	BG	CZ	EE	HU	LT	LV	PL	RO	SI	SK
Total	Volontaires	0,9	0,9	(0,3)	1,6	(0,6)	0,3	.	.	1,3	0,1	5,9	0,8
	Autres	12,3	7,0	5,9	6,6	2,2	7,2	6,3	6,9	10,7	2,9	7,1	4,2
	Total	13,2	8,0	6,2	8,1	2,8	7,5	6,5	7,1	11,9	3,0	13,1	5,0
Hommes	Volontaires	0,7	0,9	.	1,3	(0,7)	0,3	.	.	1,4	0,1	6,1	0,6
	Autres	11,5	7,3	6,1	5,9	2,7	7,8	8,8	8,6	11,0	3,0	6,7	4,6
	Total	12,2	8,2	6,4	7,2	3,3	8,1	9,0	9,0	12,4	3,1	12,9	5,2
Femmes	Volontaires	1,1	0,9	.	1,9	.	0,4	.	.	1,1	0,2	5,7	1,1
	Autres	13,3	6,7	5,7	7,3	1,8	6,5	4,1	5,3	10,4	2,7	7,6	3,8
	Total	14,4	7,6	5,9	9,2	2,3	6,8	4,3	5,4	11,4	2,8	13,3	4,9
Jeunes	Volontaires	2,9	1,4	.	1,2	.	(0,9)	.	.	(1,1)	.	23,9	1,2
	Autres	35,5	18,3	10,7	12,0	4,7	13,7	9,5	13,0	34,2	9,0	27,1	10,3
	Total	38,4	19,7	11,2	13,1	5,3	14,6	9,5	13,6	35,3	9,2	51,0	11,5

Marchés régionaux du travail

La situation particulière des régions à la frontière des PEC et des états membres de l'UE

L'accession à l'Union Européenne de huit pays de l'Europe centrale est imminente. Selon la résolution du Conseil européen du 18 novembre 2002, la date d'accession est prévue pour le 1er mai 2004. L'Accord européen avait déjà créé au début des années 90 la base d'une intégration économique et d'un éventuel élargissement de l'Union Européenne aux pays de l'Europe centrale et orientale. Le soutien de l'UE dans le cadre du projet PHARE et les activités bilatérales en ce qui concerne les mesures d'adaptation dans les pays de l'Europe centrale et orientale ont fait avancer le processus d'intégration avec succès. Les mouvements commerciaux et les flux de capitaux entre l'UE et les actuels Pays Candidats ne sont plus soumis à des restrictions importantes et ont considérablement changé en volume et en structure dans les années qui ont suivies la chute du rideau de fer. Ainsi, l'intégration est déjà une réalité économique, et, de ce point de vue, l'élargissement de l'Union Européenne n'apportera rien de nouveau.

L'échange de main d'œuvre (tout comme celle de services) est jusqu'ici exclu de ce processus. Le libre mouvement des salariés – une des libertés de base de l'Union Européenne – ne sera étendu progressivement (au cours d'une période de transition de 2 + 3 + 2 ans) aux pays de l'Europe centrale et orientale qu'avec leur accession à l'Union Européenne. La liberté des services sera également introduite avec certaines restrictions au début de la période de transition.

On peut supposer que des incitations importantes à migrer continueront d'exister au cours des prochaines années. Cependant, les migrations réelles de main d'œuvre devraient rester de l'ordre de grandeur atteint jusqu'à présent. Ainsi, l'intérêt portera-t-il moins sur l'ordre de grandeur que sur la question de savoir quels groupes de personnes et quelles régions d'origine et de destination pourraient être exposées à des pressions migratoires.

Des problèmes particuliers pourraient surgir dans les régions à la frontière entre les Pays Candidats et les actuels états membres de l'UE. A présent, l'emploi de travailleurs frontaliers ne joue pas un rôle particulier en termes quantitatifs (par exemple, en Allemagne avec 1,5% de l'emploi total dans les secteurs frontaliers de la Bavière et de la République tchèque); ce qui est dû entre autres à un accès très restrictif au marché du travail. Cependant, les différences nominales de salaire plutôt élevées représentent toujours une incitation financière pour les migrations quotidiennes de frontaliers venant travailler de l'autre côté de la frontière. Mais la situation qui en résulte doit être différenciée selon les caractéristiques des différentes régions. On doit davantage s'attendre à ce qu'il y ait des problèmes dans les régions ayant une forte densité de population avec en même temps une situation du marché du travail relativement défavorable, comme par exemple dans le secteur frontalier Bohême-Saxe. Dans d'autres régions, de la main d'œuvre supplémentaire peut être

nécessaire pour éliminer les goulots d'étranglement qui pourraient se développer d'ici là, par exemple dans les régions du centre et du sud le long de la frontière tchéco-bavaroise. Des études sur les migrations quotidiennes potentielles de travailleurs frontaliers arrivent ainsi à des ordres de grandeur modérés pour les secteurs frontaliers de l'Allemagne et de l'Autriche.

Localisation géographique et croissance économique

Dans ce contexte, les régions frontalières sont définies comme les zones qui se font face des deux côtés de la frontière et pour lesquels des données sont disponibles au niveau NUTS respectivement le plus faible, c'est-à-dire (en ce qui concerne les données des enquêtes sur les forces de travail essentiellement des zones de niveau NUTS-2.

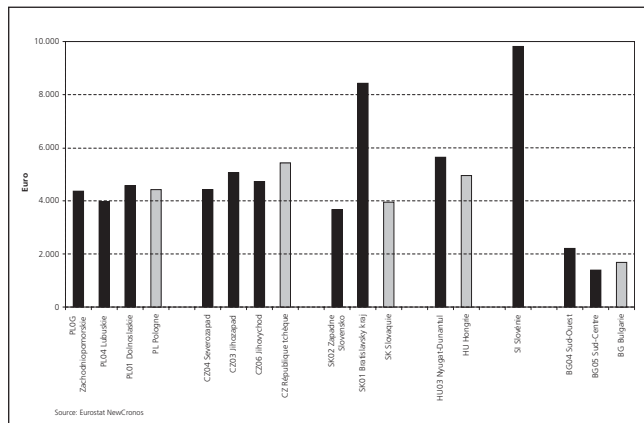
Cependant, pour certaines zones, seules des données au niveau NUTS-1 sont disponibles (parties de l'Allemagne de l'Est), et même pour certains pays (la Slovaquie) seules des données pour l'ensemble du pays le sont. Ces circonstances et les tailles très différentes des zones en termes de surface même au niveau NUTS-2 rendent les comparaisons et les analyses régionales difficiles particulièrement dans le contexte frontalier. Pour ces diverses raisons, il a été décidé de ne pas inclure la région tchèque CZ05 (Severovychod) car seule une fraction de cette zone est limitrophe de l'actuelle UE. Au contraire, la région slovaque SK02 (Zapadne Slovensko) a été intégrée aux analyses car elle se trouve en grande partie dans la sphère d'influence de la capitale Bratislava (dans la zone en contact direct avec la frontière).

A part quelques exceptions, la longue frontière entre l'UE et les Pays Candidats rend impossible d'arriver à des conclusions uniformes à propos d'une caractéristique de base. Ce que l'on peut dire est que les régions frontalières particulièrement – et ceci à peu d'exceptions près des deux côtés de la frontière – ont jusqu'à présent profondément souffert de l'effet de la division politique et économique de l'Europe pendant des dizaines d'années. De plus, les changements de frontières et les transferts de population à grande échelle à la suite de la seconde guerre mondiale ont conduit à des ruptures structurelles du développement. Cela s'applique en particulier à l'ouest de la Pologne et au nord de la Bohême.

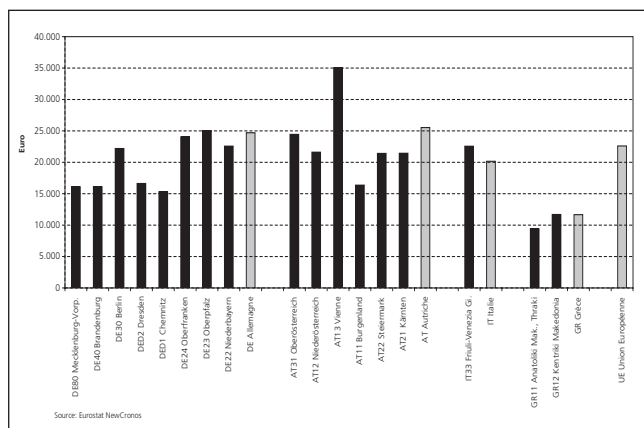
Géographiquement, les régions frontalières sont séparées par de longues étendues de fleuves ou de montagnes qui souvent ne permettent pas de liaisons directes des réseaux de communication ou requièrent une infrastructure de communication spéciale (par exemple la frontière fluviale entre la Pologne et l'Allemagne, les montagnes entre la République tchèque et l'Allemagne ou l'Autriche, les Alpes entre la Slovaquie et l'Italie, ou les montagnes entre la Bulgarie et le nord-est de la Grèce). Ce manque d'infrastructure de communication entrave la création de régions communes par-dessus les frontières nationales.

En raison de la longue division de l'Europe, mais aussi en raison de la situation géographique qui vient d'être décrite,

Graphique 1a: **Produit Intérieur Brut par habitant, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2000**



Graphique 1b: **Produit Intérieur Brut par habitant, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2000**



presque toutes les régions frontalières du côté de l'UE ou des PEC sont dans une situation périphérique, même du point de vue national. En conséquence, le produit intérieur brut par habitant dans ces régions tend à être inférieur à la moyenne par rapport aux valeurs nationales correspondantes (Graphique 1). Les exceptions dans ce domaine sont les régions autour de Vienne (AT13) et Bratislava (SK01), la zone de Trieste (IT33) et la région du sud-ouest de la Bulgarie (BG04, avec la capitale Sofia), qui toutes se situent nettement au-dessus de la moyenne nationale correspondante. En Pologne, les valeurs pour les régions de Zachodniopomorskie (PLOG, avec la ville industrielle et portuaire de Szczecin) et Dolnoslaskie (PLO1, avec la grande ville de Wroclaw) se situent autour de la moyenne nationale.

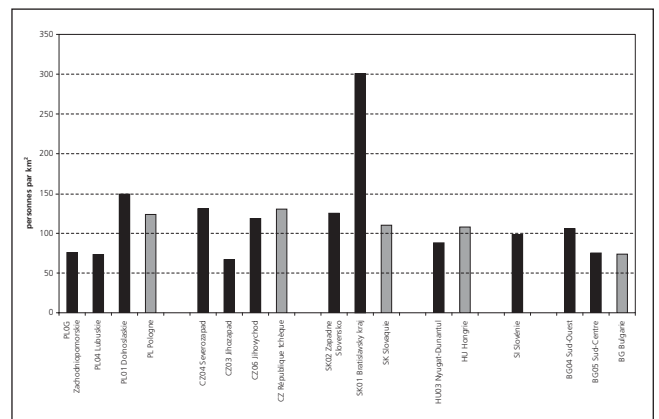
Du côté de l'UE, les régions frontalières allemandes de Mecklenburg-Vorpommern (DE80), Brandenburg (DE40), Dresden (DED2) et Chemnitz (DED1), les régions autrichiennes de Niderösterreich (AT12), Burgenland (AT11), Kärnten (AT21) et Steiermark (AT22) et la région grecque d'Anatoliki Makedonia, Thraki (GR11) se distinguent particulièrement avec des valeurs du produit intérieur brut par habitant nettement inférieures aux moyennes nationales correspondantes. Néanmoins, en règle générale, les différences de revenu par habitant entre les régions frontalières de l'est et de l'ouest restent très élevées.

Cependant, quelques exceptions peuvent une fois encore être observées: ainsi, les différentiels de revenu entre par exemple Severozapad (CZ04) et la Saxe ou entre Jihozapad (CZ03) et les régions allemandes de la frontière ou entre la Slovaquie et la région Friuli-Venezia Giulia (IT33) sont considérablement plus faibles qu'ailleurs le long des frontières. Les plus grandes villes dans la proximité immédiate ou relative de la frontière (Szczecin, Wroclaw, Bratislava, et Sofia ou Berlin, Dresde, Vienne et Trieste) jouent un rôle spécial. D'un côté, elles jouent un rôle important pour le développement des zones frontalières voisines, et d'un autre, elles sont des centres d'attraction pour les mouvements de passage au-dessus de la frontière.

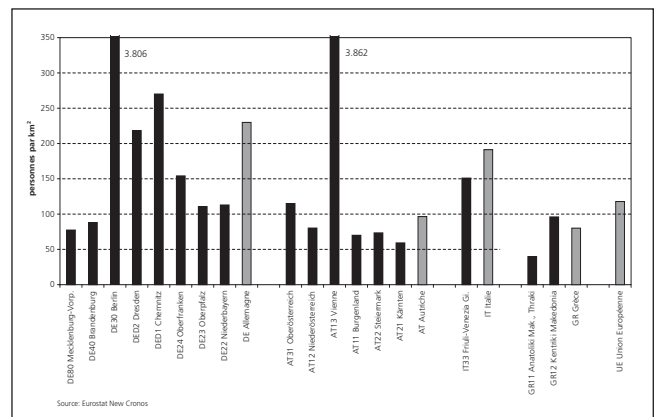
La densité de population et le développement

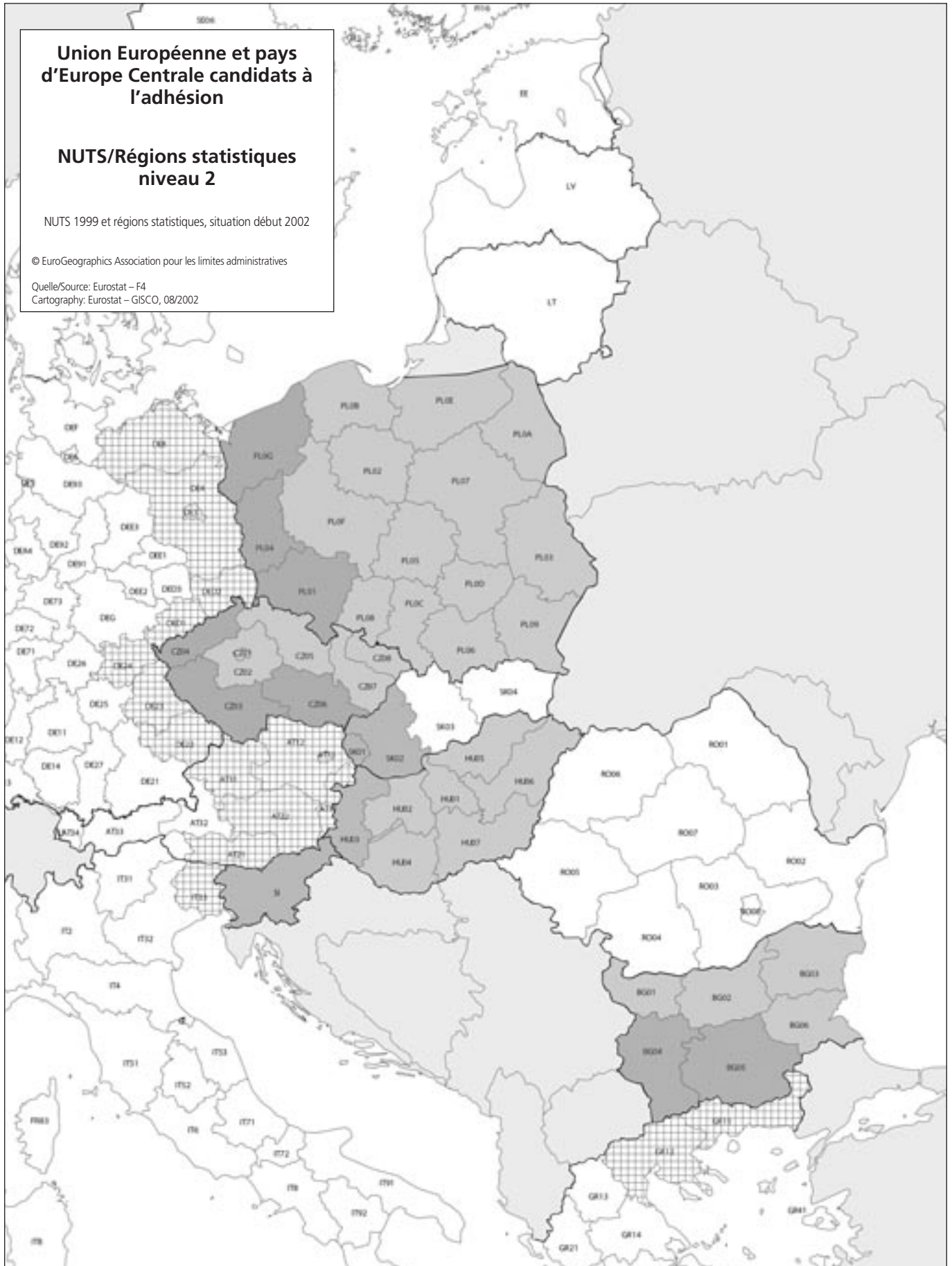
Des différences similaires peuvent se retrouver en ce qui concerne la densité de population (Graphique 2). Vues d'un point de vue européen, en règle générale, les régions des deux côtés des frontières tendent à être plutôt moins peuplées. Cela s'applique en particulier aux deux côtés de la frontière entre la Pologne et l'Allemagne à l'exception de Dolnoslaskie (PLO1). La situation est assez différente à la frontière tcheco-saxonne: les deux côtés sont peuplés d'une manière nettement plus dense que les autres zones frontalières. Dans les zones frontalières centrales, le fait

Graphique 2a: **Densité de la population, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2000**



Graphique 2b: **Densité de la population, régions de l'UE à la frontière des PEC, 1999**





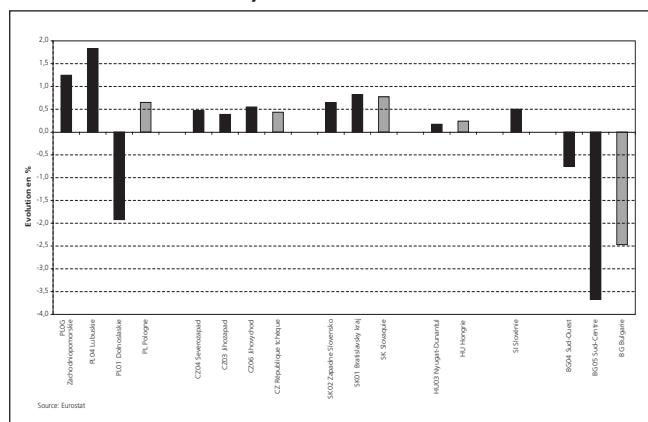
saillant est surtout la densité de population élevée dans la zone des deux capitales de la Slovaquie et de l'Autriche qui se font face, Bratislava et Vienne (SK01 et AT13). D'un point de vue démographique et économique, cette zone devrait continuer à se transformer en une région transfrontalière centrale de cette partie de l'Europe.

L'évolution de la population en âge de travailler (15–64 ans) est un indicateur général de la réserve potentielle de main d'œuvre (en tant que résultat du mouvement naturel de la population et des processus migratoires entre régions ou au niveau international) sur les différents marchés du travail dans le contexte de l'évolution générale de la population. A l'exception de la Bulgarie, la population en âge de travailler dans les pays frontaliers des PEC continue de s'accroître (Graphique 3). En ce qui concerne les régions des PEC frontalières des pays de l'UE voisins, il ne semble pas y avoir d'écarts importants par rapport aux évolutions nationales correspondantes. Les seules exceptions sont la région de Dolnoslaskie en Pologne (PL01) avec une diminution de la population en âge de travailler qui va complètement à l'inverse de la tendance observée dans l'ensemble du pays et dans les autres régions frontalières, ainsi que la région centrale-sud de la Bulgarie (BG05) avec une évolution négative qui est encore plus importante que celle de la

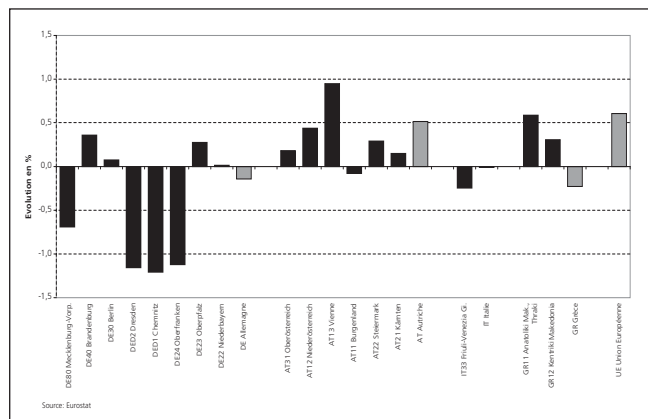
moyenne nationale. Même la région sud-ouest de la capitale (BG04) enregistre une baisse de la population en âge de travailler.

Du côté des régions de l'UE à la frontière des PEC le tableau est beaucoup moins uniforme. L'Autriche enregistre une augmentation de la population en âge de travailler (de même que l'UE dans son ensemble), les trois autres pays frontaliers une légère diminution. Parmi les régions frontalières, ce sont surtout les régions des capitales, Vienne (AT13) et Berlin (DE30), de même que le Brandebourg (DE40), qui bénéficie probablement en tant que zone avoisinante des évolutions dans la capitale, qui se détachent avec de nettes augmentations à l'encontre ou au-dessus des tendances nationales. A l'inverse, les trois régions de Dresde (DED2), Chemnitz (DED1) et Oberfranken (DE24) et la région frontalière Friuli-Venezia Giulia (IT33) enregistrent une nette diminution de la population en âge de travailler. En dehors des régions des capitales déjà mentionnées, des tendances positives (par comparaison avec les évolutions nationales) ne peuvent être observées que dans la région Oberpfalz (DE23, située en face de la région sud-ouest de la République tchèque Jihozapad, CZ03) et dans les deux régions frontalières grecques Anatoliki Makedonia, Thraki (GR11) et Kentriki Makedonia (GR12).

Graphique 3a: **Evolution de la population en âge de travailler, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001–2000**



Graphique 3b: **Evolution de la population en âge de travailler, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001–2000**

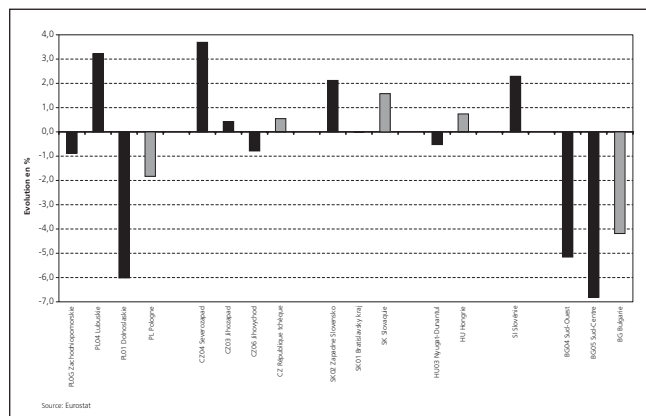


L'évolution de l'emploi

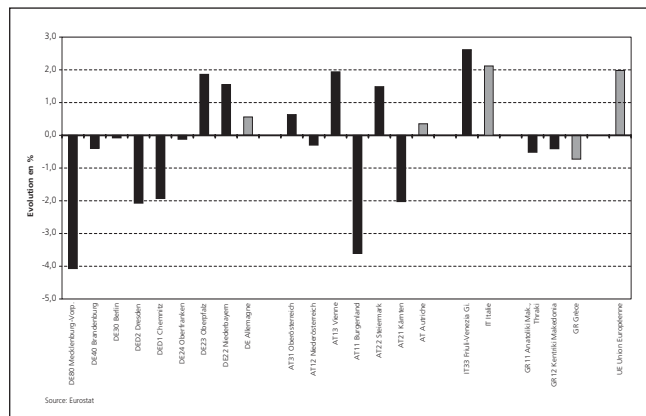
A l'époque où les interviews pour l'enquête de printemps sur les forces de travail ont été réalisés, l'année 2001 était encore affectée par l'évolution économique relativement favorable de l'année 2000. Par conséquent, l'évolution de l'emploi montrait aussi une tendance à la hausse dans presque tous les pays étudiés, à l'exception de la Pologne, de la Bulgarie et de la Grèce (Graphique 4). Cependant, la comparaison des évolutions dans les régions frontalières révèle des différences considérables. Du côté des régions frontalières des PEC, la voïvodie de Lubuskie en Pologne (PL04, située sur la frontière avec Francfort-sur-Oder et non loin de Berlin) se distingue par une tendance très positive. Une tendance similaire se retrouve dans la région nord-ouest de Severozapad en République tchèque (CZ04), qui borde la Saxe et la Bavière du nord-est. L'évolution dynamique de cette région est probablement déterminée par la zone occidentale autour de Cheb qui tourne à son avantage sa situation proche de la frontière en tant que nœud de communication et centre d'échanges. Un écart positif se retrouve également dans la région slovaque occidentale Zapadne Slovensko (SK02) qui profite probablement des progrès de Bratislava et de sa proximité immédiate avec l'Autriche. Des écarts négatifs par rapport à la tendance nationale sont observés en Pologne, particulièrement dans la région de Dolnoslaskie (PL01) et de façon un peu surprenante en Hongrie dans la région occidentale de Nyugat-Dunantul (HU03). En Bulgarie, l'évolution dans les deux régions frontalières était même moins favorable que celle de la moyenne nationale.

Du côté des régions frontalières de l'UE, l'évolution n'était pas du tout uniforme. En Italie (Friuli-Venezia Giulia, IT33),

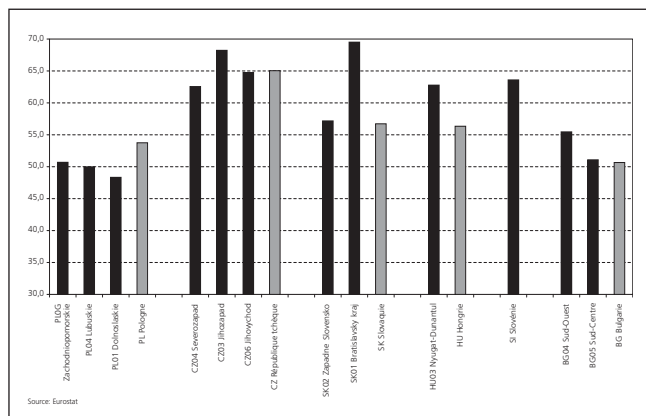
Graphique 4a: Evolution de l'emploi, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001–2000



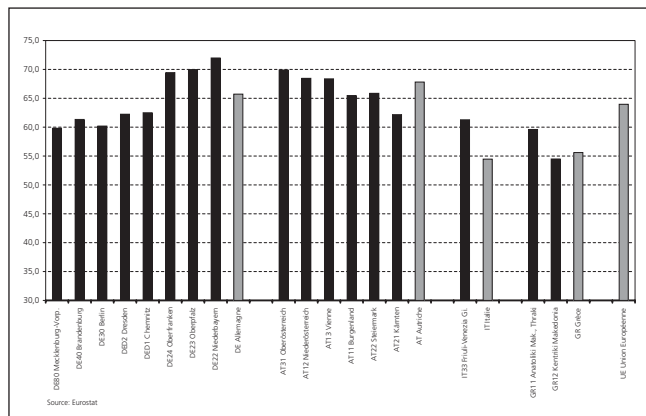
Graphique 4b: Evolution de l'emploi, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001–2000



Graphique 5a: Taux d'emploi, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001



Graphique 5b: Taux d'emploi, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001



elle était relativement favorable. En Allemagne, les régions frontalières de l'est de l'Allemagne, Mecklenburg-Vorpommern (DE80), Dresden (DED2) et Chemnitz (DED1) montrent des mouvements supérieurs à la moyenne. En Grèce, les deux régions frontalières sont à peu près au même niveau que la tendance négative nationale.

Les taux d'emploi

Le taux d'emploi (la proportion de personnes ayant un emploi âgées de 15 à 64 ans dans la population du même âge) indique dans quelle mesure la population est réellement engagée dans le processus de production. Comparée à la moyenne nationale, cette valeur est nettement inférieure dans les régions frontalières de la Pologne; en République tchèque, elle est exactement la même que la moyenne nationale dans la région de Jihovychod (CZ06), considérablement inférieure dans celle de Severozapad (CZ04), quelque points de pourcentage supérieure dans la région de Jihozapad (CZ03). Elle est nettement supérieure à cette moyenne dans la région de la capitale de la Slovaquie (SK01), dans la région occidentale de la Hongrie Nyugat-Dunantul (HU03) et dans la région du sud-ouest de la Bulgarie (BG04, avec la capitale Sofia) (Graphique 5). Dans les régions de l'UE à la frontière des PEC, on remarque d'abord en ce qui concerne l'Allemagne qu'il y a une nette différence entre la situation à l'est et à l'ouest de ce pays:

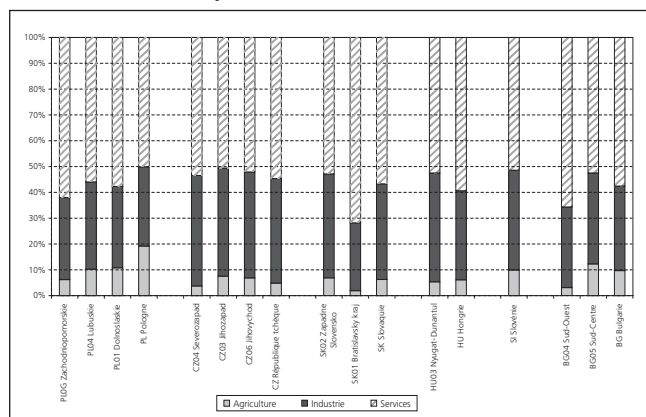
les taux d'emploi à l'est sont considérablement inférieurs à la moyenne, dans les régions frontalières de la Bavière nettement supérieurs. En Autriche, les régions de l'Oberösterreich (AT31), du Niederösterreich (AT12) et de Vienne (AT13) enregistrent une valeur plus favorable que le pays dans son ensemble, pour le Burgenland (AT11), les régions de Steiermark (AT22) et de Kärnten (AT21), les taux sont moins favorables. En Italie et en Grèce, pour la région d'Anatoliki Makedonia, Thraki (GR11), les écarts sont positifs.

Dans la comparaison entre les régions frontalières directement voisines, il mérite d'être noté que ce n'est que dans les régions polonaises et la région slovaque de Zapadne Slovensko (SK02), que les taux d'emploi se situent nettement (en partie de plus de 10 points de pourcentage) en-dessous des valeurs des régions voisines du côté de l'UE et que, par conséquent, il est permis de supposer qu'il y a dans ces régions une forte sous-utilisation du «potentiel» disponible non seulement en général, mais également en termes relatifs.

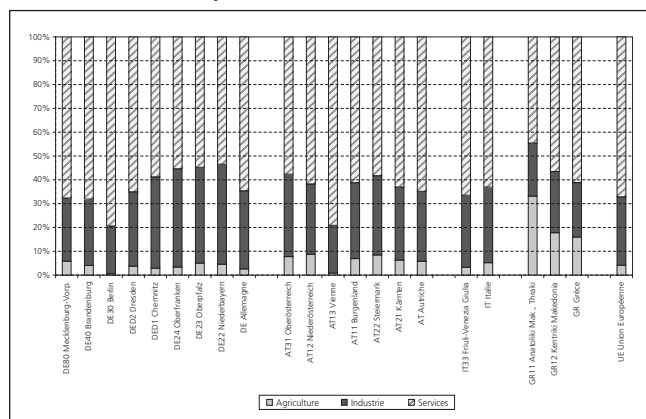
La structure sectorielle de l'emploi

Pour la formation de zones économiques transfrontalières, les structures économiques dans lesquelles peuvent opérer les acteurs économiques sont, entre autres choses, im-

Graphique 6a: **Emploi par secteur d'activité économique, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001**



Graphique 6b: **Emploi par secteur d'activité économique, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001**



portantes. Un regard à la structure des personnes ayant un emploi selon les trois grands secteurs économiques peut donner une première indication des similarités ou des différences dans les structures régionales voisines (Graphique 6).

Pour la Pologne, il est manifeste que la part de l'emploi agricole dans les régions frontalières se situe considérablement en-dessous et la part du secteur des services nettement au-dessus de la moyenne nationale. Cependant, il faut signaler que, comparée aux régions allemandes voisines, la part du secteur des services dans les régions de Lubuskie (PL04) et de Dolnoslaskie (PL01) est de 10 points de pourcentage inférieure. Au contraire, des parts assez similaires peuvent être observées pour les régions frontalières tchèques comparées aux régions frontalières allemandes ou autrichiennes, particulièrement aux régions de la Bavière et de l'Oberösterreich (AT31). En Slovaquie, le secteur des services dans la région de Bratislava (SK01), en raison de sa fonction de capitale, atteint des valeurs assez comparables à celles de la cité voisine de Vienne (AT13). Des structures économiques de l'emploi similaires se sont également développées dans les régions voisines de Nyugat-Dunantul (HU03) et du Burgenland (AT11). La Slovénie est

toujours fortement dominée par l'industrie (et par l'agriculture avec environ 10%), alors que la région de Friuli-Venezia Giulia (IT33) possède un secteur des services fortement prononcé. Dans la zone frontalière de la Bulgarie et de la Grèce, la part de l'agriculture supérieure à la moyenne de la région grecque d'Anatoliki Makedonia, Thraki (GR11) se distingue par rapport à la Grèce considérée son ensemble, mais également par rapport aux régions avoisinantes bulgares. Du côté bulgare, l'industrie et également les services dans la région sud-ouest (BG04), sont d'une plus grande importance que du côté grec.

Ces observations ne représentent qu'un instantané et ne peuvent indiquer les évolutions passées ou à venir. Cependant, elles soulignent une fois de plus à ce niveau que la situation dans les régions à la frontière des PEC et de l'UE est en partie très différenciée.

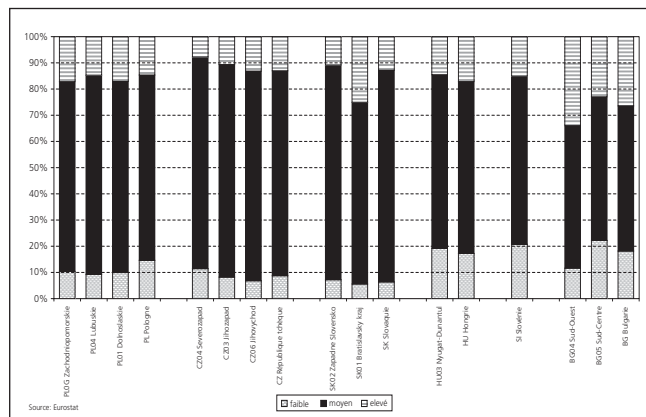
La structure de l'emploi selon la qualification

Une bonne qualification des personnes ayant un emploi est une condition préalable indispensable pour assurer la réactivité nécessaire aux processus d'adaptation en cours au niveau national et international dans le cadre de la compétition économique et donc pour favoriser une évolution favorable de l'économie et du marché du travail. En ce qui les concerne les PEC, il est reconnu que leur population totale et leur population ayant un emploi ont en général un niveau d'éducation qualifié.

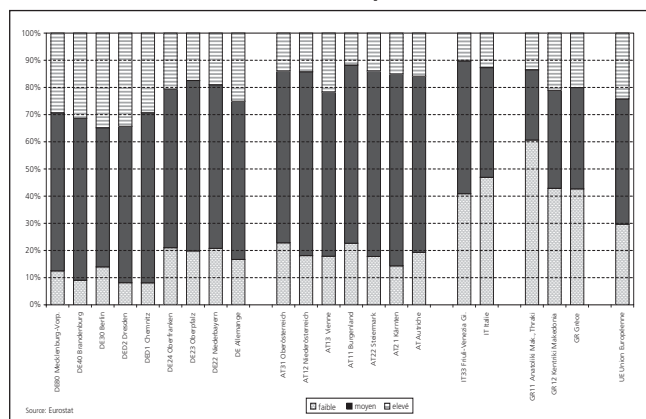
Cependant, comparée aux normes internationales, la part des personnes ayant des qualifications élevées est en moyenne encore relativement faible. Inversement, la part des personnes ayant de faibles qualifications est également faible. Les régions frontalières des PEC ne s'éloignent fondamentalement pas de ce schéma (Graphique 7). Mais dans une majorité de ces régions, la part des personnes ayant de faibles qualifications est même inférieure à la moyenne nationale. Les exceptions à cet égard sont avant tout les régions de Severozapad en République tchèque (CZ04), la région de Nyugat-Dunantul à l'ouest de la Hongrie (HU03) et le centre sud de la Bulgarie (BG05). Les régions capitales de Bratislava (SK01) et du sud-ouest en Bulgarie (BG05) sont des exceptions en sens contraire: là, la part des personnes ayant des qualifications élevées se situe nettement au-dessus, celle des personnes ayant de faibles qualifications nettement en-dessous des moyennes nationales respectives.

Dans les régions frontalières des pays de l'UE, une fois de plus l'image n'est pas du tout, uniforme. En Allemagne par exemple, les régions frontalières de l'est montrent des proportions de personnes ayant des qualifications élevées supérieures à la moyenne et de faibles parts de personnes ayant de faibles qualifications. Au contraire, les régions frontalières bavaroises enregistrent des proportions de personnes ayant de faibles qualifications supérieures à la moyenne et des parts de personnes ayant des qualifications élevées inférieures à celle-ci. En Autriche, les structures de qualification sont relativement défavorables en l'Oberösterreich (AT31) et le Burgenland (AT11). En Italie et en

Graphique 7a: **Personnes ayant un emploi par niveau de qualification, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001**



Graphique 7b: **Personnes ayant un emploi par niveau de qualification, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001**



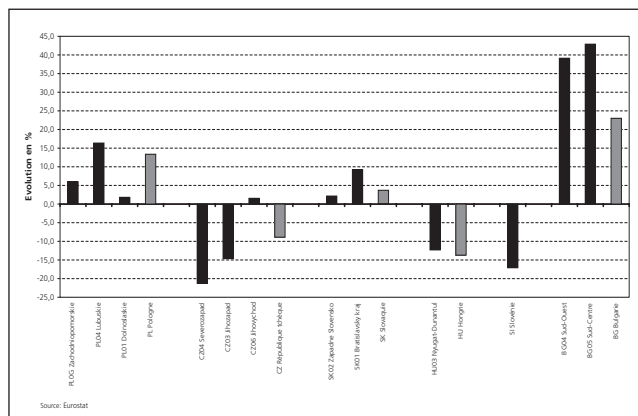
Grèce, les parts de personnes ayant de faibles qualifications atteignent des valeurs très défavorables même au regard des normes de l'UE.

L'évolution du chômage

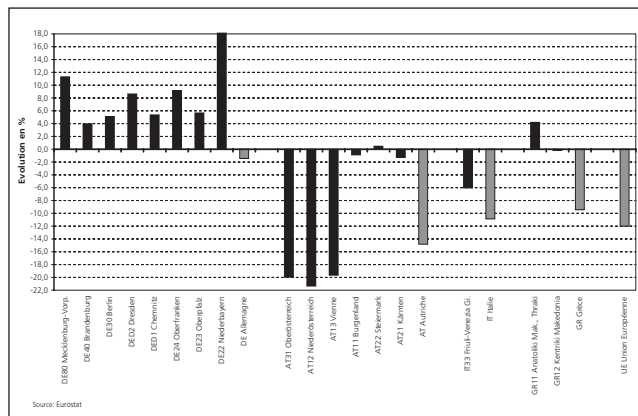
L'évolution du chômage dans les régions frontalières des PEC est en gros l'image inversée dans un miroir de celle de l'emploi. Cela veut dire que le chômage a diminué dans les régions ayant eu une évolution positive de l'emploi et vice-versa (Graphique 8). Des exceptions défavorables peuvent être observées pour la région de Lubuskie en Pologne (PL04) et de Zapadne Slovensko (SK02) en Slovaquie avec une augmentation du chômage malgré une augmentation relativement forte de l'emploi. Ce qui se trouve derrière ces évolutions dans ces cas particuliers sont des augmentations correspondantes de la population en âge de travailler. La région frontalière occidentale de la Hongrie, Nyugat-Dunantul (HU03) est une exception favorable. Là, le chômage a diminué malgré une baisse de l'emploi et une légère augmentation de la population en âge de travailler.

Le chômage a augmenté dans toutes les régions frontalières allemandes quelle que soit l'évolution suivie par l'évolution de l'emploi. Au contraire, le chômage a diminué dans

Graphique 8a: **Evolution du chômage, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001-2000**



Graphique 8b: **Evolution du chômage, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001-2000**

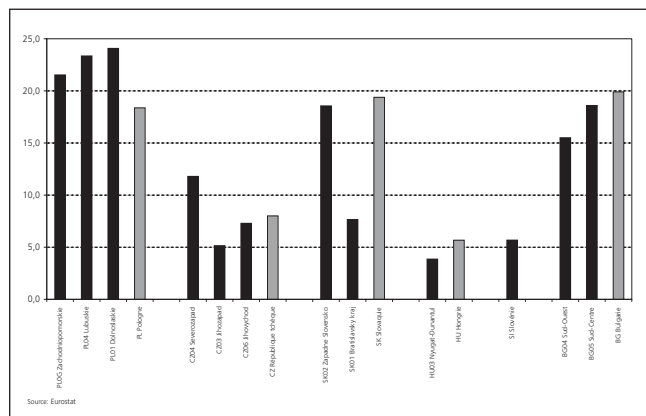


l'Oberösterreich (AT31), le Niederösterreich (AT12) et dans la région de Vienne (AT13) indépendamment du sens de l'évolution de l'emploi, en opposition avec une situation plutôt de stagnation dans le Burgenland (AT11), la région du Steiermark (AT22) et de Kärnten (AT21). En Italie, le chômage a diminué en accord avec les tendances à la hausse de l'emploi. En Grèce, il a augmenté en Anatoliki Makedonia, Thraki (GR11).

Les taux de chômage

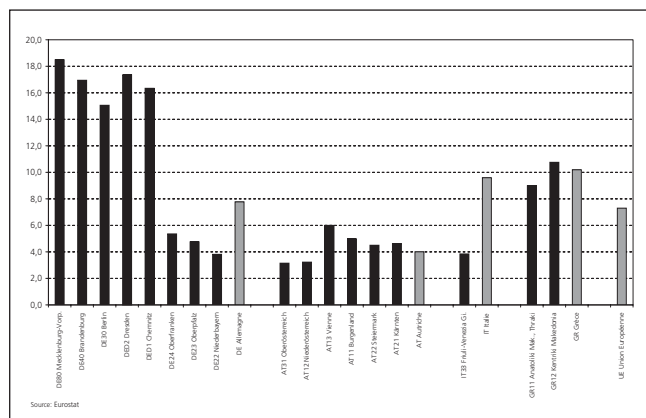
Les taux de chômage représentent le résultat actuel de l'évolution à plus long terme de l'offre et de la demande sur les marchés du travail. Leur analyse montre que, à ce niveau aussi, des situations très différentes se retrouvent sur les marchés du travail de régions voisines. Ainsi, les taux de chômage sont de loin supérieurs à la moyenne dans les régions frontalières des deux côtés de la frontière entre l'Allemagne et la Pologne (Graphique 9). Le contraire s'applique plutôt le long de la frontière tchéco-bavaroise et de la frontière entre la République tchèque et l'Autriche. Une fois encore, la région tchèque de Severozapad (CZ04) est une exception. Cependant, la situation défavorable est ici principalement localisée dans la partie septentrionale de cette région, en raison avant tout des difficultés dans les mines de charbon. Les régions frontalières de l'Italie et de la

Graphique 9a: **Taux de chômage, régions des PEC à la frontière de l'UE, 2001**



Slovénie sont caractérisées par une situation relativement favorable même au regard des normes de l'UE. Au contraire, les régions frontalières de la Bulgarie et de la Grèce, tout comme les deux pays dans leur ensemble, se débattent à l'encontre de taux de chômage élevés, bien que ceux-ci soient dans les régions frontalières bulgares un peu inférieurs à la moyenne nationale.

Graphique 9b: **Taux de chômage, régions de l'UE à la frontière des PEC, 2001**



Indicateurs principaux

a) Régions des PEC à la frontière de l'UE

Pays/Région	Code	PIB par habitant (1)	Densité de population (1)	Population en âge de travailler	Personnes ayant un emploi	Taux d'emploi	Emploi selon les secteurs (NACE)		
		2000	2000	2001-2000	2001-2000	2001	Agriculture (A, B)	Industrie (C-F)	Services (G-Q)
		Euro	personnes/km ²	Evolution en %	Evolution en %	Taux	% du total	% du total	% du total
Zachodniopomorskie	PLOG	4.363,3	75,7	1,2	-0,9	50,7	6,2	31,8	62,0
Lubuskie	PL04	3.967,0	73,2	1,8	3,2	50,0	10,3	33,8	56,0
Dolnoslaskie	PL01	4.571,8	149,1	-1,9	-6,0	48,3	10,8	31,5	57,7
Pologne	PL	4.422,1	123,6	0,6	-1,8	53,8	19,2	30,7	50,1
Severozapad	CZ04	4.423,9	130,8	0,5	3,7	62,6	3,8	42,8	53,4
Jihozapad	CZ03	5.059,8	66,8	0,4	0,4	68,2	7,6	41,9	50,6
Jihovýchod	CZ06	4.726,2	118,5	0,5	-0,8	64,8	6,9	41,0	52,1
République tchèque	CZ	5.427,8	130,3	0,4	0,5	65,0	4,9	40,5	54,6
Zapadne Slovensko	SK02	3.669,0	125,1	0,6	2,1	57,2	6,9	40,2	52,8
Bratislavsky kraj	SK01	8.426,4	300,6	0,8	0,0	69,5	1,9	26,3	71,7
Slovaquie	SK	3.949,7	110,1	0,8	1,6	56,7	6,3	37,1	56,7
Nyugat-Dunantul	HU03	5.641,5	87,9	0,2	-0,5	62,8	5,4	42,2	52,5
Hongrie	HU	4.952,6	107,8	0,2	0,7	56,3	6,1	34,5	59,4
Slovénie	SI	9.815,0	98,2	0,5	2,3	63,6	9,8	38,2	50,9
Sud-Ouest	BG04	2.207,0	105,7	-0,8	-5,2	55,5	3,1	31,2	65,5
Sud-Centre	BG05	1.389,7	75,1	-3,7	-6,8	51,1	12,3	35,2	52,5
Bulgarie	BG	1.681,0	73,7	-2,5	-4,2	50,7	9,7	32,7	57,5

b) Régions de l'UE à la frontière des PEC

Pays/Région	Code	PIB par habitant (1)	Densité de population (1)	Population en âge de travailler	Personnes ayant un emploi	Taux d'emploi	Emploi selon les secteurs (NACE)		
		2000	1999	2001-2000	2001-2000	2001	Agriculture (A, B)	Industrie (C-F)	Services (G-Q)
		Euro	personnes/km ²	Evolution en %	Evolution en %	Taux	% du total	% du total	% du total
Mecklenburg-Vorpommern	DE80	16.101,6	77	-0,7	-4,1	59,8	5,8	26,5	67,7
Brandenburg	DE40	16.117,9	88	0,4	-0,4	61,3	4,0	27,9	68,1
Berlin	DE30	22.197,6	3807	0,1	-0,1	60,2	0,6	20,0	79,4
Dresden	DED2	16.627,9	218	-1,2	-2,1	62,2	3,7	31,2	65,0
Chemnitz	DED1	15.303,1	270	-1,2	-1,9	62,5	2,9	38,3	58,8
Oberfranken	DE24	24.044,5	154	-1,1	-0,1	69,4	3,4	41,3	55,4
Oberpfalz	DE23	25.029,8	111	0,3	1,9	70,0	5,0	40,2	54,7
Niederbayern	DE22	22.573,7	113	0,0	1,5	72,0	4,6	41,9	53,5
Allemagne	DE	24.699,5	230	-0,1	0,6	65,7	2,6	32,8	64,6
Oberösterreich	AT31	24.445,6	115	0,2	0,6	69,9	7,8	34,6	57,6
Niederösterreich	AT12	21.616,2	80	0,4	-0,3	68,5	8,7	29,5	61,7
Vienne	AT13	35.067,6	3862	0,9	1,9	68,4	0,9	20,0	79,1
Burgenland	AT11	16.362,3	70	-0,1	-3,6	65,5	6,9	31,8	61,2
Steiermark	AT22	21.417,8	73	0,3	1,5	65,9	8,5	33,3	58,3
Kärnten	AT21	21.440,0	59	0,2	-2,0	62,2	6,3	30,6	63,0
Autriche	AT	25.528,7	97	0,5	0,4	67,8	5,8	29,4	64,8
Friuli-Venezia Giulia	IT33	22.559,6	151	-0,2	2,6	61,3	3,3	30,3	66,5
Italie	IT	20.164,9	191	0,0	2,1	54,5	5,2	31,7	63,1
Anatoliki Makedonia, Thraki	GR11	9.407,6	40	0,6	-0,5	59,6	33,2	22,3	44,6
Kentriki Makedonia	GR12	11.701,3	96	0,3	-0,4	54,5	17,8	25,7	56,5
Grèce	GR	11.661,4	80	-0,2	-0,7	55,6	16,0	22,8	61,2
Union Européenne	UE	22.602,8	118	0,6	2,0	64,0	4,1	28,6	66,9

1) Source: Eurostat NewCronos

Marchés régionaux du travail

Indicateurs principaux

a) Régions des PEC à la frontière de l'UE

Pays/Région	Code	Emploi selon les sections de services					Personnes ayant un emploi selon la qualification			Chômeurs 2001-2000 Evolut. en %	Taux de chômage 2001 Taux
		Commerce et réparation, hôtels et restaurants (G, H)	Transport et communication (I)	Finance, immobilier et services aux entreprises (J, K)	Administration publique (L)	Autres (M-Q)	faible	moyenne	élevée		
		2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total		
Zachodniopomorskie	PLOG	19,5	9,0	8,2	9,6	15,6	10,4	72,4	17,2	6,0	21,5
Lubuskie	PL04	18,0	8,0	6,9	6,0	17,1	9,3	76,0	14,7	16,4	23,4
Dolnoslaskie	PL01	20,4	5,7	7,9	6,0	17,6	10,0	72,9	17,1	1,8	24,1
Pologne	PL	15,7	6,2	6,6	5,3	16,3	14,6	70,7	14,7	13,4	18,4
Severozapad	CZ04	16,0	8,4	5,3	6,9	16,8	11,4	80,7	7,8	-21,2	11,8
Jihozapad	CZ03	16,2	7,5	6,0	6,8	14,1	8,2	81,1	10,7	-14,6	5,1
Jihovýchod	CZ06	15,1	6,5	7,0	6,8	16,7	6,8	80,0	13,2	1,5	7,3
Rép. tchèque	CZ	16,1	7,6	7,6	6,6	16,7	8,7	78,2	13,0	-8,9	8,0
Zapadne Slovensko	SK02	15,4	6,6	5,3	7,5	18,0	7,2	81,9	10,9	2,1	18,6
Bratislavsky kraj	SK01	16,7	9,1	17,7	9,2	19,0	5,6	69,4	25,1	9,2	7,7
Slovaquie	SK	15,5	7,6	6,9	7,6	19,2	6,4	80,8	12,8	3,7	19,4
Nyugat-Dunantul	HU03	18,1	6,9	5,3	5,3	16,8	19,2	66,3	14,5	-12,3	3,9
Hongrie	HU	18,1	8,0	7,7	6,9	18,6	17,2	65,6	17,2	-13,7	5,7
Slovénie	SI	16,2	6,3	7,5	5,2	15,7	20,2	62,6	14,8	-17,1	5,7
Sud-Ouest	BG04	21,4	8,2	9,1	8,9	17,9	11,6	54,4	34,0	39,1	15,5
Sud-Centre	BG05	17,5	6,9	3,6	6,5	17,9	22,2	54,8	23,0	42,9	18,6
Bulgarie	BG	19,5	8,0	5,3	7,6	17,0	18,2	55,4	26,4	23,0	19,9

b) Régions de l'UE à la frontière des PEC

Pays/Région	Code	Emploi selon les sections de services					Personnes ayant un emploi selon la qualification			Chômeurs 2001-2000 Evolut. en %	Taux de chômage 2001 Taux
		Commerce et réparation, hôtels et restaurants (G, H)	Transport et communication (I)	Finance, immobilier et services aux entreprises (J, K)	Administration publique (L)	Autres (M-Q)	faible	moyenne	élevée		
		2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total	2001 % du total		
Mecklenburg-Vorpommern	DE80	19,4	6,8	7,0	11,3	23,2	12,4	57,8	29,1	11,3	18,5
Brandenburg	DE40	17,9	7,4	9,4	10,0	23,4	8,9	58,5	30,8	4,0	16,9
Berlin	DE30	16,6	6,8	16,4	11,4	28,2	13,5	49,6	33,8	5,1	15,1
Dresden	DED2	15,8	5,9	12,7	9,5	21,1	8,1	57,0	34,0	8,6	17,4
Chemnitz	DED1	15,2	4,8	9,8	8,4	20,5	8,0	62,0	29,0	5,4	16,3
Oberfranken	DE24	15,8	4,7	10,2	7,3	17,4	20,5	56,7	20,1	9,1	5,4
Oberpfalz	DE23	16,7	4,3	9,3	7,2	17,2	19,3	61,0	17,0	5,7	4,8
Niederbayern	DE22	16,7	4,0	9,1	6,9	16,7	20,2	58,5	18,5	18,1	3,8
Allemagne	DE	17,6	5,7	11,9	8,1	21,4	16,1	56,1	24,2	-1,4	7,8
Oberösterreich	AT31	19,8	5,9	9,3	5,5	17,1	22,8	63,2	14,0	-20,0	3,1
Niederösterreich	AT12	18,8	6,9	9,8	8,0	18,2	18,1	67,6	14,2	-21,3	3,2
Vienne	AT13	21,2	9,0	19,2	7,0	22,7	17,9	60,4	21,7	-19,7	6,0
Burgenland	AT11	21,3	5,1	8,7	8,5	17,6	22,6	65,6	11,8	-0,9	5,0
Steiermark	AT22	21,2	5,5	9,0	5,4	17,1	17,8	68,2	13,9	0,5	4,5
Kärnten	AT21	22,2	5,7	9,4	6,7	19,0	14,3	70,5	15,1	-1,3	4,6
Autriche	AT	21,4	6,8	11,4	6,3	18,9	19,3	64,8	15,9	-14,8	4,0
Friuli-Venezia Giulia	IT33	20,3	6,4	12,2	8,9	18,6	40,9	48,9	10,3	-6,0	3,8
Italie	IT	19,7	5,4	10,4	9,0	18,7	46,9	40,4	12,7	-10,9	9,6
Anatoliki Makedonia, Thraki	GR11	19,3	3,5	3,5	7,9	10,3	60,7	25,9	13,5	4,2	9,0
Kentriki Makedonia	GR12	23,1	5,2	6,6	5,4	16,3	42,9	36,0	21,1	-0,2	10,8
Grèce	GR	23,7	6,4	8,2	7,4	15,5	42,7	37,3	20,0	-9,4	10,2
Union Européenne	UE	18,7	6,2	12,3	7,6	22,1	29,0	45,0	23,6	-12,0	7,3

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie

Les indicateurs du marché du travail au niveau national sont utilisés pour décrire et évaluer la performance des économies nationales. Cependant, pour comprendre les schémas qui régissent la situation économique et sociale dans les différents pays, l'étude des évolutions au niveau national doit être complétée par une perspective régionale. L'étendue des disparités observées au niveau régional est souvent plus importante que celle des écarts entre pays. Les déséquilibres actuels sont imputables à un large éventail de facteurs, allant de la localisation géographique et de la situation démographique à la composition sectorielle de l'économie et au pouvoir d'attraction inégal des régions.

La disparité des conditions régionales a suscité des politiques spécifiques ciblées visant à fournir à l'ensemble de la population – indépendamment du lieu de domicile – un niveau d'accès à l'emploi, de revenu et de services sociaux de base correspondant à des normes reconnues. Encore qu'essentiel du point de vue de la cohésion sociale, un développement régional équilibré est également un moyen d'accroître le taux global de croissance économique que les pays sont capables de soutenir. Ces deux considérations font aussi qu'il est important de réduire les obstacles structurels provenant d'une infrastructure inadéquate, du manque de services de soutien aux entreprises, des déficiences dans le système d'éducation et de formation, etc., qui rendent difficile aux entreprises de rivaliser sur un pied d'égalité avec leurs concurrents extérieurs.

Ces considérations sont particulièrement pertinentes pour l'Europe centrale et orientale. Avec la différenciation croissante du marché du travail selon le sexe, l'âge, l'éducation et les caractéristiques s'y rattachant, la période depuis le début de la transition a été marquée par une forte augmentation des disparités régionales qui ont atteint une importance remarquable. Dans pratiquement chaque pays on trouve des régions montrant de bonnes performances économiques et une croissance qui peut être maintenue, mais il y a également des régions qui n'ont pas réussi à suivre le mouvement général.

Les problèmes des marchés du travail régionaux ont été régulièrement abordés dans la présente série de publication, sur la base des données harmonisées des enquêtes nationales sur les forces de travail (EFT). Les analyses se sont tout d'abord centrées sur les écarts entre régions de niveau 2, introduites dans les plus grands des PEC (Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie). Le but ici est d'examiner l'importance des disparités régionales en matière de performance du marché du travail dans les quatre pays les plus petits – l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie. Pour tous ces pays, les structures d'emploi, de chômage et d'inactivité économique présentées se réfèrent au second trimestre 2001.

Etant donné la petite taille des pays examinés, l'analyse est entreprise sur les régions statistiques de niveau 3. Dans une

certaine mesure, cela fait aussi de l'analyse un exercice méthodologique ayant pour but d'évaluer la possibilité d'utiliser à cet effet les EFT de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Slovaquie. A cet égard le critère de fiabilité statistique mérite une attention particulière. Dans certains cas, les échantillons des EFT deviennent si petits que les résultats ne sont plus représentatifs, particulièrement en ce qui concerne les répartitions par sexe, par tranches d'âge ou selon d'autres caractéristiques.

Il n'est pas possible d'entreprendre ici une étude complète de l'évolution des régions qui requerrait des informations allant au-delà d'un ensemble d'indicateurs de base du marché du travail sur une période de plusieurs années. A la place, la présente section teste la possibilité d'analyses de niveau 3 sur la base des EFT nationales et tente de mettre en évidence quelques schémas généraux de différenciation régionale en 2001. Cependant, avant d'aborder les problèmes de fond et les aspects méthodologiques, une courte présentation de la superficie et de la population des régions des quatre PEC est proposée.

Les pays et leurs régions

L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie font partie des petites nations de l'Europe centrale et orientale aussi bien du point de vue de leur territoire que de leur population. En terme de surface, la Slovaquie est le pays le plus petit avec une superficie de seulement 20 273 km². Des Etats baltes, l'Estonie (43 432 km²) est le plus petit comparée à la Lettonie (64 589 km²) et à la Lituanie (65 300 km²). En ce qui concerne la population, les chiffres au début de l'année 2001 se situaient entre 1,4 million en Estonie et 3,7 millions en Lituanie, la Lettonie et la Slovaquie se trouvant dans l'intervalle avec respectivement 2,4 et 2,0 millions.

Le tableau 1 et les cartes correspondantes présentent la division des pays en régions de niveau 3. L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie sont subdivisées en 32 régions, mais le nombre de régions varie considérablement selon les pays. L'Estonie et la Lettonie sont toutes les deux divisées en cinq régions. La Lituanie a dix régions, et la Slovaquie – bien qu'étant la plus petite en terme de territoire – est divisée en douze régions de niveau 3. En conséquence, la superficie moyenne d'une région de niveau 3 est la plus importante en Lettonie où elle représente près de 13 000 km². En Estonie et en Lituanie, la superficie moyenne est de respectivement 8 700 et 6 500 km². En Slovaquie, le chiffre correspondant est d'un peu moins de 1 700 km².

Les différences dans la taille des régions est dans une certaine mesure compensée par la densité de population. Ainsi, la densité de population en Slovaquie (98 habitants par km²) dépasse nettement celle des trois autres pays. En raison du terrain, une grande partie du pays est constitué de zones montagneuses et de forêts et la plupart des gens en Slovaquie sont concentrés dans les vallées et les petites

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie

plaines alluviales. Dans les Etats baltes, la densité de population diminue graduellement du sud au nord. En Lituanie, la densité moyenne est de 57 habitants par km²; les chiffres correspondants pour la Lettonie et l'Estonie sont inférieurs avec 37 et 33 habitants par km². A l'égalon des valeurs observées en Europe centrale, les Etats baltes sont faiblement peuplés mais leur densité dépassent de 2 à 3 fois celle des pays scandinaves voisins.

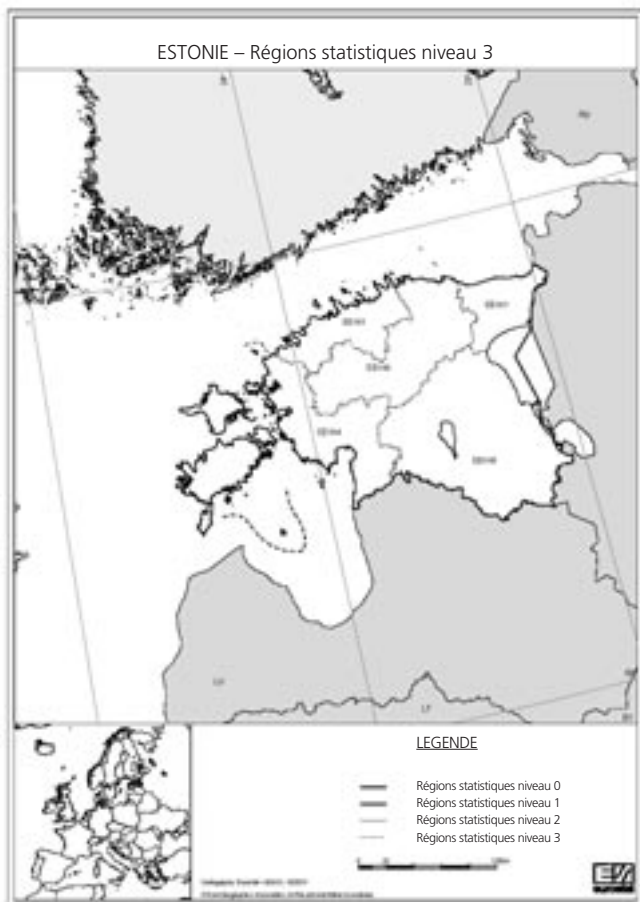
Bien que la superficie et la densité de population font partie des caractéristiques principales des régions, du point de vue des analyses du marché du travail basées sur des enquêtes par sondage, ce sont les différences dans la taille des populations qui jouent un rôle décisif. Parmi ces pays, la taille de la population des régions de niveau 3 est la plus grande en Lettonie avec une moyenne de 473 000, suivie de la Lituanie (369 000) et de l'Estonie (285 000). Une fois encore, les régions de la Slovénie sont les plus petites avec une population moyenne de 166 000. Bien que variant presque du simple au triple entre le maximum et le minimum, les différences dans la taille des populations sont nettement inférieures à celles observées dans la superficie des régions.

En ce qui concerne les régions prises individuellement, les différences sont beaucoup plus grandes. En terme de superficie, la région de niveau 3 la plus importante se trouve au nord de la Lettonie: c'est la région de Vidzeme (LV002). Avec 20 000 km² elle a un territoire presque aussi grand que celui de la Slovénie tout entière. Il y a au total six régions ayant une superficie de plus de 10 000 km², appartenant toutes à la Lettonie ou à l'Estonie. A l'autre bout de l'échelle, la région de Zasavska (SI005) au centre de la Slovénie couvre seulement 264 km². La région la plus peuplée est celle de Riga (LV001), la région de la capitale lettone, avec près d'un million d'habitants (960 000). Vilnius (LT00A), la région de la capitale de la Lituanie a une population de près de 900 000 habitants, suivie de Kauno (LT002), la région de la capitale de la Lituanie avant la guerre. En Estonie et en Slovénie, la population de la région de la capitale se situe autour d'un demi-million. Les quatre régions ayant moins de 100 000 habitants se trouvent toutes en Slovénie, avec Zasavska (SI005) qui a une population inférieure à 50 000 habitants.

Quant aux déséquilibres de la répartition spatiale et du mode d'implantation, l'Estonie et la Lettonie méritent une attention particulière en raison de la concentration de population particulièrement forte dans la région de la capitale. En Lettonie, 40,5% de la population totale est établie dans la région de Riga, en Estonie le chiffre correspondant s'élève à 37,7%. En Lituanie et en Slovénie, la part de la région de la capitale ne dépasse pas 25% de la population totale. Bien que cela s'explique en partie par le plus petit nombre de régions de niveau 3, la raison principale de cette disparité est évidemment l'immigration massive vers l'Estonie et la Lettonie durant les décennies d'après-guerre. Dans les deux cas, la majeure partie des immigrants (originaires des régions de l'ancienne Union soviétique) ont été canalisés vers la région de la capitale.

Tableaux 1: **Régions de niveau 3 de l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovénie**

Pays/capitale	Région NUTS-3	Code	Population (1000)	Superficie (km ²)	Densité de Population
Estonie	5 régions	EE	1429	43432	33
Tallinn	Pohja-Eesti	EE001	538	4332	124
	Lääne-Eesti	EE004	186	11135	17
	Kesk-Eesti	EE006	152	11629	13
	Kirde-Eesti	EE007	192	6829	28
	Louna-Eesti	EE008	361	9507	38
Lituanie	10 régions	LT	3693	65300	57
	Alytaus	LT001	202	5425	37
	Kauno	LT002	749	8060	93
	Klaipėdos	LT003	403	5209	77
	Marijampolės	LT004	198	4463	44
	Panevezio	LT005	320	7881	41
	Siauliai	LT006	394	8540	46
	Tauragės	LT007	142	4411	32
	Telsiai	LT008	189	4350	43
	Utenos	LT009	199	7201	28
Vilnius	Vilniaus	LT00A	896	9760	92
Lettonie	5 régions	LV	2365	64589	37
Riga	Rīga	LV001	959	3459	277
	Vidzeme	LV002	360	19792	18
	Kurzeme	LV003	321	13601	24
	Zemgale	LV004	345	13199	26
	Latgale	LV005	381	14547	26
Slovénie	12 régions	SI	1991	20273	98
	Pomurska	SI001	124	1337	93
	Podravska	SI002	320	2170	147
	Koroška	SI003	74	1041	71
	Savinjska	SI004	258	2384	108
	Zasavska	SI005	46	264	176
	Spodnjeposavska	SI006	69	885	79
	Gorenjska	SI009	197	2325	85
	Notranjsko-kraska	SI00A	50	1044	48
	Goriska	SI00B	119	2683	44
	Obalno-kraska	SI00C	104	2547	41
	Jugovzhodna Slovenija	SI00D	138	2137	65
Ljubljana	Osrednjeslovenska	SI00E	490	1458	336



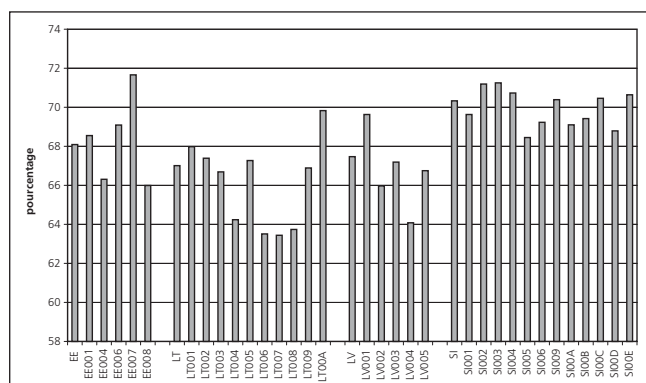
Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie

Les différences de taille de population influencent la capacité des EFT à fournir des informations sur les conditions des marchés régionaux du travail. Plus la taille de la population des régions est petite, plus la possibilité pour l'enquête de fournir des estimations est faible. De plus, la taille des échantillons entre également en compte. Parmi les pays concernés, l'échantillon trimestriel/semestriel varie de 8000 ménages en Lettonie à 2000 ménages en Estonie. L'échantillon de l'EFT de la Slovénie s'élève à 7000 ménages, celui de la Lituanie à 3000 ménages. Cela laisse la Lituanie avec l'échantillon le plus petit par région (en moyenne 300 ménages), suivie de l'Estonie (400 ménages) et de la Slovénie (580 ménages). Reflétant la conjonction d'un petit nombre de régions et d'un échantillon relativement important, la Lettonie se distingue avec la plus forte taille moyenne d'échantillon par région de niveau 3 (1600 ménages).

La démographie des populations régionales

Du point de vue de l'étude du développement social et économique, la taille de la population devrait être complétée par des informations sur les caractéristiques démographiques de base des populations régionales. La répartition de la population par âge fournit une référence de base pour les indicateurs les plus importants utilisés pour mettre en évidence la situation et les évolutions sur le marché du travail. Le Graphique 1 présente la proportion de la population en âge de travailler, communément définie par la tranche d'âge des 15–64 ans (pour des statistiques détaillées, voir la section en annexe). Du point de vue économique, cette mesure représente le stock relatif de personnes disponibles pour l'emploi.

Graphique 1: **Proportion de la population en âge de travailler**



La Slovénie présente la proportion la plus élevée de population en âge de travailler (70,3%). Les Etats baltes sont groupés dans une étroite bande, avec l'Estonie (68,1%) présentant un niveau légèrement plus élevé que la Lettonie (67,5%) et la Lituanie (67,0%). Le graphique montre que les différences entre régions dans la structure par âge tendent à dépasser celles observées entre pays. En Slovénie seulement, où les divergences interrégionales dans les proportions de la population en âge de travailler sont comparativement petites, cette tendance n'est pas nettement exprimée.

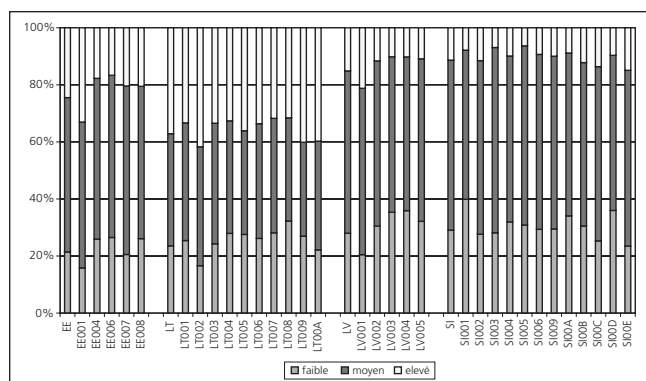
Il est intéressant de noter que la proportion la plus élevée de population en âge de travailler dans les régions ne se trouve pas en Slovénie, qui détient la position dominante en ce qui concerne le stock relatif de main d'œuvre, mais en Estonie. En 2001, la part de la population âgée de 15 à 64 ans s'élevait à 71,7% dans la région de Kirde-Eesti (EE007). Située dans la partie nord-est du pays, celle-ci comprend l'agglomération industrielle majeure d'Ida-Virumaa. La proportion élevée de population en âge de travailler est le résultat d'une immigration massive durant les décennies d'après-guerre, principalement en provenance de la Fédération de Russie et des autres républiques slaves.

Les régions ayant la plus faible part de population en âge de travailler se trouvent aussi dans la zone baltes. Quatre régions lituanienes – Marijampoles (LT004), Siauliu (LT006), Taurages (LT007) et Telsiu (LT008) – ont une taille relative de population en âge de travailler inférieure ou proche de 64%. Cela n'est pas seulement dû à la part généralement faible de la population en âge de travailler en Lituanie mais aussi aux différences démographiques régionales les plus fortes observées parmi les pays concernés. Il est également possible d'ajouter à ce groupe de régions ayant des parts d'une modicité disproportionnées de population en âge de travailler, et par conséquent les taux de dépendance démographiques les plus élevés, la région de Zemgale (LV004) dans le sud de la Lettonie qui borde celles de Siauliu et Telsiu. Géographiquement, ces cinq régions forment une ceinture compacte qui part du sud de Riga et s'étend jusqu'à la frontière de l'enclave de Kaliningrad. Un tel regroupement suggère que ce schéma spatial ne résulte évidemment pas d'une coïncidence mais plutôt de l'évolution régionale. La faible proportion de la population en âge de travailler dans ces régions ne provient pas d'un vieillissement accentué et/ou de la dépopulation, mais du fait que le taux de dépendance général élevé résulte de la contribution supérieures à la moyenne de deux de ses composantes, la dépendance des personnes âgées et celle des enfants.

Il existe également une différence dans la répartition spatiale entre la Lettonie et la Lituanie, d'une part, et entre l'Estonie et la Slovénie d'autre part. Dans les deux premiers pays, les régions des capitales – Riga (LV001) et Vilnius (LT00A) – occupent nettement la position la plus favorable en termes de dépendance démographique. Dans les deux derniers, les régions de Pohja-Eesti (EE001) et de Osrednjeslovenska (SI00E) sont également au-dessus de la moyenne, mais détiennent respectivement les troisièmes et quatrièmes positions seulement.

Une autre caractéristique essentielle des populations régionales sont le niveau d'éducation, qui dans une mesure importante détermine la qualité des ressources humaines existantes et, par conséquent, la productivité de la main d'œuvre. La modernisation des structures économiques et l'accélération de l'évolution vers une société basée sur la connaissance ont aussi augmenté fortement dans les Etats baltes et en Slovénie la contribution de l'éducation, en opposition avec le contexte de stagnation observé vers la fin

Graphique 2: Niveau d'éducation



de la planification centrale. Conserver et améliorer les qualifications de la force de travail déterminent la capacité des régions à suivre le rythme des nouveaux développements et à créer des emplois meilleurs et plus productifs. Les niveaux d'éducation de la population en âge de travailler selon trois grandes catégories montrent qu'à cet égard, les possibilités des régions sont loin d'être égales (Graphique 2).

Les différences entre pays dépendent des classifications nationales des niveaux d'éducation et peuvent ne pas être totalement comparables. Ainsi, est-il probable que la proportion remarquablement importante de l'éducation tertiaire en Lituanie résulte, en particulier quand on la compare à l'Estonie et à la Lettonie qui ont eu des systèmes d'éducation assez similaires jusqu'au début des années 90, de différences dans la classification de la formation professionnelle. Dans chacun des quatre pays, les régions des capitales présentent des proportions de personnes hautement qualifiées supérieures à la moyenne et des parts plus faibles de celles ayant un faible niveau d'éducation. La polarisation des potentiels de qualifications entre la capitale et le reste du pays est plus nettement développée en Estonie et en Lettonie où toutes les autres régions montrent des niveaux d'éducation inférieurs à la moyenne nationale. En termes relatifs, l'Estonie présente également l'écart de qualifications le plus large entre régions.

Des quatre pays, la Lituanie forme la seule exception, la région de sa capitale (LT00A) n'ayant pas les niveaux d'éducation les plus importants. Il est intéressant de noter qu'il y a même deux régions de Lituanie qui dépassent Vilnius en ce qui concerne la part de population ayant une éducation avancée – Kauno (LT002) et Utenos (LT009). La région de Kauno comprend la seconde ville la plus importante de la Lituanie, capitale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, avec une université et un certain nombre d'institutions de recherches. La région relativement petite de Utenos sur la frontière avec la Biélorussie doit évidemment sa position à la centrale d'énergie nucléaire d'Ignalina qui emploie un important personnel de techniciens et d'ingénieurs. Le profil de la Slovaquie apparaît aussi plus varié, mais avec l'écart le moins important entre les régions. À part la capitale et ses environs, trois autres régions montrent un niveau d'éducation nettement supé-

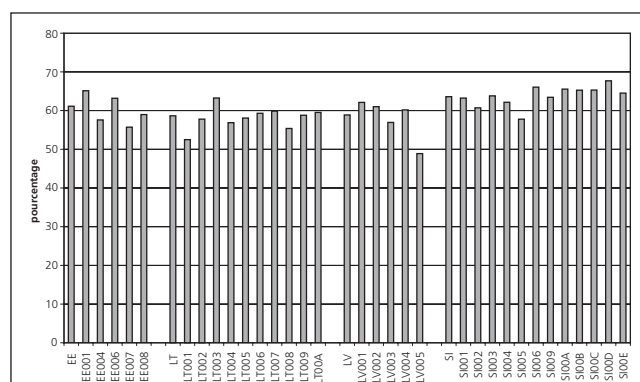
rieur à la moyenne nationale. Elles comprennent Goriska (SI00B) et Obalno-Kraska (SI00C) dans la partie occidentale du pays et Podravska (SI002) dans la partie orientale avec la seconde ville la plus importante, Maribor.

Du point de vue de la fiabilité statistique, l'EFT permet l'analyse des niveaux d'éducation pour toutes les régions. Pour les trois plus petites régions de Slovaquie seulement (Koroška, SI003, Zasavska, SI005, et Notrjansko-Kraska, SI00A), un mot d'avertissement quant à la fiabilité des estimations est de mise pour la population ayant un niveau d'éducation élevé.

Niveaux d'emploi

Avant les réformes, les économies de transition actuelles présentaient des niveaux de participation de la force de travail et d'emploi remarquablement élevés. Le tournant vers une économie de marché il y a une dizaine d'années a mis fin aux incitations à maintenir une offre de main d'œuvre en grande partie improductive, ce qui a entraîné d'importantes réductions dans la demande de travail. Afin de saisir les principales conséquences de ces évolutions et de comparer la performance du marché du travail des différents pays et régions, les taux d'emploi fournissent une mesure globale de l'offre d'emplois disponible pour la population en âge de travailler (Graphique 3).

Graphique 3: Taux d'emploi



La Slovaquie possède le taux d'emploi le plus élevé, s'élevant à 63,6% en 2001. Dans le groupe d'âges 15–64 ans, dont l'utilisation est recommandée au niveau international, l'Estonie se classe seconde avec un taux d'emploi de 61,1%. En Lettonie et en Lituanie, les proportions de personnes ayant un emploi étaient très proches avec respectivement 58,9% et 58,6%. Bien que plus faibles qu'en Slovaquie et en Estonie, ces niveaux étaient aussi au-dessus du taux d'emploi moyen des PEC en 2001. Comme analysé plus avant ci-dessous, le profil observé est déterminé en premier lieu par l'incidence inégale du chômage au travers des pays. La proportion de la population économiquement active et inactive montre relativement moins de variations, le taux d'activité de la tranche d'âge 15–64 ans allant de 70,4% en Lituanie à 67,5% en Slovaquie.

La variation du taux d'emploi entre les régions est au moins deux fois aussi importante qu'entre les pays. Dans les 32

régions, la différence entre le niveau d'emploi le plus faible et le plus élevé s'élève à presque 20 points de pourcentage. Avec 67,7% la région de Jugovzhodna Slovenija (SI00D) présente le taux d'emploi le plus élevé, celle de Latgale (LV005) à l'opposé possède le taux le plus faible avec 48,9%. En même temps, les profils de variation régionale ne sont pas identiques dans les différents pays. En Estonie, la proportion la plus élevée de personnes ayant un emploi se trouve dans la région de la capitale; le taux d'emploi le plus faible peut être observé dans la région de Kirde-Eesti (EE007) orientée vers l'industrie, mais le niveau de l'emploi n'est pas nettement plus élevé dans celle de Lääne-Eesti (EE004) qui a une part significative d'emploi agricole. Au contraire, le niveau d'emploi dans la région de Kesk-Eesti (EE006) orientée vers l'agriculture se situe seulement légèrement derrière la capitale. En d'autres termes, il n'y a pas de relation claire entre la structure sectorielle et la performance de l'emploi en Estonie.

En Lettonie, la région de la capitale détient également la première place, mais toutes les autres régions à l'exception de celle de Latgale (LV005) ont des taux d'emploi en grande partie comparables. La région de Latgale, au contraire, montre une proportion de personnes ayant un emploi extrêmement faible – c'est la seule région sur les 32 où moins de la moitié de la population en âge de travailler avait un emploi durant la période de référence. Du point de vue des principales conditions sur le marché du travail, cette situation résulte de la combinaison d'un chômage élevé et de très faibles niveaux d'activité économique.

En Lituanie, le taux d'emploi le plus élevé ne se trouve pas dans la région de la capitale mais dans la région côtière de Klaipėdos (LT003), qui est également la seule région lituanienne où le niveau d'emploi se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale. La plus faible proportion de personnes ayant un emploi – la deuxième parmi les 32 régions – est représentée par la région d'Alytaus (LT001) sur la frontière avec la Biélorussie et la Pologne. Bien que l'écart entre les extrêmes est le plus important en Lituanie, les autres régions sont regroupées dans un intervalle relativement étroit autour de la moyenne. La même chose s'applique fondamentalement pour la Slovénie où le point le plus éloigné représente la région industrielle de Zasavska (SI005) avec un taux d'emploi fortement inférieur à la moyenne nationale. A l'opposé, la région de Jugovzhodna Slovenija (SI00D) sur la frontière avec la Croatie possède le taux d'emploi le plus élevé des 32 régions. A l'évidence, l'absence d'un modèle universel s'appliquant aux différents pays s'explique par le large éventail de facteurs qui façonne le taux d'emploi global.

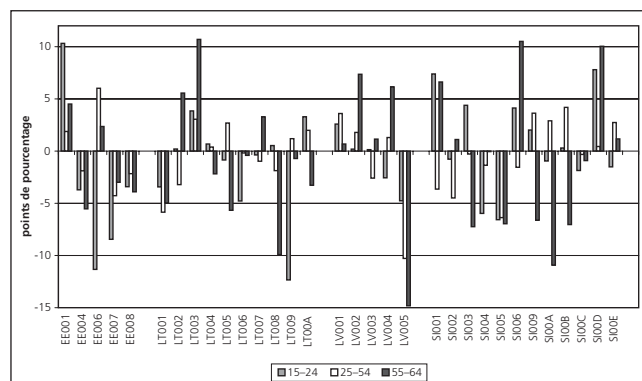
A l'intérieur des limites de l'âge du travail, le taux d'emploi présente une variation considérable par âge et par sexe. En ce qui concerne l'âge, la majeure partie de la variabilité se situe en fait aux limites de l'âge du travail. Parmi les jeunes, représentés par la tranche d'âge des 15–24 ans, les niveaux d'emploi dépendent d'abord de la durée des études et des chances de trouver un emploi. Dans le cas de la tranche d'âges la plus âgée, 55–64 ans, les niveaux d'emploi sont

presque entièrement déterminés par le calendrier de sortie de la force de travail (retraite), le chômage jouant un rôle plus ou moins important. Il n'est pas porté ici d'attention particulière à la tranche d'âges des 25–54 ans car les différences affectant ce groupe d'âges coïncident en grande partie avec le schéma global examiné ci-dessus.

Parmi les pays, le taux d'emploi des jeunes varie de 22,9% en Lituanie à 30,3% en Slovénie, les deux autres pays baltes se situant plus près de la Slovénie. Dans les régions, celle d'Utenos (LT009) en Lituanie témoigne de l'emploi des jeunes le plus faible avec à peine un peu plus de un dixième de la tranche d'âge ayant un emploi. A l'autre extrémité de l'échelle, dans les régions de Põhja-Eesti (EE001), Pomurska (SI001) et Jugovzhodna Slovenija (SI00D) l'emploi des jeunes s'élève à 37–38% de la tranche d'âge. Dans celle des 55–64 ans, le niveau d'emploi le plus élevé se trouve en Estonie avec 48,6% et la plus faible proportion de personnes ayant un emploi en Slovénie avec 23,4%. La Lettonie et la Lituanie ont des taux d'emploi à l'âge précédant la retraite plus proche du niveau de l'Estonie que de celui de la Slovénie. Dans une grande mesure, ces différences sont dues à un âge légal de départ en retraite plus élevé dans les états baltes (en 2001, 63 ans pour les hommes et 58 pour les femmes en Estonie, 61,5 pour les hommes et 57,5 pour les femmes en Lettonie, et 61 pour les hommes et 58 pour les femmes en Lituanie). En Slovénie, l'âge légal de départ en retraite était de 58 années pour les hommes (avec une période de cotisation de 40 ans) et 53 ans et 8 mois pour les femmes (avec un période de cotisation de 35 ans) en 2001. En ce qui concerne les régions, dans celles de Pohja-Eesti (EE001), Kesk-Eesti (EE006) et Klaipėdos (LT003) plus de la moitié des personnes âgées de 55 à 64 ans continue de travailler, tandis que dans un certain nombre de régions de Slovénie moins d'un cinquième de la tranche d'âge travaille encore.

Le profil de l'emploi selon l'âge est résumé dans le Graphique 4. Afin d'éliminer les divergences imputables aux conditions nationales différentes, le graphique présente les écarts des taux d'emploi régionaux par rapport à la moyenne de chaque pays. Bien que l'importance des écarts soit variable, dans la plupart des cas les écarts régionaux par tranches d'âge semblent présenter une cohérence. En

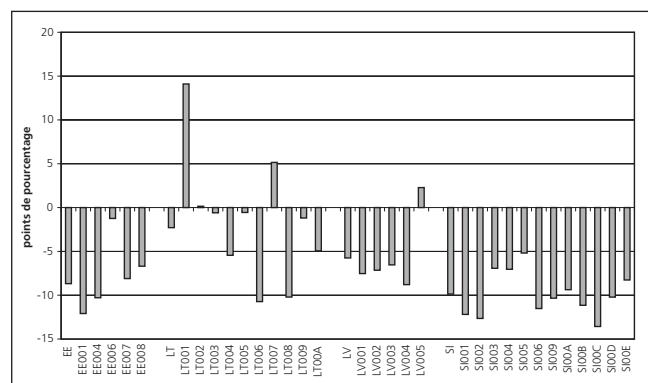
Graphique 4: **Taux d'emploi par âge, écart par rapport à la moyenne nationale**



Estonie, une incohérence ne peut être trouvée que dans la seule région de Kesk-Eesti (EE006), où l'emploi des jeunes, à la différence des autres tranches d'âge, se situe fortement en-dessous de la moyenne nationale. En Lettonie, les incohérences sont limitées à deux régions (Kurzeme, LV003, et Zemgale, LV004), encore qu'avec des écarts relativement petits par rapport à la moyenne. En ce qui concerne les deux autres pays, la cohérence de l'emploi régional au travers des tranches d'âge semble significativement plus faible. Ainsi, en Lituanie le nombre de régions avec des écarts par tranche d'âge incohérents s'élève à sept; en Slovénie huit régions sur douze présentent des écarts en sens opposé. À l'évidence, les résultats obtenus indiquent la diversité des facteurs qui déterminent l'emploi parmi les plus jeunes, la tranche d'âge centrale et les personnes plus âgées. De plus, ces facteurs ne sont pas nécessairement les mêmes dans tous les pays.

L'analyse des taux d'emploi par âge rappelle également les limites des EFT en ce qui concerne la fourniture de désagrégations plus fines au niveau régional. Cela concerne surtout les tranches situées aux limites de l'âge du travail où la proportion des personnes ayant un emploi devient relativement faible. En raison de la plus petite taille des régions, ces restrictions apparaissent plus fortes en Slovénie où les estimations pour la tranche d'âge des 15–24 ans et/ou des 55–64 ans ne répondent pas, pour de nombreuses régions, à la norme établie. Lorsqu'on examine séparément les taux d'emploi des hommes et des femmes, les difficultés sont étendues aux régions des autres pays – pour cette raison, les différences dans l'emploi par sexe sont abordées seulement pour la population en âge de travailler dans son ensemble (Graphique 5).

Graphique 5: **Différence entre les taux d'emploi par sexe, femmes-hommes**



Dans tous les pays, les femmes en âge de travailler ont moins souvent un emploi que les hommes, ce qui reflète la division traditionnelle des responsabilités à l'égard du travail et de la famille, mais également les différences entre sexes en ce qui concerne le chômage, la fréquentation scolaire et la retraite. De tous les différents pays, le modèle traditionnel est plus prononcé en Slovénie (9,9 points de pourcentage) et en Estonie (8,7 points de pourcentage). En Lettonie, la proportion est proche de cinq points de pourcentage, tandis que la Lituanie présente une proximité remarquable des

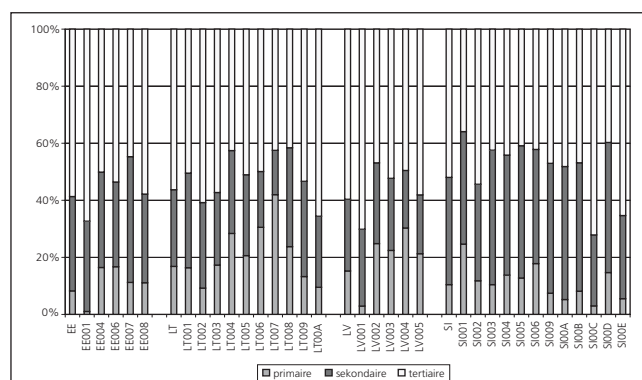
niveaux d'emploi des hommes et des femmes (2,3 points de pourcentage).

Au niveau des régions, l'image apparaît plus diverse. En Slovénie et en Estonie, la différence par sexe se maintient dans toutes les régions. En Slovénie, elle s'élève à plus de 10 points de pourcentage dans plus de la moitié des régions, ne se situant dans aucune au-dessous de 5 points. C'est également en Slovénie, que se trouve, dans la région côtière d'Obalno-Kraska (SI00C), la différence la plus importante (13,6 points de pourcentage). En Estonie, l'écart entre les sexes varie de plus de 12 points de pourcentage dans la région de Pohja-Eesti (EE001), qui est aussi la région de la capitale, à 1,2 points de pourcentage dans la région de Kesk-Eesti (EE006) orientée vers l'agriculture. Cependant, il ne semble pas y avoir de relation entre les différences dans l'emploi par sexe et la structure sectorielle ni en Estonie, ni en Slovénie. En Lettonie, la région de Latgale (LV005) forme une exception avec une légère différence en sens opposé. En Lituanie, des taux d'emploi féminin nettement plus élevés que ceux des hommes peuvent être trouvés dans deux régions – Alytaus (LT001) et Taurages (LT007), respectivement sur la frontière sud-est et sud. Au contraire, les régions de Siauliu (LT006) et Telsiu (LT008) dans le nord du pays représentent le modèle le plus traditionnel, faisant ainsi de la Lituanie le pays ayant la variabilité régionale la plus importante en ce qui concerne les différences d'emploi par sexe.

L'emploi par grands secteurs économiques

Les changements dans la structure de l'activité économique au cours des années de transition ont été marqués par une croissance de l'emploi dans les services et un déclin dans l'agriculture et l'industrie, qui étaient fortement favorisés pendant la période de planification centrale. L'étendue des mouvements entre secteurs économiques fournit une indication majeure sur les progrès des pays et des régions vers une économie viable orientée vers les services. (Graphique 6). Du point de vue méthodologique, il faut noter que les données des EFT sur l'emploi se rapportent aux personnes qui résident dans une région plutôt qu'à ceux qui travaillent dans cette région. Dans le cas de grands pays et/ou de vastes régions, ce fait peut être ignoré en pratique; mais, dans les pays plus petits, la divergence

Graphique 6: **Structure sectorielle de l'emploi**



potentielle entre emplois et personnes employées dans une région doit être gardée à l'esprit. De courtes distances et des réseaux de transport relativement développés permettent des migrations quotidiennes et ces dernières semblent avoir augmenté durant la période de transition, principalement de la périphérie aux centres de croissance.

Dans les quatre pays, l'emploi dans le secteur primaire – agriculture, sylviculture, pêche et exploitation minière – représente une proportion plus faible que la moyenne des PEC. En 2001, en Estonie la part du secteur primaire dans l'emploi total était tombée à 8,2%, suivie par la Slovénie avec 10,4%. En Lettonie et en Lituanie, le secteur primaire joue encore un rôle relativement important avec respectivement 15,2% et 16,8%. Au niveau régional, la part du secteur primaire montre des différences considérables. Elles varient de 1% dans la région de Põhja-Eesti (EE001) à 42% dans celle de Taurages (LT007), dépassant nettement la variation observée dans le secteur secondaire et tertiaire de l'emploi. Bien que l'agriculture ne soit le secteur le plus important dans aucune région, une composante agricole notable avec des parts d'emploi de 15% et plus se retrouve dans deux régions (Lääne-Eesti, EE004, et Kesk-Eesti, EE006) sur cinq en Estonie, dans sept régions sur dix en Lituanie, et dans toutes les régions de la Lettonie, à l'exception de la capitale Riga. Notamment, sur un total de cinq régions en Lettonie et en Lituanie, près ou plus d'un cinquième de l'emploi total se trouve dans le secteur primaire.

D'une part, des proportions aussi élevées reflètent évidemment encore le rôle des pays baltes en tant que fournisseurs de nourriture dans le contexte de l'ancienne Union soviétique. D'autre part, elles indiquent que la production agricole à petite échelle (ou de subsistance) joue un certain rôle tampon en période de difficultés économiques et sociales, où les opportunités d'emploi se trouvent brusquement réduites dans les autres secteurs. En Slovénie, une part d'emploi agricole supérieur à 15% du total est observé dans les régions de Pomurska (SI001) et de Spodnje-posavska (SI006). Contrairement à l'Estonie, à la Lettonie et à la Lituanie, la restructuration du secteur agricole n'est jamais devenue une question majeure en Slovénie étant donné que durant l'ère socialiste la terre est restée en grande partie entre des mains privées. En conséquence, la situation dans les régions rurales du pays a subi des transformations moins abruptes que dans les états baltes.

L'emploi dans le secteur secondaire atteint son niveau le plus élevé en Slovénie avec 37,6%. En Estonie, l'emploi industriel représente un tiers de l'emploi total; en Lettonie et en Lituanie sa proportion dépasse à peine 25–26%. Dans les régions, les parts de l'emploi dans le secteur secondaire varient plutôt considérablement de 47,1% dans la région de Koroska (SI003) en Slovénie à tout juste 15,6% dans celle de Taurages (LT007) en Lituanie. Représentant la position de la Slovénie comme centre industriel le plus avancé de l'ancienne Yougoslavie, presque toutes les régions où l'industrie représente plus de 40% de l'emploi total (Koroska, SI003, Savinjska, SI004, Zasavska, SI005, Spodnje-posavska,

SI006, Jugovzhodna Slovenija, SI00D, Gorenjska, SI009, Notrjansko-Kraska, SI00A, et Goriska, SI00B) se trouvent dans ce pays. Dans les états baltes, seule la région de Kirde-Eesti (EE007) en Estonie montre un profil industriel aussi fort avec une part de l'emploi dans le secteur secondaires atteignant 44%.

En plus de la présence/absence de régions où l'industrie est prédominantes, il y a également des différences notables dans la distribution spatiale de l'emploi dans le secteur secondaire. En Slovénie, il n'y a pas de concentration spatiale prononcée de l'industrie, mais la répartition suit un modèle polycentrique. L'Estonie représente un pays ayant une seule région (Kirde-Eesti, EE007) avec un profil industriel écrasant; dans toutes les autres régions, la part de l'emploi dans le secteur secondaire est proche de la moyenne nationale avec des variations mineures. La Lettonie est le seul pays où la région de la capitale est caractérisée par une proportion de l'emploi industriel supérieure à la moyenne. En même temps, la Lettonie est dotée également de la variabilité régionale la plus faible de la part du secteur secondaire. En Lituanie, les concentrations de l'emploi industriel se retrouvent dans différentes parties du pays (Alytaus, LT001, Telsiu, LT008, et Utenos, LT009).

Durant la période de transition, les pertes d'emploi dans l'agriculture et l'industrie ont eu lieu en parallèle avec une augmentation des opportunités d'emploi dans les services, qui constituent le plus grand secteur économique dans tous les pays concernés. En Lettonie, la part de l'emploi dans les services atteint 59,7%, suivie par l'Estonie (58,7%) et la Lituanie (56,3%). Comme un reflet de son large secteur industriel, la proportion des services est quelque peu plus faible en Slovénie (52,0%). Au niveau régional, l'emploi dans le secteur des services varie de 72,1% dans la région d'Obalno-Kraska (SI00C) à 35,9% dans celle de Pomurska (SI001). Il représente la part la plus importante de personnes ayant un emploi dans presque toutes les régions, à l'exception de quatre régions de la Slovénie (Pomurska, SI001, Koroska, SI003, Zasavska, SI005, et Jugovzhodna Slovenija, SI00D).

En ce qui concerne sa localisation, l'emploi dans le secteur tertiaire est concentré dans les grandes villes et les régions des capitales présentent de façon caractéristique les parts de services les plus élevées. Cela est vrai pour les trois pays baltes avec jusqu'à 70% de personnes ayant un emploi dans ce secteur (dans la région de Riga). En Estonie et en Lettonie, les régions des capitales constituent également les seules régions ayant une proportion de l'emploi tertiaire supérieure à la moyenne nationale. En Lituanie, une proportion d'emploi dans le secteur des services supérieure à la moyenne se trouve également dans les régions de Kauno (LT002) et de Klaipėdos (LT003). Cette dernière comprend un port maritime majeur du pays et une université. La Slovénie constitue un cas intéressant où la concentration de services la plus élevée n'est pas située dans la région de la capitale, mais dans la région côtière d'Obalno-Kraska (SI00C), localisation dont le port de Koper et une industrie

du tourisme développée sont évidemment responsables. Enfin, toutes les régions présentent le modèle traditionnel d'un emploi féminin concentré dans le secteur tertiaire, alors que l'emploi dans le secteur primaire et secondaire est dominé par les hommes.

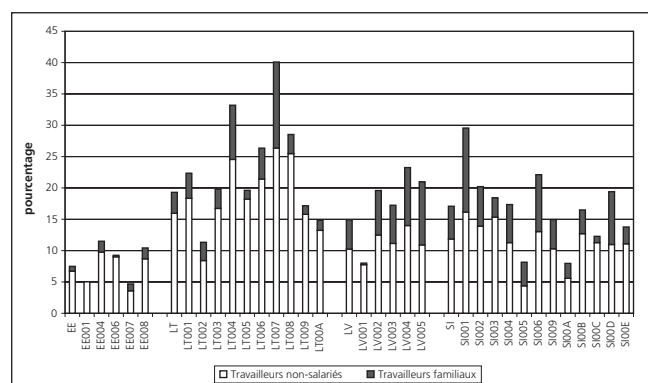
L'emploi non-salarié

La transition vers une économie de marché et la (ré)émergence de l'esprit d'entreprise ont été accompagnées par la différenciation des personnes ayant un emploi en salariés, travailleurs indépendants et travailleurs familiaux. Une augmentation de l'emploi non-salarié tend à être associée à la création de nouvelles affaires qui élargissent les possibilités d'emploi et compensent les pertes du secteur étatique en déclin. A part cela, le travail indépendant dans les pays en transition – en particulier dans l'agriculture de subsistance – joue souvent un rôle tampon et offre à certains segments de la population une possibilité de survivre avec des prestations de sécurité sociale relativement modestes.

La proportion de travailleurs non-salariés montre des différences considérables dans les différents pays. La part des travailleurs non-salariés apparaît la plus élevée en Lituanie, où elle représente près d'un sixième des personnes ayant un emploi (15,9%). En Estonie, le chiffre correspondant est de 6,7% seulement, ce qui est le niveau le plus faible observé dans les PEC. La Lettonie et la Slovénie occupent des positions intermédiaires, avec 10,2% et 11,8% respectivement. Il faut noter que les chiffres ci-dessus n'incluent pas les travailleurs familiaux qui apportent leur contribution à l'entreprise familiale mais dont la distinction avec les travailleurs non-salariés n'est pas toujours très nette. L'inclusion des travailleurs familiaux augmenterait le taux de l'emploi non-salarié de 0,8% en Estonie à 5,2% en Slovénie, mais cela ne changerait pas le classement des pays. Le Graphique 7 présente la variabilité régionale de la proportion des travailleurs non-salariés ainsi que des travailleurs familiaux, par opposition aux salariés.

Dans les régions, la part des travailleurs non-salariés et des travailleurs familiaux varie de 4,7% dans la région de Kirde-Eesti (EE007) à 40,1% dans celle de Taurages (LT007), et il y a une nette relation entre le taux de l'emploi non-salarié et

Graphique 7: **Part des travailleurs non-salariés et des travailleurs familiaux**



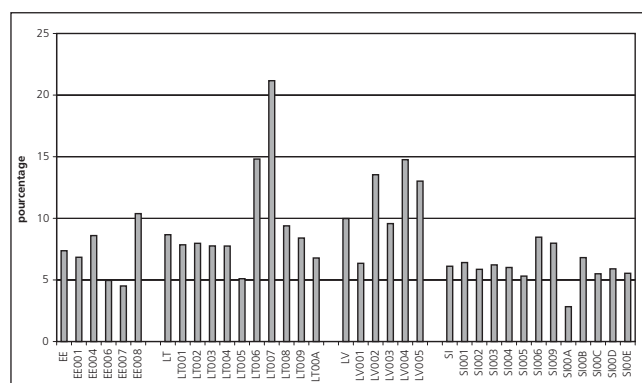
la proportion de l'agriculture. Ainsi, comme noté ci-dessus, en Lituanie, la région de Taurages se distingue par la part la plus élevée d'emploi non-salarié ainsi que par la proportion la plus importante d'emploi dans le secteur primaire. Fondamentalement, ceci est également vrai pour les régions de Pomurska (SI001) en Slovénie et de Zemgale (LV004) en Lettonie. Les régions des capitales, les régions avec une proportion de services supérieure à la moyenne et les régions industrielles représentent, au contraire, le taux d'emploi non-salarié le plus faible. Du point de vue du développement économique, cela implique que le travail non-salarié n'est pas nécessairement associé aux secteurs qui génèrent l'innovation, mais plutôt aux sphères traditionnelles de l'activité économique. Indirectement, cela souligne l'importance du rôle d'amortisseur de l'emploi non-salarié dans les économies de transition.

Le Graphique 7 fournit également un aperçu du rapport numérique entre travailleurs non-salariés et travailleurs familiaux. Bien que dans toutes les régions le nombre de travailleurs non-salariés dépasse celui des travailleurs familiaux, ce rapport présente une variation considérable. Sur un total de dix régions – Taurages (LT007) en Lituanie, toutes les régions non capitales de la Lettonie, Pomurska (SI001), Savinjska (SI004), Zasavska (SI005), Spodnjeposavska (SI006) et Jugovzhodna Slovenija (SI00D) en Slovénie – les travailleurs familiaux représentent plus de la moitié du nombre des travailleurs non-salariés. Parmi ces régions, une contribution particulièrement significative des travailleurs familiaux est observée dans celle de Latgale (LV005) où leur nombre est presque égal à celui des travailleurs non-salariés. Cependant, dans plusieurs régions l'estimation du nombre de travailleurs familiaux est loin d'être fiable.

Emploi à temps partiel et emploi temporaire

Un trait caractéristique des structures de travail de la population des PEC est un taux relativement faible de l'emploi à temps partiel. Héritage de la planification centralisée qui visait à la mobilisation totale des ressources de travail disponibles, cette caractéristique n'a subi que des changements limités depuis le début de la transition. Dans les différents pays, le niveau global de l'emploi à temps partiel ne présente pas de différences marquées (Graphique 8). En 2001, la Slovénie montrait le taux le plus faible d'emploi à

Graphique 8: **Part de l'emploi à temps partiel**



Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie

temps partiel avec 6,1%, suivie de l'Estonie avec 7,4%. La proportion la plus élevée de travail à temps partiel était observée en Lettonie où elle représentait un dixième de l'emploi total. La Lituanie était également proche du maximum avec 8,7%.

Comme attendu, les différences du taux d'emploi à temps partiel dans les régions sont plus importantes qu'au niveau national. L'importance du travail dont la durée est inférieure au plein temps varie de moins de 3% dans la région de Notrjansko-Kraska (SI00A) dans le sud-ouest de la Slovénie à 21,2% dans celle de Taurages (LT007) dans le nord de la Lituanie. Cependant, il ne semble pas y avoir de schéma commun clairement perceptible et de la variabilité régionale. De tous les pays, la Slovénie montre la plus grande similarité entre régions. En Estonie, l'emploi à temps partiel semble être le plus répandu dans la région de Louna-Eesti (EE008), centrée autour de la ville de Tartu avec l'une des principales universités des pays baltes. Les niveaux les plus faibles se trouvent dans la région industrielle de Kirde-Eesti (EE007), d'une part, et de Kesk-Eesti (EE006), d'autre part, qui a un secteur agricole relativement important.

En Lettonie, l'emploi à temps partiel n'est pas prédominant dans la région de la capitale Riga (LV001,) les autres régions montrant des niveaux plus de deux fois plus élevés, à l'exception de celle de Kurzeme (LV003) sur la côte. Les régions de Lituanie montrent la plus grande variation, les taux allant de moins de 5% dans la région de Panevezio (LT005) à plus d'un cinquième dans celle de Taurages, et il est intéressant de noter que Panevezio et Taurages sont également les seules régions où le profil du taux d'emploi à temps partiel par sexe est inversé. Alors que l'emploi à temps partiel tend à être plus répandu parmi les femmes étant donné que cela facilite la combinaison des responsabilités familiales et du travail, l'opposé semble être le cas dans ces deux régions.

Comparée à l'emploi à temps partiel, la variation entre pays de la diffusion de l'emploi temporaire est plus importante et suit un schéma différent (Graphique 9). Les emplois temporaires sont les plus répandus en Slovénie où de tels arrangements représentaient 13,1% de tous les salariés. Ce chiffre est le plus élevé des pays en transition, comparable à la moyenne des états membres de l'UE. L'Estonie, au

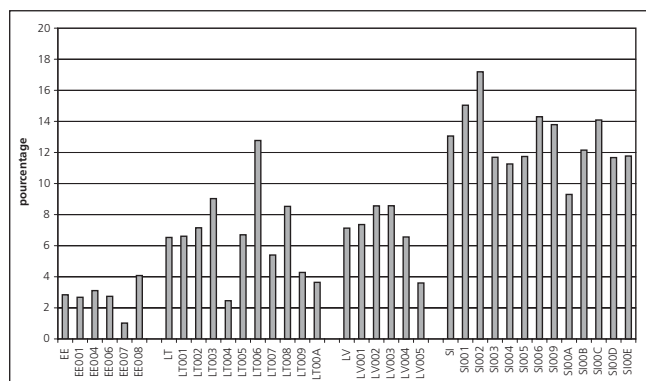
contraire, présente le taux d'emploi temporaire le plus faible parmi les PEC (2,8%). La Lettonie et la Lituanie occupent des positions intermédiaires avec respectivement 7,1% et 6,5%. Cependant, l'ampleur des différences ne sous-entend pas nécessairement une variation correspondante de la sécurité de l'emploi. Le profil observé indique plutôt une variation dans les cadres légaux et réglementaires et dans les pratiques nationales. En Estonie, par exemple, la période relativement courte des préavis de licenciements explique pourquoi les contrats temporaires sont plutôt rares.

Les variations régionales indiquent également qu'il n'y a aucune relation perceptible entre le taux de l'emploi temporaire, d'une part, et les niveaux de chômage et la structure sectorielle, d'autre part. Ainsi, la plus faible part d'emploi temporaire (1%) peut-elle être observée dans le Kirde-Eesti (EE007), une région industrielle du nord-est de l'Estonie. La même région présente nettement le pire niveau de chômage du pays. Un schéma assez similaire s'applique à la Lettonie où le niveau de l'emploi temporaire le plus faible se trouve au Latgale (LV005), une région frontalière avec la Fédération de Russie qui présente un taux de chômage de plus de 20%. Les différences entre les autres régions sont relativement modestes en Estonie ainsi qu'en Lettonie.

Comme pour l'emploi à temps partiel, les différences régionales les plus importantes en ce qui concerne l'emploi temporaire peuvent être observées en Lituanie. Les parts d'emploi temporaire supérieures à la moyenne se trouvent dans la région de Siauliu (LT006), suivie par celle de Klaipėdos (LT003), orientée vers les services, et de Telsiu (LT008), avec une orientation industrielle prononcée. Un schéma assez similaire existe en Slovénie où le taux d'emploi temporaire le plus élevé se trouve dans la région de Podravska (SI002), qui présente la part d'emploi dans le secteur secondaire la plus grande et des niveaux de chômage élevés, suivie par la région agricole de Pomurska (SI001), mais également par celle d'Obalno-Kraska (SI00C), performante dans le secteur des services.

Une analyse séparée des composantes volontaire et involontaire à la fois de l'emploi à temps partiel et de l'emploi temporaire pour les régions de niveau 3 de ces pays est impossible en raison du manque de chiffres statistiques fiables pour la plupart de ces régions.

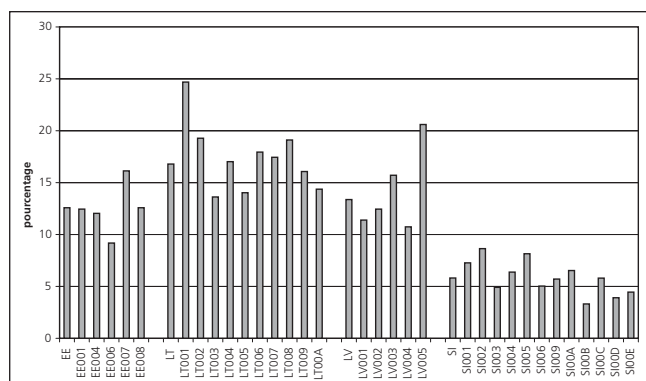
Graphique 9: **Part de l'emploi temporaire**



Les niveaux de chômage

Le chômage représente une sous-utilisation explicite des ressources en main d'œuvre qui requière considération d'un point de vue économique comme d'un point de vue social. Un chômage persistant entraîne des difficultés considérables pour les individus et les ménages, en particulier en comparaison du contexte de sécurité remarquable de l'emploi assurée par la planification centralisée. Pour cette raison, l'importance de l'observation du chômage et de l'allègement de ses conséquences peut difficilement être surestimée dans la perspective régionale.

Graphique 10: **Taux de chômage**



Le taux de chômage – communément défini comme la proportion dans la population active des personnes sans travail, à la recherche d'un emploi et disponibles pour en prendre un – montre des variations considérables d'un pays à l'autre (Graphique 10). En Slovénie, le taux de chômage est remarquablement faible avec seulement 5,8% de la population active en 2001, le plus faible de tous les PEC et sensiblement inférieur à la moyenne des pays de l'UE. Les résultats pour les pays baltes sont nettement moins bons, avec un chômage variant de 12,6% en Estonie et 13,4% en Lettonie à 16,8% en Lituanie, le quatrième niveau le plus élevé des PEC.

Dans les régions, la variation du chômage est de manière compréhensible encore plus importante. Le niveau le plus faible se trouve dans la région de Goriska (SI00B) avec un taux de chômage de 3,3%. A l'autre extrême, dans celle d'Alytaus (LT001) près d'un quart (24,7%) de la population active est sans emploi et en recherche un.

Dans les différents pays, la variation régionale du chômage suit des schémas distincts. En Estonie, le chômage est le plus élevé dans la région de Kirde-Eesti, EE007, (16,1%) qui a un profil industriel prononcé et une importante population immigrante. Comparée à la moyenne nationale, la meilleure performance est enregistrée dans la région de Kesk-Eesti, EE006, (9,2%) qui présente un secteur agricole relativement important. Il mérite d'être noté que c'est aussi la seule région en-dehors de la Slovénie où le chômage reste inférieur à la barre des 10%.

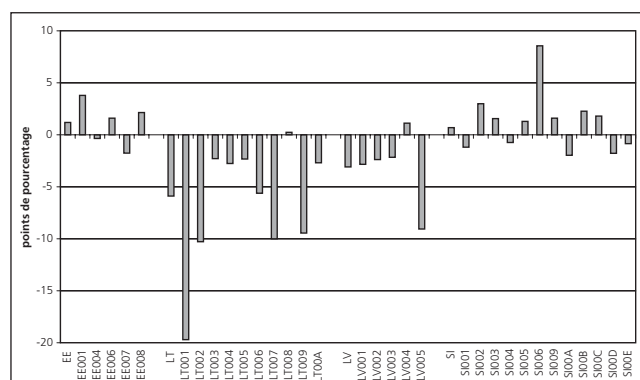
Dans les deux autres états baltes, la variation régionale du chômage apparaît plus forte. En Lettonie, la région de Latgale (LV005) sur la frontière avec la Russie et la Biélorussie se distingue par un chômage très élevé dépassant un cinquième de la population active (20,6%). Dans celle de Kurzeme (LV003) également le taux de chômage est nettement supérieur à la moyenne nationale, tandis que les autres régions sont groupées autour de la barre des 11–12%. En Lituanie, seulement trois régions sur dix – la région de la capitale Vilnius (LT00A), celles de Klaipėdos (LT003) et de Panevezio (LT005) – présentent un taux de chômage inférieur à 15%. Le deuxième niveau de chômage le plus élevé se trouve notamment dans la région de Kauno (LT002), indiquant une différence relativement grande entre les deux principaux centres urbains du pays.

Malgré une incidence du chômage comparativement faible, de nettes variations régionales peuvent également être observée en Slovénie. Un taux de chômage sensiblement supérieur à la moyenne nationale est enregistré dans les régions de Pomurska (SI001), Podravska (SI002) et Zasavska (SI005), reflétant la perte d'emploi dans l'industrie et l'exploitation minière, mais aussi dans l'agriculture et la sylviculture. Géographiquement, les régions ayant des niveaux de chômage plus élevés tendent à être concentrées dans la partie est du pays. Néanmoins, même la région de Slovénie ayant le taux de chômage le plus élevé reste au-dessous du niveau des différentes régions des autres pays.

Comparé à l'analyse des niveaux d'emploi, le nombre relativement petit de chômeurs pose de graves limites aux désagréments par sexe et âge. Cela empêche en particulier une analyse systématique du chômage des jeunes dans les différents pays. En Slovénie, par exemple, avec un taux national de chômage des jeunes de 15,7%, pour toutes les régions les estimations ne satisfont pas aux critères de fiabilité statistiques. Dans les états baltes également, où le chômage des jeunes varie de 22,9% en Lettonie et 24,5% en Estonie, à 30,9% en Lituanie, les chiffres pour la plupart des régions se situent en-dessous ou juste au-dessus des limites de fiabilité.

Des variations sensibles peuvent être également observées en ce qui concerne les différences de chômage par sexe (Graphique 11). En Estonie et en Slovénie, la différence entre le taux de chômage des femmes en âge de travailler et des hommes est très petite, avec un taux de chômage légèrement plus élevé parmi les femmes. Au contraire, la Lettonie et plus particulièrement la Lituanie présentent des différences par sexe plus importantes au désavantage des hommes. Au niveau régional, les femmes semblent avoir le désavantage le plus fort dans la région de Spodnjeposavska (SI006) en Slovénie, mais le nombre d'hommes chômeurs dans celle-ci ne permet pas de conclure valablement. La seconde plus grande différence par sexe de même sens peut être trouvée dans la région de Põhja-Eesti (EE001), la région de la capitale de l'Estonie. Le plus grand excès du chômage masculin sur le féminin – près de 20 points de pourcentage – est enregistré dans la région d'Alytaus (LT001). En Lituanie ainsi qu'en Lettonie, les régions qui ont les différences par

Graphique 11: **Différence entre les taux de chômage par sexe, femmes-hommes**



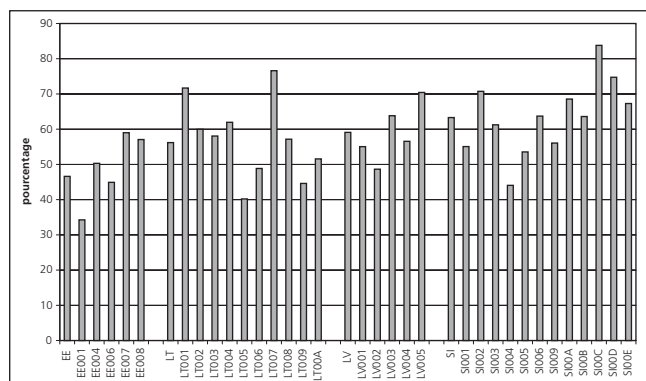
sexe les plus importantes tendent à coïncider avec celles qui présentent les taux de chômage les plus élevés. En d'autres termes, le chômage masculin semble être principalement responsable des niveaux de chômage extrêmement élevés.

Le chômage de longue durée et le chômage enregistré

La gravité du chômage pour les individus concernés individuellement dépend dans une grande mesure de la durée pendant laquelle ils ont fait l'expérience d'échecs dans la recherche d'un emploi. Pour ceux-ci, de courtes interruptions dans l'emploi tendent à être plus facilement acceptables qu'un chômage de longue durée qui implique des difficultés sociales et économiques considérables. D'un point de vue politique, le chômage de longue durée a également prouvé qu'il était plus difficile à éliminer étant donné qu'il provient habituellement de déséquilibres structurels persistants et/ou d'inadéquation des qualifications plutôt que de facteurs cycliques passagers. De plus, le chômage de longue durée crée lui-même des obstacles aux mécanismes de compensation du marché du travail – plus une personne reste longtemps sans travailler, moins elle devient attractive pour des employeurs potentiels, jusqu'à abandonner tout effort pour trouver un emploi.

En 2001, les quatre pays examinés présentaient une part de chômage de longue durée relativement élevée, la limite entre le chômage de courte durée et de longue durée étant fixée à 12 mois conformément aux recommandations internationales (Graphique 12). La proportion de chômage de longue durée la plus faible se trouve en Estonie (46,6%), alors que dans les autres pays plus de la moitié des chômeurs cherchait un emploi depuis un an ou plus. La proportion de chômage de longue durée la plus élevée était enregistrée en Slovaquie où le chiffre correspondant approche les deux tiers (63,3%), ce qui est un des niveaux les plus élevés observés parmi les PEC. La Lettonie et la Lituanie forment un groupe intermédiaire avec un pourcentage de chômage de longue durée quelque peu inférieur à trois cinquièmes. Au niveau régional, la part de chômeurs longue durée montre une variation plus importante – de 34,3% dans la région de Pohja-Eesti (EE001) à 83,8% dans celle d'Obalno-Kraska (SI00C). Des différences régionales substantielles existent également à l'intérieur de chacun des

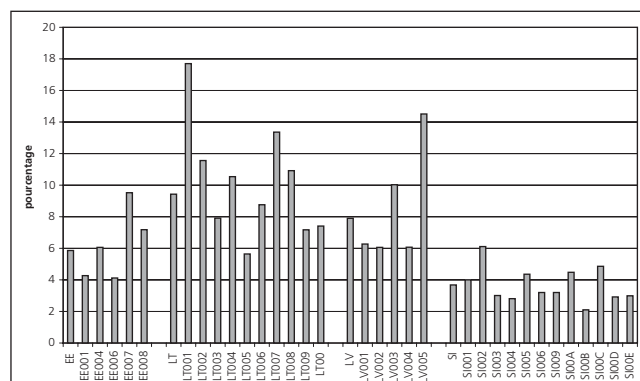
Graphique 12: Part du chômage de longue durée



pays pris individuellement, la plus forte variabilité étant présentée par la Slovaquie où la proportion de chômage de longue durée varie entre 44,1% et 83,8%.

Afin d'évaluer la sévérité du chômage de longue durée du point de vue de la population, il faut prendre en compte non seulement la proportion de personnes qui recherchent un emploi depuis une longue période, mais aussi le taux de chômage de longue durée par rapport à la population active. Dans ce but, le Graphique 13 présente le taux de chômage de longue durée pour la population en âge de travailler. Comparée à la proportion des chômeurs de longue durée, cette mesure révèle une image sensiblement différente. En ce qui concerne les pays, le changement le plus important concerne la Slovaquie qui passe du sommet au plus bas du classement. En Slovaquie, les chômeurs de longue durée constituent 3,7% de la force de travail du pays. Le taux de chômage de longue durée le plus élevé se trouve en Lituanie (9,4%), l'Estonie (5,9%) et la Lettonie (7,9%) occupant des positions intermédiaires. En laissant de côté quelques exceptions, au niveau des régions le profil ressemble à la variation du taux de chômage global. Ainsi, le taux de chômage de longue durée le plus élevé est enregistré dans la région d'Alytaus en Lituanie (17,7%) et, en conséquence, le niveau le plus faible dans celle de Goriska en Slovaquie (2,1%).

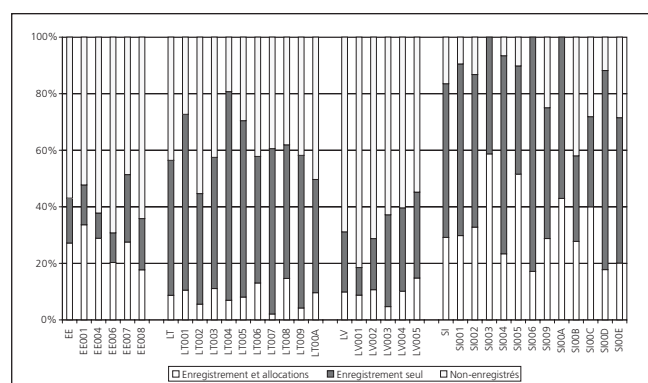
Graphique 13: Taux du chômage de longue durée



Dans tous les pays, les hommes ont un taux de chômage de longue durée plus élevé que les femmes, mais le petit nombre de chômeurs de longue durée, en particulier dans les régions de la Slovaquie, empêche l'analyse par sexe et tranches d'âge au niveau régional.

Avec leur couverture complète du chômage existant dans la population, les EFT fournissent également un aperçu de la mesure dans laquelle les demandeurs d'emploi reçoivent un soutien des institutions du marché du travail. Dans cette perspective, trois catégories principales de chômeurs peuvent être distinguées: ceux qui déclarent être enregistrés et bénéficier d'allocations, être enregistrés mais ne pas bénéficier d'allocations et ne pas être enregistrés (Graphique 14). De tous les pays étudiés, la Slovaquie présente un enregistrement presque complet des chômeurs (83,5%). En Lituanie aussi, plus d'une moitié des chômeurs (57,2%) est enregistrée. En Estonie et en Lettonie, la part des demandeurs d'emploi enregistrés est sensiblement plus

Graphique 14: **Chômage enregistré et allocations**



faible avec respectivement 43,1% et 33,2%. Au niveau des régions, l'éventail des situations s'étend d'un enregistrement quasiment complet dans plusieurs régions de la Slovénie (Koroska, SI003, Spodnjeopavska, SI006, et Notrjansko-Kraska, SI00A) à moins de 20% dans la région de la capitale de la Lettonie (LV001).

De façon intéressante, l'enregistrement des chômeurs représente le seul aspect du marché du travail où l'étendue de la variation entre pays dépasse nettement la variation correspondante à l'intérieur de chacun des pays pris individuellement. Cette observation souligne l'importance des législations et procédures nationale qui gouvernent l'enregistrement du chômage. Evidemment, les parts de

chômage enregistré remarquablement faibles en Estonie et Lettonie indiquent un relativement bas niveau d'assistance disponible qui se traduit par une très faible motivation des personnes à s'enregistrer.

En ce qui concerne la proportion de personnes bénéficiant des allocations de chômage, les différences entre pays sont plus petites, et le classement est également quelque peu modifié. La Slovénie se classe une fois de plus première (29,2%), suivie de relativement près par l'Estonie (27,2%). En Lettonie et en Lituanie, la proportion des bénéficiaires d'allocations apparaît extrêmement faible avec respectivement 9,9% et 9,5% de chômeurs. Dans les régions, les différences sont encore plus frappantes – dans la région de Koroska (SI003) près de 60% des chômeurs bénéficient d'allocations, tandis que dans de nombreuses régions de la Lituanie ce chiffre chute à 5% ou moins. A quelques exceptions près, la variation entre les pays du pourcentage de chômeurs bénéficiant d'allocations tend à dépasser celle observée à l'intérieur de chacun des pays pris individuellement. Du point de vue méthodologique cela souligne le fait que l'influence des législations et procédures nationales sur les statistiques de chômage enregistrée rendent celles-ci inappropriées pour les comparaisons internationales du niveau du chômage. Tout comme pour le chômage de longue durée, les EFT ne permettent l'utilisation de désagrégations par sexe et tranches d'âge ni pour le chômage enregistré, ni pour la perception d'allocations de chômage.

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie

Indicateurs sélectionnés du marché du travail pour les régions de niveau 3

Pays Région	Code	Population			Emploi				
		Total	15–64	Taux de	(total)	15–24	25–54	55–64	15–64
		1000	%	Dépendance	15+	Taux	Taux	Taux	Taux
Estonie	EE	1429	68,1	46,9	613	27,1	75,8	48,6	61,1
Pohja-Eesti	EE001	538	68,6	45,9	251	37,4	77,7	53,1	65,1
Lääne-Eesti	EE004	186	66,3	50,8	72	23,4	73,9	43,1	57,6
Kesk-Eesti	EE006	152	69,1	44,8	69	15,8	81,8	51,0	63,2
Kirde-Eesti	EE007	192	71,7	39,6	77	18,7	71,5	45,6	55,7
Louna-Eesti	EE008	361	66,0	51,5	144	23,7	73,6	44,7	59,0
Lituanie	LT	3693	67,0	49,2	1482	22,9	75,5	39,5	58,7
Alytaus	LT001	202	68,0	47,1	73	19,5	69,7	34,5	52,5
Kauno	LT002	749	67,4	48,4	298	23,1	72,3	45,0	57,8
Klaipėdos	LT003	403	66,7	50,0	173	26,7	78,6	50,2	63,3
Marijampolės	LT004	198	64,2	55,7	74	23,6	75,9	37,3	56,9
Panevezio	LT005	320	67,3	48,7	127	22,0	78,2	33,8	58,1
Siauliai	LT006	394	63,5	57,5	153	18,1	75,3	39,1	59,3
Tauragės	LT007	142	63,4	57,6	56	(22,5)	74,6	42,7	59,9
Telsiai	LT008	189	63,7	56,9	67	23,4	73,7	29,6	55,4
Utenos	LT009	199	66,9	49,5	79	(10,5)	76,7	38,8	58,8
Vilniaus	LT00A	896	69,8	43,2	382	26,2	77,5	36,2	59,5
Lettonie	LV	2365	67,5	48,2	964	29,0	75,9	36,4	58,9
Rīga	LV001	959	69,6	43,6	423	31,6	79,5	37,1	62,1
Vidzeme	LV002	360	66,0	51,6	151	29,2	77,7	43,7	61,0
Kurzeme	LV003	321	67,2	48,8	125	29,1	73,3	37,5	56,9
Zemgale	LV004	345	64,1	56,0	138	26,4	77,2	42,5	60,2
Latgale	LV005	381	66,8	49,8	127	24,2	65,6	21,6	48,9
Slovénie	SI	1991	70,3	42,2	914	30,3	83,8	23,4	63,6
Pomurska	SI001	124	69,6	43,6	60	37,7	80,2	30,0	63,2
Podravska	SI002	320	71,2	40,5	141	29,6	79,3	24,5	60,7
Koroska	SI003	74	71,3	40,3	34	34,7	83,5	(16,2)	63,8
Savinjska	SI004	258	70,7	41,4	116	24,4	82,5	23,4	62,1
Zasavska	SI005	46	68,5	46,1	19	(23,8)	77,5	.	57,8
Spodnje-posavska	SI006	69	69,2	44,4	33	34,5	82,3	(33,9)	66,1
Gorenjska	SI009	197	70,4	42,1	91	32,3	87,5	16,8	63,4
Notranjsko-kraska	SI00A	50	69,1	44,7	23	(29,4)	86,7	.	65,5
Goriska	SI00B	119	69,4	44,1	55	30,6	88,0	(16,4)	65,3
Obalno-kraska	SI00C	104	70,5	41,9	48	28,5	83,5	(22,5)	65,3
Jugovzhodna Slovenija	SI00D	138	68,8	45,4	68	38,1	84,3	33,5	67,7
Osrednjeslovenska	SI00E	490	70,6	41,6	227	28,8	86,6	24,6	64,5

Marchés régionaux du travail en Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovénie

Indicateurs sélectionnés du marché du travail pour les régions de niveau 3

Pays Région	Code	Emploi						Chômage		
		primaire	secondaire	tertiaire	Non-salarié	Temps partiel	Temporaire	(total) 15+	15-64 Taux	de longue durée %
		%	%	%	%	%	%	1000	Taux	%
Estonie	EE	8,2	33,1	58,7	6,7	7,4	2,8	87,0	12,6	46,6
Pohja-Eesti	EE001	(1,0)	31,7	67,3	5,0	6,8	2,7	34,6	12,5	34,3
Lääne-Eesti	EE004	16,4	33,4	50,1	9,8	(8,6)	(3,1)	9,7	12,0	50,3
Kesk-Eesti	EE006	16,7	29,7	53,6	9,0	(5,0)	(2,7)	6,9	9,2	(44,9)
Kirde-Eesti	EE007	11,2	44,1	44,7	(3,6)	4,5	.	15,0	16,1	59,0
Louna-Eesti	EE008	11,1	31,1	57,8	8,7	10,4	4,1	20,8	12,6	57,1
Lituanie	LT	16,8	26,9	56,3	16,0	8,7	6,5	293,1	16,8	56,2
Alytaus	LT001	16,4	33,2	50,5	18,3	7,9	(6,6)	23,6	24,7	71,7
Kauno	LT002	9,2	30,0	60,8	8,4	8,0	7,2	69,7	19,3	60,0
Klaipėdos	LT003	17,3	25,4	57,3	16,7	7,8	9,0	26,8	13,6	58,1
Marijampolės	LT004	28,4	29,0	42,6	24,6	7,8	.	14,8	17,0	62,0
Panevezio	LT005	20,6	28,3	51,1	18,2	5,1	6,7	20,4	14,0	40,2
Siauliai	LT006	30,5	19,6	49,9	21,4	14,8	12,8	32,5	17,9	48,9
Tauragės	LT007	42,0	15,6	42,5	26,4	21,2	.	11,4	17,4	76,6
Telsiai	LT008	23,8	34,7	41,6	25,5	9,4	(8,5)	15,7	19,1	57,2
Utenos	LT009	13,3	33,4	53,4	15,8	8,4	(4,3)	15,0	16,1	44,6
Vilniaus	LT00A	9,5	24,9	65,6	13,2	6,8	3,6	62,8	14,4	51,6
Lettonie	LV	15,2	25,1	59,7	10,2	10,0	7,1	145,3	13,4	59,1
Rīga	LV001	2,9	26,9	70,2	7,8	6,4	7,4	53,6	11,4	55,0
Vidzeme	LV002	24,8	28,3	46,9	12,5	13,5	8,6	20,6	12,5	48,6
Kurzeme	LV003	22,4	25,3	52,3	11,1	9,6	8,6	22,9	15,7	63,8
Zemgale	LV004	30,3	20,2	49,6	14,0	14,8	6,6	16,0	10,7	56,6
Latgale	LV005	21,3	20,6	58,1	10,9	13,0	3,6	32,2	20,6	70,4
Slovénie	SI	10,4	37,6	52,0	11,9	6,1	13,1	55,1	5,8	63,3
Pomurska	SI001	24,6	39,4	35,9	16,1	6,4	15,0	4,3	7,3	(55,1)
Podravska	SI002	11,8	33,9	54,4	13,9	5,9	17,2	13,1	8,6	70,7
Koroska	SI003	10,4	47,1	42,5	15,3	(6,2)	(11,7)	(1,7)	(4,9)	(61,2)
Savinjska	SI004	13,8	42,1	44,2	11,3	6,0	11,3	7,7	6,4	44,1
Zasavska	SI005	(12,8)	46,4	40,9	.	.	11,7	(1,6)	(8,2)	.
Spodnje-posavska	SI006	17,8	40,0	42,2	13,0	(8,5)	(14,3)	(1,7)	(5,0)	(63,7)
Gorenjska	SI009	7,4	45,5	47,1	10,3	8,0	13,8	5,3	5,7	(56,1)
Notranjsko-kraska	SI00A	(5,2)	46,6	48,2	(5,6)	.	(9,3)	(1,6)	(6,5)	(68,6)
Goriska	SI00B	8,1	45,0	46,9	12,7	6,8	12,2	(1,8)	(3,3)	(63,6)
Obalno-kraska	SI00C	3,0	24,9	72,1	11,3	(5,5)	14,1	(3,1)	(5,8)	(83,8)
Jugovzhodna Slovenija	SI00D	14,7	45,6	39,7	11,0	5,9	11,7	(2,6)	(3,9)	(74,7)
Osrednjeslovenska	SI00E	5,5	29,1	65,4	11,1	5,5	11,8	10,4	4,5	67,3

Séries chronologiques par pays

Bulgarie	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,0			+2,3			+5,4	-4,2	+23,0
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total (2000: 15+)	1000				6832	3266	3566	7933	3848	4085
tranche d'âge 15-64	1000				5502	2687	2815	5366	2630	2736
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%				43,9	43,1	44,7	40,9	40,0	41,7
secondaire 2 ^{ème} cycle	%				42,3	44,6	40,2	42,9	46,0	40,1
3 ^{ème} cycle	%				13,7	12,3	15,1	16,2	14,0	18,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux							22,5	23,9	21,1
dépendance de personnes âgées	taux				24,2	21,6	26,7	25,4	22,4	28,2
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux				61,6	67,4	56,1	63,3	67,8	59,1
dépendance effective	taux				137,9	113,2	166,0	144,5	125,0	165,6
Emploi										
total (15+)	1000				2872	1532	1341	2752	1431	1321
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux				20,5	23,0	18,0	21,0	20,9	21,1
25-54	taux				69,7	72,1	67,4	68,0	69,3	66,8
55-64	taux				22,1	34,9	11,2	23,9	34,2	14,8
65+	taux				2,9	4,4	1,7	2,5	3,9	1,4
15-64	taux				51,5	56,1	47,2	50,7	53,6	47,9
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%				22,1	24,8	18,9	18,2	20,3	15,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	%				55,2	57,0	53,1	55,4	58,6	52,0
3 ^{ème} cycle	%				22,8	18,2	28,0	26,4	21,2	32,1
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%				13,2	15,4	10,6	9,7	12,1	7,1
industries extractives	%				1,5	2,2	0,6	1,5	2,3	0,7
industrie manufacturière	%				23,5	23,3	23,8	24,1	22,9	25,3
électricité, gaz et eau	%				2,0	2,7	1,2	2,2	3,1	1,2
construction	%				5,9	9,5	1,8	4,9	8,0	1,6
commerce et réparations	%				14,1	13,2	15,2	15,1	14,3	15,9
hôtels et restaurants	%				5,0	3,9	6,2	4,5	3,6	5,4
transport et communication	%				7,5	10,2	4,4	8,0	11,0	4,8
intermédiation financière	%				1,1	0,7	1,6	1,4	1,1	1,8
immobilier et services aux entreprises	%				3,2	3,0	3,5	3,9	3,9	3,8
administration publique	%				6,8	8,1	5,4	7,6	9,0	6,1
éducation	%				7,4	2,7	12,7	7,7	3,2	12,6
santé et travail social	%				5,8	2,5	9,6	5,8	2,5	9,4
autres services	%				3,1	2,7	3,6	3,5	3,1	4,0
non-salariés	% du total				14,6	18,2	10,5	13,6	17,2	9,7
temps partiel	% du total							3,2	2,8	3,7
CDD, intérimaires	% des salariés							6,2	6,4	5,9
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne				} 40,4	} 40,8	} 40,0	40,9	41,3	40,6
salariés à temps partiel	moyenne									21,1
non-salariés	moyenne				42,5	43,4	40,7	44,8	45,5	43,4
Chômage										
total (15+)	1000				556	304	252	684	377	307
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux				33,3	36,1	29,6	39,3	42,8	35,5
25-54	taux				14,6	14,6	14,7	17,6	18,4	16,8
55-64	taux				12,2	12,6	10,8	18,4	18,1	19,0
15-64	taux				16,4	16,8	(15,9)	20,0	21,0	19,0
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux				25,0	23,6	27,0	33,1	33,2	33,0
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux				15,8	16,0	15,6	19,4	19,7	19,0
3 ^{ème} cycle	taux				6,7	7,0	6,5	8,8	8,4	9,2
de longue durée	% du total				58,4	58,5	58,3	62,6	62,5	62,7

Séries chronologiques par pays

République tchèque										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	-1,2	-2,4	+44,2	-0,4	-0,9	+2,6	+2,9	+0,5	-8,9
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	10237	4956	5281	10222	4948	5274	10216	4949	5267
tranche d'âge 15-64	1000	7087	3523	3564	7111	3535	3576	7142	3554	3588
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	23,0	16,2	29,3	23,8	16,9	30,2	24,2	17,6	30,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	68,3	73,2	63,8	67,0	72,0	62,5	66,6	71,1	62,4
3 ^{ème} cycle	%	8,7	10,6	6,9	9,1	11,1	7,3	9,3	11,3	7,4
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	24,5	25,2	23,7	23,8	24,5	23,0	23,1	23,8	22,4
dépendance de personnes âgées	taux	20,0	15,4	24,5	20,0	15,4	24,4	19,9	15,4	24,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	71,8	79,7	63,9	71,2	79,0	63,5	70,7	78,5	63,0
dépendance effective	taux	80,3	53,8	114,2	82,5	55,6	116,8	82,2	55,6	116,4
Emploi										
total (15+)	1000	4716	2644	2071	4675	2623	2052	4701	2638	2063
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	38,3	42,7	33,9	36,4	39,3	33,6	34,4	37,4	31,5
25-54	taux	82,0	89,5	74,3	81,5	89,2	73,7	82,0	89,6	74,3
55-64	taux	37,6	53,2	23,6	36,1	51,6	22,1	36,9	52,4	23,0
65+	taux	4,5	6,9	2,9	4,1	6,8	2,3	3,9	6,5	2,2
15-64	taux	65,6	74,0	57,4	64,9	73,1	56,8	65,0	73,2	57,0
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	8,8	6,5	11,6	8,8	6,2	12,0	8,7	6,5	11,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	79,3	80,6	77,7	78,7	80,2	76,7	78,2	79,5	76,6
3 ^{ème} cycle	%	12,0	12,9	10,7	12,6	13,6	11,2	13,0	14,0	11,8
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	5,3	6,4	3,9	5,2	6,3	3,8	4,9	6,0	3,4
industries extractives	%	1,7	2,7	0,4	1,6	2,4	0,5	1,4	2,0	0,6
industrie manufacturière	%	27,7	29,8	25,0	27,4	29,9	24,2	28,1	30,9	24,6
électricité, gaz et eau	%	1,7	2,4	0,9	1,6	2,3	0,8	1,8	2,4	1,1
construction	%	9,4	15,5	1,8	9,4	15,3	1,7	9,1	14,6	2,1
commerce et réparations	%	13,7	11,4	16,6	12,9	10,7	15,8	12,7	10,4	15,7
hôtels et restaurants	%	3,4	2,6	4,4	3,4	2,6	4,5	3,4	2,7	4,3
transport et communication	%	7,8	9,6	5,6	7,9	9,6	5,8	7,6	9,4	5,3
intermédiation financière	%	2,1	1,3	3,1	2,0	1,2	3,1	2,1	1,6	2,8
immobilier et services aux entreprises	%	5,4	5,3	5,5	5,7	5,6	5,8	5,5	5,5	5,4
administration publique	%	6,3	5,8	6,9	6,6	6,3	7,0	6,6	6,5	6,8
éducation	%	6,0	2,5	10,5	6,4	2,6	11,2	6,5	2,7	11,3
santé et travail social	%	5,6	1,7	10,7	6,1	2,0	11,3	6,3	2,2	11,7
autres services	%	3,8	3,0	4,8	3,7	3,2	4,4	3,9	3,1	5,0
non-salariés	% du total	13,9	18,0	8,7	14,5	18,7	9,0	14,6	18,9	9,2
temps partiel	% du total	5,7	2,5	9,7	5,3	2,2	9,2	4,9	2,2	8,4
CDD, intérimaires	% des salariés	7,4	6,1	8,9	8,1	7,0	9,4	8,1	7,2	9,2
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	43,3	44,1	42,4	43,3	44,0	42,4	41,1	41,7	40,4
salariés à temps partiel	moyenne	26,2	24,5	26,7	25,8	24,4	26,2	25,2	24,0	25,6
non-salariés	moyenne	51,4	53,7	45,2	51,0	53,1	45,6	49,1	51,1	43,9
Chômage										
total (15+)	1000	437	204	233	449	207	242	409	190	220
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	16,6	16,3	16,9	17,0	17,4	16,4	16,3	16,5	16,2
25-54	taux	7,4	5,8	9,3	7,8	6,0	10,0	7,2	5,6	9,0
55-64	taux	4,9	4,8	4,9	5,3	5,3	5,2	4,4	4,2	4,9
15-64	taux	8,5	7,2	10,2	8,8	7,4	10,6	8,1	6,8	9,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	20,7	22,6	19,4	22,6	26,1	20,1	21,5	23,4	20,1
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	7,7	6,4	9,4	7,8	6,3	9,7	7,1	5,8	8,7
3 ^{ème} cycle	taux	3,0	2,6	3,7	3,0	2,3	4,0	2,5	2,0	3,3
de longue durée	% du total	36,5	32,0	40,4	49,1	48,3	49,8	51,5	49,6	53,1

Séries chronologiques par pays

Estonie	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+5,0	-4,3	+19,5	-0,7	-1,7	+13,3	+6,9	+1,5	-5,4
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	1436	667	770	1430	663	767	1429	664	764
tranche d'âge 15-64	1000	966	464	502	972	470	502	973	472	500
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	26,1	27,0	25,4	26,2	26,4	26,1	24,8	26,7	23,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	50,5	54,7	47,0	51,3	56,0	47,2	51,4	54,6	48,6
3 ^{ème} cycle	%	23,3	18,4	27,6	22,5	17,6	26,7	23,8	18,7	28,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	27,0	28,8	25,3	25,3	26,5	24,3	24,6	25,6	23,7
dépendance de personnes âgées	taux	21,7	14,8	28,0	21,8	14,8	28,4	22,2	15,0	29,0
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	70,3	76,2	64,8	70,0	75,6	64,8	69,9	74,5	65,6
dépendance effective	taux	91,2	69,1	114,5	95,9	74,3	118,6	93,9	69,7	120,3
Emploi										
total (15+)	1000	615	315	300	604	309	295	613	320	293
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	29,2	34,1	24,4	27,4	31,4	23,2	27,1	32,4	21,3
25-54	taux	77,3	79,4	75,2	76,8	79,5	74,2	75,8	79,5	72,2
55-64	taux	47,9	59,2	39,3	43,0	50,2	37,5	48,6	57,1	41,9
65+	taux	7,6	11,0	5,9	7,3	10,8	5,7	8,6	14,5	5,7
15-64	taux	62,0	66,3	58,0	60,6	64,3	57,1	61,1	65,6	56,9
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	11,6	13,9	9,2	10,7	12,2	9,2	11,5	14,0	8,9
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	56,9	61,0	52,5	57,4	63,7	50,8	57,4	61,8	52,5
3 ^{ème} cycle	%	31,5	25,0	38,3	31,8	24,1	39,9	31,1	24,2	38,6
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	8,8	10,9	6,7	7,0	8,7	5,2	7,1	10,3	3,6
industries extractives	%	1,4	2,4	.	1,7	2,4	(0,9)	1,1	1,6	(0,7)
industrie manufacturière	%	20,9	22,3	19,4	23,0	26,6	19,3	23,9	25,4	22,3
électricité, gaz et eau	%	3,0	4,1	1,8	2,1	2,9	1,3	1,9	2,8	(0,9)
construction	%	6,5	11,4	1,3	7,8	14,5	(0,8)	7,3	13,0	(1,0)
commerce et réparations	%	14,5	11,9	17,1	12,8	9,5	16,2	13,0	11,4	14,7
hôtels et restaurants	%	2,1	(0,6)	3,7	3,0	(0,9)	5,1	3,2	(1,0)	5,7
transport et communication	%	8,9	13,0	4,7	10,4	14,7	5,9	10,4	13,3	7,2
intermédiation financière	%	1,4	(1,1)	1,8	1,5	(1,1)	1,8	1,0	(1,1)	(0,9)
immobilier et services aux entreprises	%	6,6	7,2	6,1	6,8	6,7	6,8	6,1	6,2	6,0
administration publique	%	6,4	6,6	6,3	5,6	5,1	6,2	6,0	6,5	5,5
éducation	%	8,9	3,7	14,4	7,8	2,4	13,5	8,4	2,9	14,4
santé et travail social	%	5,7	1,6	10,0	4,8	1,2	8,6	5,7	1,5	10,2
autres services	%	4,8	3,4	6,3	5,7	3,2	8,4	4,9	3,1	6,9
non-salariés	% du total	8,2	10,6	5,6	8,1	9,7	6,4	6,7	9,3	3,9
temps partiel	% du total	7,1	5,2	9,0	6,7	4,2	9,3	7,4	4,6	10,4
CDD, intérimaires	% des salariés	2,0	2,3	1,7	2,3	3,1	1,4	2,8	3,3	2,3
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,3	42,2	40,4	41,2	41,9	40,5	41,4	42,0	40,7
salariés à temps partiel	moyenne	22,1	23,6	21,2	21,0	19,8	21,5	22,2	22,4	22,1
non-salariés	moyenne	46,5	48,2	43,1	46,2	48,2	43,0	46,9	48,4	42,8
Chômage										
total (15+)	1000	81	47	34	92	53	39	87	43	44
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	22,1	22,2	21,9	23,7	24,7	22,4	24,5	17,6	33,8
25-54	taux	11,2	12,4	10,0	12,8	13,9	11,5	11,5	11,9	11,1
55-64	taux	6,1	8,0	.	8,2	11,4	.	8,6	(7,1)	10,1
15-64	taux	11,8	13,1	10,5	13,5	15,0	11,8	12,6	12,0	13,2
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	20,4	21,6	18,3	25,3	26,9	23,1	18,6	18,7	18,5
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	12,6	13,7	11,3	14,7	14,8	14,6	13,3	11,4	15,7
3 ^{ème} cycle	taux	6,0	5,2	6,5	5,0	6,3	4,1	8,0	8,4	7,7
de longue durée	% du total	42,6	43,6	41,3	47,4	48,2	46,4	46,6	51,8	41,6

Séries chronologiques par pays

Hongrie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,9	+4,0	-21,0	+4,2	+0,6	-5,1	+5,2	+0,7	-13,7
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	9976	4753	5223	9927	4727	5200	9900	4715	5185
tranche d'âge 15-64	1000	6788	3314	3473	6760	3312	3448	6776	3321	3456
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	34,2	27,7	40,1	38,5	34,0	42,7	38,0	33,5	42,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	54,4	61,0	48,4	50,3	54,7	46,2	50,7	55,2	46,6
3 ^{ème} cycle	%	11,4	11,3	11,5	11,2	11,3	11,1	11,2	11,3	11,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	25,5	26,7	24,3	25,2	26,4	24,1	24,8	26,0	23,7
dépendance de personnes âgées	taux	21,5	16,7	26,1	21,6	16,3	26,7	21,3	16,0	26,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	59,6	67,5	52,0	59,9	67,6	52,5	59,7	67,6	52,2
dépendance effective	taux	117,9	85,8	157,2	116,0	84,2	154,7	114,3	82,4	153,5
Emploi										
total (15+)	1000	3785	2081	1703	3807	2092	1715	3835	2113	1722
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	34,9	38,6	31,2	33,1	37,0	29,2	31,4	35,6	27,1
25-54	taux	72,2	78,8	65,8	72,8	79,0	66,7	73,1	79,4	67,0
55-64	taux	19,1	29,3	11,1	21,9	33,0	13,0	23,7	35,0	14,6
65+	taux	1,5	2,5	0,9	1,7	2,7	1,1	1,2	1,9	0,8
15-64	taux	55,4	62,4	48,8	55,9	62,7	49,4	56,3	63,3	49,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	15,0	12,8	17,6	17,4	16,1	19,1	17,2	15,7	19,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	67,5	71,5	62,5	65,5	68,4	61,9	65,6	68,8	61,6
3 ^{ème} cycle	%	17,5	15,7	19,9	17,1	15,5	19,0	17,2	15,5	19,2
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	7,0	9,7	3,7	6,5	9,0	3,3	6,1	8,4	3,4
industries extractives	%	0,7	1,0	0,3	0,6	0,9	(0,2)	0,4	0,6	.
industrie manufacturière	%	24,6	26,7	22,2	24,2	25,8	22,3	24,8	26,3	23,1
électricité, gaz et eau	%	2,3	3,0	1,4	2,0	2,7	1,0	2,0	2,8	1,1
construction	%	6,7	11,3	1,1	7,0	11,7	1,2	7,2	12,2	1,2
commerce et réparations	%	13,9	11,9	16,4	14,5	12,9	16,4	14,3	12,9	16,0
hôtels et restaurants	%	3,7	3,1	4,3	3,5	2,9	4,3	3,8	3,5	4,3
transport et communication	%	8,1	10,7	4,9	8,1	10,7	4,9	8,0	10,5	5,0
intermédiation financière	%	2,1	1,3	3,2	2,2	1,4	3,2	2,0	1,1	3,1
immobilier et services aux entreprises	%	4,7	4,9	4,6	5,4	5,3	5,4	5,7	5,7	5,8
administration publique	%	6,8	6,4	7,3	7,0	6,6	7,4	6,9	6,5	7,2
éducation	%	8,3	3,5	14,1	8,2	3,3	14,2	8,1	3,3	14,0
santé et travail social	%	6,4	2,6	11,1	6,5	2,9	10,9	6,2	2,6	10,6
autres services	%	4,6	4,0	5,4	4,4	3,9	5,1	4,4	3,7	5,2
non-salariés	% du total	14,9	18,8	10,2	14,5	18,7	9,5	13,9	17,6	9,3
temps partiel	% du total	3,5	2,1	5,3	3,2	1,8	5,0	3,1	1,8	4,8
CDD, intérimaires	% des salariés	6,1	6,4	5,8	6,9	7,3	6,4	7,5	8,1	6,8
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,3	42,1	40,5	41,3	42,2	40,4	41,0	41,7	40,4
salariés à temps partiel	moyenne	23,4	23,3	23,4	23,5	23,2	23,7	24,2	24,3	24,2
non-salariés	moyenne	45,5	46,6	43,2	45,6	46,8	43,1	44,5	45,7	42,2
Chômage										
total (15+)	1000	282	169	113	267	162	105	231	142	88
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	12,3	13,5	10,6	12,3	13,7	10,4	10,5	11,4	9,3
25-54	taux	6,2	6,7	5,7	5,9	6,3	5,3	5,2	5,8	4,5
55-64	taux	2,7	3,3	.	3,1	3,8	.	2,9	3,5	.
15-64	taux	7,0	7,5	6,2	6,6	7,2	5,8	5,7	6,3	4,9
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	13,7	16,2	11,4	11,5	13,3	9,6	11,2	13,8	8,3
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	6,7	7,0	6,3	6,4	6,9	5,9	5,2	5,6	4,8
3 ^{ème} cycle	taux	1,2	1,5	(1,0)	1,4	1,6	(1,3)	1,2	(1,1)	1,4
de longue durée	% du total	47,9	48,6	46,8	47,8	50,6	43,6	44,8	45,6	43,5

Séries chronologiques par pays

Lituanie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+5,1	+3,2	-18,1	-3,9	-5,5	+53,2	+3,8	-2,8	+4,3
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total (15+)	1000	2958	1373	1585	2967	1370	1597	2981	1374	1607
tranche d'âge 15-64	1000	2435	1183	1251	2472	1198	1274	2478	1200	1279
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	36,3	36,1	36,4	31,3	28,7	33,5	32,4	30,9	33,7
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	32,0	34,6	29,8	36,8	42,0	32,3	34,2	38,7	30,2
3 ^{ème} cycle	%	31,7	29,3	33,8	31,9	29,3	34,2	33,4	30,3	36,1
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux									
dépendance de personnes âgées	taux	19,8	14,1	25,2	20,0	14,3	25,4	20,3	14,5	25,7
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	72,6	77,7	67,7	71,5	75,5	67,6	70,4	74,5	66,5
dépendance effective	taux	80,8	62,4	100,3	94,6	80,8	108,2	101,2	87,5	114,5
Emploi										
total (15+)	1000	1613	831	782	1525	757	767	1482	733	749
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	33,8	38,3	29,2	26,7	30,2	23,2	22,9	24,5	21,3
25-54	taux	81,5	82,4	80,7	76,0	75,1	76,8	75,5	74,6	76,4
55-64	taux	42,6	56,7	31,8	42,2	52,2	34,5	39,1	48,6	31,8
65+	taux	6,2	9,7	4,3	7,8	9,7	6,8	6,1	8,5	4,8
15-64	taux	65,0	68,9	61,4	60,1	61,8	58,5	58,6	59,8	57,4
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	17,8	21,7	13,7	11,4	13,3	9,7	11,0	12,8	9,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	37,4	39,7	34,9	42,6	46,8	38,5	39,3	44,5	34,2
3 ^{ème} cycle	%	44,8	38,6	51,4	45,9	39,9	51,8	49,7	42,7	56,5
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	21,4	25,3	17,3	18,4	22,3	14,6	16,5	20,7	12,5
industries extractives	%	.	.	.	0,3
industrie manufacturière	%	17,5	16,6	18,4	18,6	19,3	17,9	18,4	17,9	19,0
électricité, gaz et eau	%	2,3	3,2	1,3	2,6	3,3	1,9	2,5	4,0	1,1
construction	%	6,5	11,5	1,3	5,9	10,8	1,0	5,9	11,0	1,0
commerce et réparations	%	13,8	14,1	13,5	13,7	12,6	14,9	14,8	15,6	14,1
hôtels et restaurants	%	1,7	0,7	2,8	1,8	1,1	2,5	2,1	1,3	3,0
transport et communication	%	6,5	8,5	4,3	6,8	9,2	4,5	6,3	8,9	3,7
intermédiation financière	%	1,0	0,8	1,2	1,0	0,9	1,2	0,8	0,7	0,8
immobilier et services aux entreprises	%	3,1	3,2	2,9	2,8	3,1	2,5	3,1	3,2	3,0
administration publique	%	5,2	6,1	4,2	5,4	6,4	4,4	5,7	6,5	5,0
éducation	%	10,2	4,7	16,0	12,1	5,4	18,6	11,4	4,8	17,8
santé et travail social	%	6,5	2,0	11,2	6,6	1,7	11,5	7,7	1,9	13,3
autres services	%	4,2	3,1	5,3	3,9	3,7	4,0	4,4	3,2	5,6
non-salariés	% du total	17,0	20,3	13,4	15,9	19,2	12,7	15,9	20,1	11,9
temps partiel	% du total				8,6	7,6	9,6	8,7	7,4	9,9
CDD, intérimaires	% des salariés	5,3	7,3	3,4	3,7	4,9	2,7	6,5	9,0	4,3
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	} 39,2	} 40,2	} 38,2	39,7	40,4	39,2	39,5	40,5	38,5
salariés à temps partiel	moyenne				23,4	23,5	23,3	21,3	21,9	21,0
non-salariés	moyenne	40,0	41,0	38,3	39,9	40,6	38,9	39,5	40,3	38,4
Chômage										
total (15+)	1000	183	104	79	281	165	116	293	176	117
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	21,3	22,7	19,3	27,5	27,6	27,4	30,9	35,9	24,0
25-54	taux	9,4	10,0	8,9	15,1	17,5	12,8	15,3	17,5	13,2
55-64	taux	4,0	6,4	0,6	9,2	12,4	5,3	14,3	18,2	9,3
15-64	taux	10,4	11,4	.	15,9	18,2	.	16,8	19,7	13,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	15,3	16,9	12,5	22,5	25,5	18,0	23,1	27,0	17,1
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	11,8	12,6	10,9	19,9	21,2	18,1	21,7	22,7	20,3
3 ^{ème} cycle	taux	6,6	6,0	7,0	9,0	10,4	8,0	10,1	12,7	8,1
de longue durée	% du total	38,5	40,7	35,5	52,4	56,0	47,3	56,2	58,9	52,1

Séries chronologiques par pays

Lettonie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+3,9	-0,7	-6,9	+1,1	-2,9	+1,2	+6,8	-0,5	-9,6
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	2439	1128	1312	2424	1123	1301	2365	1089	1277
tranche d'âge 15-64	1000	1627	783	843	1637	788	848	1596	764	832
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	29,7	28,8	30,4	30,6	29,7	31,4	34,2	35,1	33,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	56,2	58,1	54,6	55,3	56,6	54,1	51,4	52,1	50,9
3 ^{ème} cycle	%	14,2	13,1	15,1	14,1	13,6	14,5	14,3	12,9	15,5
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	27,7	29,1	26,4	26,4	28,1	24,8	25,6	27,3	24,0
dépendance de personnes âgées	taux	22,3	14,9	29,2	21,7	14,4	28,5	22,6	15,1	29,5
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	69,1	76,0	62,6	67,5	73,6	61,9	68,0	72,7	63,6
dépendance effective	taux	99,5	71,3	131,0	105,7	79,3	134,2	103,0	81,6	124,6
Emploi										
total (15+)	1000	997	525	472	968	503	466	964	484	479
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	33,2	37,6	28,7	30,1	35,2	24,9	29,0	33,3	24,5
25-54	taux	74,7	78,5	71,1	73,6	75,4	71,8	75,9	76,8	75,1
55-64	taux	36,6	50,2	26,4	35,4	48,3	25,9	36,4	44,8	30,1
65+	taux	8,3	12,2	6,4	6,6	10,2	5,0	6,8	10,1	5,2
15-64	taux	59,4	65,2	54,1	57,7	62,3	53,5	58,9	61,9	56,1
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	13,5	16,0	10,6	12,8	14,9	10,4	17,5	20,7	14,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	66,2	67,3	65,0	66,2	66,9	65,6	61,4	62,2	60,7
3 ^{ème} cycle	%	20,3	16,7	24,3	21,0	18,2	24,0	21,1	17,1	25,2
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	17,2	19,1	15,1	14,4	16,0	12,8	15,1	18,4	11,7
industries extractives	%
industrie manufacturière	%	17,4	19,8	14,8	18,5	20,5	16,4	16,3	17,6	15,1
électricité, gaz et eau	%	2,2	3,0	1,3	2,1	2,8	1,3	2,1	3,3	0,9
construction	%	6,1	10,2	1,6	6,0	10,8	0,9	6,7	12,2	1,2
commerce et réparations	%	14,4	12,4	16,5	15,3	12,7	18,1	16,5	13,2	19,9
hôtels et restaurants	%	2,1	0,9	3,4	2,3	1,2	3,5	2,6	1,3	4,0
transport et communication	%	8,5	11,4	5,4	8,5	11,5	5,3	8,2	11,5	4,9
intermédiation financière	%	1,3	(0,8)	1,9	1,2	1,0	1,5	1,3	1,0	1,7
immobilier et services aux entreprises	%	4,0	4,0	3,9	4,9	5,0	4,7	4,1	4,3	3,9
administration publique	%	7,5	8,0	6,9	7,8	8,7	6,7	7,1	8,1	6,1
éducation	%	8,8	3,6	14,5	9,0	4,0	14,4	9,1	3,2	15,0
santé et travail social	%	5,5	2,4	9,0	5,0	1,2	9,1	5,1	1,6	8,7
autres services	%	5,0	4,3	5,8	4,7	4,3	5,1	5,6	4,2	7,1
non-salariés	% du total	11,1	12,9	9,2	10,6	12,5	8,6	10,2	12,7	7,8
temps partiel	% du total	11,8	10,9	12,9	10,8	9,5	12,2	10,0	7,9	12,1
CDD, intérimaires	% des salariés	7,4	10,1	4,5	6,7	8,8	4,6	7,1	9,0	5,4
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	43,0	44,1	41,8	43,0	43,8	42,3	43,5	44,2	42,9
salariés à temps partiel	moyenne	23,5	25,8	22,0	22,7	25,0	21,2	22,0	23,0	21,5
non-salariés	moyenne	46,7	48,6	43,9	45,6	47,4	42,8	47,0	49,4	43,3
Chômage										
total (15+)	1000	159	86	73	161	89	72	145	83	63
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	23,4	26,1	19,5	21,4	21,1	21,8	22,9	24,0	21,4
25-54	taux	13,2	13,0	13,3	14,1	15,0	13,2	12,1	13,3	11,0
55-64	taux	8,2	7,1	9,8	9,4	10,5	(7,9)	11,9	14,4	8,8
15-64	taux	13,9	14,2	13,6	14,5	15,3	13,6	13,4	14,9	11,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	17,5	18,9	15,1	21,3	23,7	17,2	21,0	22,9	18,0
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	15,0	14,4	15,7	14,8	14,8	14,8	13,0	13,6	12,4
3 ^{ème} cycle	taux	6,3	7,6	5,3	7,2	7,0	7,3	5,5	6,1	5,1
de longue durée	% du total	53,7	52,6	54,9	56,9	56,9	56,9	59,1	61,2	56,3

Séries chronologiques par pays

Pologne										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,8	-2,8	+23,5	+4,1	-2,8	+35,2	+4,0	-1,8	+13,4
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total (15+)	1000	30136	14343	15793	30535	14551	15984	30794	14678	16116
tranche d'âge 15-64	1000	25252	12457	12795	25652	12670	12982	25819	12761	13058
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	35,2	32,0	38,1	33,1	29,7	36,2	32,5	29,2	35,5
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	56,4	59,5	53,5	58,3	62,1	54,9	58,5	62,4	55,0
3 ^{ème} cycle	%	8,4	8,5	8,4	8,6	8,2	8,9	9,0	8,4	9,5
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux									
dépendance de personnes âgées	taux	19,3	15,1	23,4	19,0	14,8	23,1	19,3	15,0	23,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	65,8	72,1	59,6	66,1	71,8	60,5	66,1	71,6	60,8
dépendance effective	taux	101,7	75,7	133,1	110,3	82,5	144,3	116,1	88,6	149,1
Emploi										
total (15+)	1000	14940	8164	6776	14518	7975	6543	14252	7782	6470
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	24,3	27,2	21,5	24,1	26,4	21,9	21,4	23,1	19,8
25-54	taux	73,7	79,8	67,6	71,0	77,5	64,5	69,5	75,5	63,5
55-64	taux	32,5	41,8	24,5	29,0	37,4	21,8	30,5	38,3	23,8
65+	taux	8,5	12,7	6,0	7,6	12,0	4,9	7,5	11,7	4,9
15-64	taux	57,5	63,6	51,6	55,1	61,2	49,3	53,8	59,2	48,4
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	16,5	16,7	16,2	14,8	14,9	14,8	14,6	14,7	14,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	70,1	71,4	68,7	71,3	73,5	68,6	70,7	73,0	68,0
3 ^{ème} cycle	%	13,4	11,9	15,1	13,9	11,6	16,6	14,7	12,4	17,4
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%				18,7	18,9	18,4	19,2	19,0	19,4
industries extractives	%				2,1	3,2	0,7	2,0	3,1	0,6
industrie manufacturière	%				19,8	22,9	15,9	20,2	23,6	16,0
électricité, gaz et eau	%				1,8	2,7	0,7	1,9	2,7	0,9
construction	%				7,4	12,3	1,5	6,7	11,4	1,1
commerce et réparations	%				14,0	12,0	16,5	13,9	11,8	16,4
hôtels et restaurants	%				1,7	0,9	2,6	1,8	1,1	2,7
transport et communication	%				6,2	8,4	3,5	6,2	8,4	3,6
intermédiation financière	%				2,5	1,4	3,9	2,3	1,2	3,6
immobilier et services aux entreprises	%				3,5	3,6	3,4	4,3	4,8	3,8
administration publique	%				5,3	5,3	5,4	5,3	5,2	5,4
éducation	%				6,9	3,0	11,6	6,6	2,9	11,1
santé et travail social	%				6,5	2,1	11,8	6,5	1,9	11,9
autres services	%				3,6	3,2	4,1	3,2	2,9	3,5
non-salariés	% du total	22,8	26,1	19,0	22,5	25,9	18,4	22,5	25,6	18,8
temps partiel	% du total	9,6	7,4	12,2	10,6	8,4	13,2	10,2	8,2	12,6
CDD, intérimaires	% des salariés	4,8	5,1	4,5	5,8	6,6	4,8	11,9	12,4	11,4
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne							41,4	42,9	39,8
salariés à temps partiel	moyenne							23,6	25,0	22,6
non-salariés	moyenne							45,6	48,4	41,0
Chômage										
total (15+)	1000	2093	1066	1028	2830	1362	1468	3208	1589	1619
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	29,6	27,9	31,6	35,7	34,3	37,2	41,5	41,0	42,1
25-54	taux	10,6	9,9	11,6	14,2	12,3	16,3	16,0	14,3	18,0
55-64	taux	7,3	8,5	5,6	9,7	9,1	10,6	10,1	11,5	8,1
15-64	taux	12,6	11,8	13,4	16,6	14,8	18,6	18,7	17,3	20,4
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	17,0	17,6	16,4	21,5	20,9	22,1	23,9	23,1	24,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	12,7	11,4	14,3	17,0	14,6	20,0	19,4	17,5	21,8
3 ^{ème} cycle	taux	3,2	2,9	3,5	5,5	5,0	5,9	5,6	4,0	6,9
de longue durée	% du total	41,6	36,6	46,9	44,7	40,4	48,7	50,1	46,1	53,9

Séries chronologiques par pays

Roumanie	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	-4,8	-0,7	+10,8	-1,2	-1,1	+11,3	+1,8	-0,8	-7,1
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	22358	10870	11487	22338	10863	11475	22345	10878	11467
tranche d'âge 15-64	1000	15190	7477	7713	15213	7499	7714	15278	7551	7727
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	43,6	37,8	49,0	43,2	37,2	48,8	42,4	36,6	47,9
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	49,8	54,4	45,5	49,9	54,8	45,4	50,2	55,1	45,6
3 ^{ème} cycle	%	6,6	7,8	5,5	6,9	8,0	5,8	7,4	8,3	6,6
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	28,1	29,1	27,0	27,3	28,4	26,3	26,5	27,4	25,6
dépendance de personnes âgées	taux	19,1	16,2	21,9	19,5	16,5	22,4	19,8	16,6	22,8
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	69,8	76,1	63,7	69,6	75,7	63,6	68,3	74,3	62,4
dépendance effective	taux	64,2	49,7	80,4	66,8	51,9	83,5	69,3	54,2	86,3
Emploi										
total (15+)	1000	11022	5808	5214	10898	5750	5148	10807	5712	5095
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	35,3	38,8	31,9	34,0	36,9	31,1	32,7	35,3	30,0
25-54	taux	79,6	85,2	74,1	78,6	84,6	72,7	77,6	83,5	71,7
55-64	taux	52,9	59,4	47,3	52,0	57,4	47,3	50,5	56,0	45,8
65+	taux	39,7	45,0	35,8	38,2	43,5	34,4	37,5	42,5	34
15-64	taux	65,0	70,4	59,7	64,2	69,5	59,0	63,3	68,6	58,2
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	37,1	32,2	42,6	36,8	32,0	42,3	35,5	30,6	40,9
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	54,5	58,8	49,7	54,4	58,8	49,6	55,2	59,7	50,1
3 ^{ème} cycle	%	8,4	9,0	7,7	8,7	9,2	8,1	9,4	9,7	9,0
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	44,0	40,8	47,6	45,2	42,8	47,9	44,4	41,7	47,4
industries extractives	%	1,7	2,8	0,5	1,6	2,6	0,5	1,6	2,7	0,4
industrie manufacturière	%	19,6	20,6	18,5	18,6	19,2	18,0	18,4	18,2	18,5
électricité, gaz et eau	%	2,1	3,2	0,8	1,8	2,7	0,9	1,9	2,7	1,0
construction	%	3,6	6,1	0,9	3,7	6,1	1,0	4,0	6,7	1,0
commerce et réparations	%	8,3	6,9	9,8	8,3	6,9	9,9	8,4	7,2	9,8
hôtels et restaurants	%	1,1	0,7	1,5	1,1	0,8	1,4	1,2	0,7	1,7
transport et communication	%	4,4	6,2	2,4	4,5	6,5	2,2	4,7	6,7	2,4
intermédiation financière	%	0,8	0,4	1,2	0,9	0,5	1,3	0,8	0,5	1,1
immobilier et services aux entreprises	%	1,4	1,3	1,5	1,2	1,3	1,1	1,2	1,4	0,9
administration publique	%	3,7	5,0	2,4	3,9	5,1	2,7	4,3	5,9	2,6
éducation	%	4,0	2,3	5,9	4,0	2,1	6,1	4,0	2,1	6,1
santé et travail social	%	3,1	1,3	5,0	2,9	1,1	5,0	3,1	1,2	5,2
autres services	%	2,2	2,3	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,3	1,9
non-salariés	% du total	23,8	30,1	16,8	25,4	32,6	17,4	25,7	33,0	17,5
temps partiel	% du total	16,5	14,0	19,2	16,4	14,3	18,6	16,8	14,7	19,1
CDD, intérimaires	% des salariés	3,1	3,0	3,2	2,9	3,0	2,9	3,0	3,1	2,8
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,1	41,3	40,9	41,4	41,6	41,1	41,3	41,5	41,0
salariés à temps partiel	moyenne	34,0	37,9	29,6	32,4	33,5	31,7	33,7	36,0	31,4
non-salariés	moyenne	41,3	43,1	37,2	40,4	41,8	37,3	39,9	41,2	36,8
Chômage										
total (15+)	1000	733	428	305	816	466	351	758	433	326
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	17,3	18,8	15,5	17,8	19,3	15,9	17,6	18,1	17,1
25-54	taux	5,8	6,2	5,5	6,9	7,1	6,7	6,3	6,6	5,9
55-64	taux	0,9	1,5	0,3	1,1	1,7	0,4	1,7	2,9	0,4
15-64	taux	6,9	7,5	6,2	7,7	8,2	7,1	7,3	7,7	6,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	3,6	4,8	2,5	3,9	4,9	3,1	4,0	5,5	2,6
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	8,5	8,6	8,3	9,4	9,4	9,5	8,6	8,3	8,9
3 ^{ème} cycle	taux	2,7	2,5	3,0	3,6	4,0	3,1	3,9	3,6	4,2
de longue durée	% du total	45,2	41,8	50,0	49,2	50,2	48,0	48,6	47,4	50,3

Séries chronologiques par pays

Slovénie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+3,8	-1,8	-2,7	+5,2	+0,6	-5,4	+4,6	+2,3	-17,1
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	1980	964	1015	1988	971	1018	1991	972	1018
tranche d'âge 15-64	1000	1379	698	681	1393	704	689	1400	708	692
<i>de 15 ans et + selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	35,4	28,8	41,5	33,9	27,8	39,7	33,8	27,4	39,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	53,1	59,9	46,6	53,9	60,2	48,1	55,5	62,5	48,9
3 ^{ème} cycle	%	11,6	11,3	11,9	12,1	12,0	12,2	10,7	10,0	11,4
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	23,4	23,8	23,1	22,7	23,0	22,4	22,2	22,5	21,8
dépendance de personnes âgées	taux	20,1	14,3	26,0	20,0	14,9	25,3	20,0	14,8	25,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	67,6	72,2	63,0	67,4	71,7	63,1	67,5	72,5	62,5
dépendance effective	taux	86,4	66,3	110,1	87,1	68,1	109,3	83,9	63,5	108,1
Emploi										
total (15+)	1000	889	480	409	894	481	413	914	497	417
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	32,9	34,7	31,2	31,2	34,7	27,4	30,3	34,1	26,4
25-54	taux	82,2	85,6	78,6	82,6	85,5	79,6	83,8	87,5	80,0
55-64	taux	23,4	32,2	14,9	22,3	31,0	14,3	23,4	33,0	14,4
65+	taux	9,4	13,3	7,3	7,4	10,8	5,4	8,5	11,7	6,5
15-64	taux	62,5	66,8	58,1	62,7	66,7	58,5	63,6	68,5	58,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	21,0	18,8	23,5	19,9	18,0	22,2	20,7	18,7	23,1
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	62,5	67,0	57,1	62,8	67,4	57,4	64,1	69,2	58,1
3 ^{ème} cycle	%	16,6	14,2	19,3	17,3	14,6	20,4	15,1	12,1	18,8
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	10,8	10,7	11,0	9,6	9,5	9,7	9,9	10,1	9,7
industries extractives	%	0,7	1,3	.	0,8	1,4	(0,3)	0,6	1,0	.
industrie manufacturière	%	31,1	35,2	26,4	30,3	33,5	26,5	30,7	33,8	27,1
électricité, gaz et eau	%	0,9	1,3	(0,4)	1,1	1,7	(0,5)	1,2	2,0	(0,3)
construction	%	5,1	8,6	1,0	5,4	9,0	1,2	6,1	10,0	1,5
commerce et réparations	%	12,3	11,2	13,6	13,4	11,9	15,1	12,6	11,5	13,8
hôtels et restaurants	%	3,8	3,0	4,7	3,8	3,0	4,8	3,8	2,6	5,2
transport et communication	%	6,0	8,8	2,8	6,7	9,7	3,3	6,3	8,9	3,3
intermédiation financière	%	2,3	1,1	3,7	2,4	1,5	3,6	2,6	1,8	3,7
immobilier et services aux entreprises	%	5,5	5,2	5,9	4,8	5,1	4,5	5,0	5,1	4,8
administration publique	%	5,5	5,3	5,8	6,0	5,5	6,4	5,3	4,7	6,1
éducation	%	6,7	2,9	11,2	6,4	2,6	10,9	6,9	3,0	11,4
santé et travail social	%	5,1	1,9	8,8	5,2	2,0	9,0	5,2	2,1	8,8
autres services	%	4,1	3,5	4,8	3,9	3,6	4,3	3,8	3,5	4,3
non-salariés	% du total	12,6	16,6	8,0	11,2	15,3	6,5	11,8	15,9	7,0
temps partiel	% du total	6,6	5,6	7,8	6,1	4,7	7,7	6,1	5,0	7,4
CDD, intérimaires	% des salariés	10,5	9,7	11,4	12,9	12,4	13,5	13,1	12,9	13,3
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	41,5	42,0	40,9	41,4	41,8	41,0	41,5	41,8	41,1
salariés à temps partiel	moyenne	17,8	17,0	18,4	19,3	18,4	19,9	19,5	19,9	19,3
non-salariés	moyenne	50,4	51,1	48,6	49,8	50,5	48,0	49,6	50,0	48,4
Chômage										
total (15+)	1000	70	37	33	66	35	31	55	28	27
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	18,5	17,2	19,8	16,4	14,8	18,5	15,7	15,0	16,6
25-54	taux	6,1	6,1	6,0	5,8	5,7	6,0	4,6	4,2	5,0
55-64	taux	(3,7)	(4,8)	.	(6,1)	(7,6)	.	(4,8)	(5,0)	.
15-64	taux	7,5	7,4	7,7	7,1	6,9	7,2	5,8	5,5	6,2
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	9,9	10,5	9,3	10,6	11,4	9,8	8,9	9,4	8,4
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	7,5	7,1	8,2	6,9	6,6	7,4	5,5	5,0	6,3
3 ^{ème} cycle	taux	3,0	(3,2)	(2,9)	(2,2)	.	(2,9)	(2,3)	(2,3)	(2,2)
de longue durée	% du total	41,8	45,2	38,0	62,7	64,9	60,3	63,3	63,9	62,6

Séries chronologiques par pays

Slovaquie										
	unité	1999			2000			2001		
Indicateurs macroéconomiques		PIB (1998)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (1999)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs	PIB (2000)	Pers. ayant un emploi	Chômeurs
Evolution annuelle	%	+4,0			+1,3	-2,1	+21,5	+2,2	+1,6	+3,7
	unité	1999			2000			2001		
		Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes	Ensemble	hommes	femmes
Population										
total	1000	5369	2599	2770	5377	2604	2773	5376	2600	2776
tranche d'âge 15-64	1000	3657	1802	1855	3691	1821	1870	3720	1834	1886
de 15 ans et + selon l'éducation										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	30,1	23,6	36,1	28,8	22,6	34,5	27,6	21,4	33,2
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	62,5	67,9	57,6	63,5	68,8	58,7	64,5	69,8	59,7
3 ^{ème} cycle	%	7,3	8,5	6,3	7,6	8,6	6,8	7,9	8,7	7,2
<i>dépendance et activité</i>										
dépendance de jeunes	taux	30,1	31,3	29,0	29,0	30,1	28,0	27,9	28,9	26,8
dépendance de personnes âgées	taux	16,7	13,0	20,3	16,7	12,9	20,3	16,7	12,9	20,4
groupe d'âges actifs 15-64 ans	taux	69,0	76,3	62,0	69,6	76,5	62,8	70,4	77,4	63,6
dépendance effective	taux	100,5	75,6	130,2	106,7	82,8	134,9	105,1	81,9	132,1
Emploi										
total (15+)	1000	2128	1159	969	2083	1125	958	2116	1138	978
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	31,1	33,1	29,1	28,3	28,7	27,9	27,7	28,5	26,9
25-54	taux	75,9	81,3	70,5	74,3	79,1	69,4	74,6	78,7	70,5
55-64	taux	22,2	36,4	10,6	21,4	35,2	10,2	22,5	37,7	10,0
65+	taux	1,2	2,2	.	0,8	1,6	.	0,9	1,8	.
15-64	taux	58,0	64,0	52,1	56,3	61,6	51,1	56,7	61,8	51,8
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	%	8,2	6,3	10,4	6,9	5,0	9,2	6,4	4,6	8,4
secondaire 2 ^{ème} cycle	%	80,0	81,8	77,9	80,7	82,8	78,3	80,8	82,9	78,3
3 ^{ème} cycle	%	11,8	11,9	11,6	12,4	12,3	12,5	12,8	12,5	13,3
<i>selon l'activité économique</i>										
agriculture et pêche	%	7,2	9,3	4,8	6,9	9,2	4,3	6,3	8,4	3,8
industries extractives	%	1,4	2,3	0,4	1,2	2,0	0,3	1,0	1,6	0,3
industrie manufacturière	%	25,7	28,0	22,9	25,8	28,3	22,9	25,6	28,5	22,2
électricité, gaz et eau	%	2,4	3,6	0,9	2,2	3,5	0,8	2,5	4,0	0,9
construction	%	9,0	14,9	1,9	8,0	13,6	1,5	7,9	13,5	1,4
commerce et réparations	%	12,4	8,8	16,6	12,5	9,5	15,9	12,0	9,5	15,0
hôtels et restaurants	%	3,1	2,1	4,3	3,0	2,1	4,1	3,5	2,6	4,5
transport et communication	%	7,8	10,1	4,9	8,2	10,5	5,6	7,6	9,7	5,1
intermédiation financière	%	1,7	0,9	2,8	1,8	1,1	2,5	1,8	0,9	3,0
immobilier et services aux entreprises	%	3,7	4,1	3,1	4,1	4,6	3,6	5,1	5,7	4,3
administration publique	%	7,1	7,1	7,0	7,7	7,0	8,5	7,6	6,8	8,4
éducation	%	7,8	3,1	13,5	7,8	3,2	13,1	8,1	3,0	14,0
santé et travail social	%	7,3	2,5	13,0	7,0	2,4	12,5	6,9	2,3	12,3
autres services	%	3,5	3,2	3,9	3,7	3,2	4,3	4,2	3,6	4,9
non-salariés	% du total	7,4	10,1	4,2	7,8	10,9	4,1	8,4	11,4	4,8
temps partiel	% du total	1,9	1,0	3,0	1,7	0,9	2,8	2,4	1,2	3,8
CDD, intérimaires	% des salariés	3,7	3,8	3,7	4,0	3,8	4,3	5,0	5,2	4,9
<i>heures hebdomadaire habituelles</i>										
salariés à temps plein	moyenne	42,2	42,7	41,7	42,2	42,7	41,7	42,0	42,4	41,6
salariés à temps partiel	moyenne	24,8	25,8	24,4	24,1	24,2	24,0	24,4	23,6	24,6
non-salariés	moyenne	50,9	52,0	48,0	50,7	51,3	48,8	48,7	49,6	46,3
Chômage										
total (15+)	1000	404	220	183	491	271	219	509	286	223
<i>selon les tranches d'âges</i>										
15-24	taux	32,0	33,1	30,8	36,9	40,0	33,3	38,9	42,6	34,5
25-54	taux	13,0	12,8	13,1	15,9	15,8	16,0	16,1	16,3	15,9
55-64	taux	10,3	11,7	.	12,6	14,1	.	11,7	12,2	10,0
15-64	taux	16,0	16,0	15,9	19,1	19,5	18,6	19,4	20,1	18,6
<i>selon l'éducation</i>										
< secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	34,1	39,4	29,7	40,4	48,7	33,6	42,5	50,4	35,8
secondaire 2 ^{ème} cycle	taux	15,1	15,0	15,2	18,4	18,4	18,4	18,7	19,1	18,2
3 ^{ème} cycle	taux	4,1	4,0	4,3	5,3	6,1	4,3	5,2	6,0	4,4
de longue durée	% du total	46,4	43,0	50,6	53,8	53,4	54,4	58,3	57,0	59,9

Séries chronologiques par région

Pays Région	année	Population		Emploi						
		total (1000)	15-64 (1000)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	dans l'agricul- ture (%)	dans l'industrie (%)	dans les services (%)
Bulgarie	2000	6832	5502	2872	51,5	56,1	47,2	13,2	32,8	54,0
	2001	7933	5366	2752	50,7	53,6	47,9	9,7	32,7	57,6
Nord-Ouest	2000	493	367	154	41,6	43,2	40,1	8,7	33,9	57,4
	2001	558	351	152	42,0	44,0	40,1	13,0	32,9	54,1
Nord-Centre	2000	1037	813	417	50,0	54,8	45,4	15,0	37,6	47,4
	2001	1187	788	398	49,6	51,9	47,3	10,6	36,5	52,9
Nord-Est	2000	1107	916	449	48,1	53,7	42,8	19,3	27,7	53,1
	2001	1315	903	451	49,4	54,1	44,7	14,3	28,4	57,3
Sud-Ouest	2000	1807	1468	859	58,1	62,2	54,3	5,2	31,0	63,7
	2001	2095	1457	815	55,5	57,7	53,4	3,1	31,2	65,7
Sud-Centre	2000	1711	1385	736	52,7	57,6	48,0	19,0	36,4	44,6
	2001	1980	1334	686	51,1	53,7	48,6	12,3	35,2	52,5
Sud-Est	2000	677	554	257	45,6	50,7	40,6	12,6	29,3	58,0
	2001	799	534	250	46,0	50,0	42,0	12,3	32,4	55,3
République tchèque	2000	10222	7111	4675	64,9	73,1	56,8	5,2	39,9	54,8
	2001	10216	7142	4701	65,0	73,2	57,0	4,9	40,5	54,6
Prague	2000	1180	823	607	71,4	77,3	65,9	0,7	21,7	77,7
	2001	1174	824	611	72,0	77,4	67,0	0,7	21,6	77,7
Stredni Cechy	2000	1107	767	515	66,5	76,0	57,0	5,6	41,2	53,2
	2001	1112	774	520	66,6	75,8	57,4	5,6	40,0	54,5
Jihozapad	2000	1172	815	560	68,1	77,0	59,1	7,5	42,3	50,2
	2001	1172	818	562	68,2	76,8	59,6	7,6	41,9	50,6
Severozapad	2000	1124	793	484	60,4	68,9	52,0	3,6	41,2	55,2
	2001	1124	796	502	62,6	71,5	53,6	3,8	42,8	53,5
Severovychod	2000	1481	1022	689	66,4	74,4	58,5	6,2	43,5	50,3
	2001	1481	1028	693	66,4	75,1	57,8	5,5	46,8	47,6
Jihovychod	2000	1652	1141	757	65,7	74,1	57,4	7,8	41,0	51,2
	2001	1651	1147	751	64,8	72,2	57,3	6,9	41,0	52,1
Stredni Morava	2000	1233	856	538	62,5	72,1	53,1	5,8	45,6	48,6
	2001	1232	860	542	62,5	71,7	53,4	5,6	46,1	48,3
Ostravsko	2000	1275	894	525	58,4	65,5	51,3	3,5	44,2	52,3
	2001	1270	895	520	57,8	66,0	49,6	2,6	44,5	52,9
Estonie	2000	1430	972	604	60,6	64,3	57,1	7,0	34,7	58,3
	2001	1429	973	613	61,1	65,6	56,9	7,1	34,2	58,7
Hongrie	2000	9927	6760	3807	55,9	62,7	49,4	6,5	33,8	59,8
	2001	9900	6776	3835	56,3	63,3	49,6	6,1	34,5	59,4
Közep-Magyarország	2000	2807	1941	1180	60,2	66,8	54,2	1,5	27,0	71,4
	2001	2797	1944	1185	60,6	68,2	53,8	1,8	26,4	71,7
Közep-Dunantul	2000	1097	761	449	58,8	65,8	51,9	6,4	42,7	50,9
	2001	1097	764	460	60,1	67,5	52,7	5,9	45,1	49,0
Nyugat-Dunantul	2000	972	667	423	63,1	70,4	56,0	6,1	41,5	52,4
	2001	970	668	421	62,8	70,5	55,1	5,4	42,2	52,5
Del-Dunantul	2000	964	655	349	53,1	59,6	46,9	10,0	32,4	57,6
	2001	960	657	348	52,7	59,3	46,4	9,8	33,2	56,9
Eszak-Magyarország	2000	1256	841	417	49,2	55,3	43,3	5,3	38,3	56,4
	2001	1253	840	418	49,6	55,6	43,6	5,0	38,6	56,4
Eszak-Alföld	2000	1506	1009	491	48,4	55,1	41,8	8,6	34,9	56,5
	2001	1502	1014	501	49,2	55,6	42,9	8,0	34,9	57,1
Del-Alföld	2000	1326	886	497	55,7	63,6	48,1	14,9	31,2	53,9
	2001	1321	890	501	56,0	63,0	49,3	13,7	34,4	51,9
Lituanie	2000	2967	2472	1525	60,1	61,8	58,5	18,4	27,4	54,2
	2001	2981	2478	1482	58,6	59,8	57,4	16,5	27,2	56,3
Lettonie	2000	2424	1637	968	57,7	62,3	53,5	14,4	26,8	58,7
	2001	2365	1596	964	58,9	61,9	56,1	15,1	25,3	59,6

Séries chronologiques par région

Emploi			Chômage						année	Pays Région
non-salariés (% du total)	CDD, intérimaires (% des salariés)	temps partiel (% du total)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	chômage des jeunes (taux)	de longue durée (% du total)		
14,6			556,0	16,4	16,8	15,9	33,3	58,4	2000	Bulgarie
13,6	6,2	3,2	683,9	20,0	21,0	19,0	39,3	62,6	2001	
9,6			59,4	28,0	29,9	25,8	51,7	77,0	2000	Nord-Ouest
15,5		(3,6)	64,3	30,4	31,6	29,0	51,5	76,0	2001	
16,6			83,6	17,1	17,5	16,5	32,3	61,5	2000	Nord-Centre
12,8	6,6	3,0	97,3	19,9	21,3	18,2	36,0	64,9	2001	
18,6			125,7	22,2	22,1	22,3	42,2	55,9	2000	Nord-Est
16,6	10,3	4,1	131,2	22,7	22,8	22,5	43,6	59,9	2001	
10,9			107,5	11,1	11,7	10,5	23,3	51,5	2000	Sud-Ouest
9,7	4,4	3,1	149,5	15,5	16,4	14,6	31,7	58,5	2001	
16,7			109,7	13,1	13,3	12,8	28,2	54,5	2000	Sud-Centre
16,0	5,6	2,9	156,8	18,6	20,3	16,8	38,1	59,9	2001	
13,6			70,1	21,7	21,2	22,3	43,3	60,1	2000	Sud-Est
14,0	7,8	(2,9)	84,8	25,7	25,2	26,2	52,8	66,1	2001	
14,5	8,1	5,3	449,0	8,8	7,4	10,6	17,0	49,1	2000	République tchèque
14,6	8,1	4,9	409,1	8,1	6,8	9,6	16,3	51,5	2001	
20,0	6,5	6,1	25,2	4,1	3,7	4,5	11,3	29,4	2000	Prague
19,1	6,4	5,9	24,0	3,7	3,1	4,4	9,2	34,6	2001	
15,5	6,0	5,1	42,0	7,6	5,5	10,3	11,6	51,3	2000	Stredni Cechy
15,9	5,8	3,9	37,4	6,8	5,0	9,0	12,7	47,5	2001	
14,3	7,5	5,6	35,8	6,1	4,8	7,7	10,8	41,4	2000	Jihozapad
14,3	6,9	4,8	30,5	5,2	4,6	6,0	7,5	48,2	2001	
12,5	9,1	3,8	85,2	15,1	13,8	16,6	25,6	56,8	2000	Severozapad
13,0	7,5	3,6	67,1	11,8	10,5	13,5	22,1	56,7	2001	
14,7	10,3	6,1	50,6	6,9	5,5	8,6	14,3	41,6	2000	Severovýchod
14,3	10,4	5,4	42,3	5,8	4,0	8,0	13,2	40,2	2001	
13,8	7,9	5,2	58,2	7,2	5,8	8,9	12,7	46,9	2000	Jihovýchod
14,6	7,9	5,1	59,1	7,4	6,7	8,2	15,2	54,6	2001	
13,2	8,7	5,6	65,6	10,9	8,7	13,6	20,0	47,6	2000	Stredni Morava
13,8	9,2	5,4	55,3	9,3	7,9	11,1	17,9	51,1	2001	
10,8	8,8	4,4	86,4	14,2	12,4	16,4	30,5	56,5	2000	Ostravsko
11,3	10,5	4,9	93,3	15,3	12,7	18,4	31,4	58,3	2001	
8,1	2,3	6,7	92,0	13,5	15,0	11,8	23,7	47,4	2000	Estonie
6,7	2,8	7,4	87,0	12,6	12,0	13,2	24,5	46,6	2001	
14,5	6,9	3,2	267,4	6,6	7,2	5,8	12,3	47,8	2000	Hongrie
13,9	7,5	3,1	230,7	5,7	6,3	4,9	10,5	44,8	2001	
15,0	4,9	3,4	68,1	5,5	5,9	5,1	11,6	49,4	2000	Közep-Magyarország
15,0	5,5	3,2	55,2	4,5	4,8	4,0	8,6	50,3	2001	
13,3	5,7	2,9	24,5	5,2	5,3	5,1	8,0	42,0	2000	Közep-Dunantul
12,2	6,3	2,6	18,3	3,8	3,6	4,1	(5,1)	31,9	2001	
12,8	5,7	2,5	19,3	4,4	4,1	4,8	8,4	44,8	2000	Nyugat-Dunantul
13,3	6,0	2,5	16,9	3,9	4,0	3,8	9,6	50,8	2001	
16,0	9,5	3,9	30,1	7,9	9,2	6,2	12,4	46,1	2000	Del-Dunantul
13,6	10,1	3,7	28,5	7,6	8,9	5,9	14,9	47,1	2001	
12,6	10,1	3,6	46,1	10,0	11,8	7,8	20,2	53,3	2000	Eszak-Magyarország
11,2	9,6	3,2	36,9	8,1	9,6	6,2	13,5	48,3	2001	
12,3	8,1	3,4	52,9	9,8	10,6	8,6	16,7	48,7	2000	Eszak-Alföld
12,4	9,5	3,7	45,8	8,4	9,6	6,9	13,1	41,7	2001	
18,8	8,2	3,0	26,4	5,1	5,6	4,4	8,0	41,9	2000	Del-Alföld
17,4	9,0	2,9	29,1	5,5	6,1	4,8	11,8	37,1	2001	
15,9	3,7	8,6	281,0	15,9	18,2	13,5	27,5	52,4	2000	Lituanie
15,9	6,5	8,7	293,1	16,8	19,7	13,8	30,9	56,2	2001	
10,6	6,7	10,7	160,6	14,5	15,3	13,6	21,4	56,9	2000	Lettonie
10,2	7,1	10,0	145,3	13,4	14,9	11,8	22,9	59,1	2001	

Séries chronologiques par région

Pays Région	année	Population		Emploi						
		total (1000)	15-64 (1000)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	dans l'agricul- ture (%)	dans l'industrie (%)	dans les services (%)
Pologne	2000	30535	25652	14518	55,1	61,2	49,3	18,7	31,1	50,3
	2001	30794	25819	14252	53,8	59,2	48,4	19,2	30,7	50,1
Dolnoslaskie	2000	2268	1903	972	50,7	56,0	45,4	10,1	33,0	56,9
	2001	2243	1866	914	48,3	53,8	43,2	10,8	31,5	57,7
Kujawsko-Pomorskie	2000	1723	1481	785	52,5	59,2	46,1	17,6	31,8	50,6
	2001	1778	1492	789	52,0	57,2	47,1	19,6	31,1	49,3
Lubelskie	2000	1936	1570	997	60,2	64,0	56,5	40,2	20,0	39,8
	2001	1908	1567	950	57,7	61,4	53,9	38,0	20,1	41,9
Lubuskie	2000	832	716	359	49,6	55,4	43,8	9,9	35,8	54,3
	2001	856	729	371	50,0	57,6	42,5	10,3	33,8	56,0
Lodzkie	2000	2498	2092	1202	56,0	61,1	51,4	14,7	30,6	54,6
	2001	2493	2087	1145	53,7	59,0	48,6	17,2	33,0	49,8
Malopolskie	2000	2664	2221	1350	59,0	64,4	53,7	21,2	30,4	48,4
	2001	2584	2163	1346	60,1	65,8	54,5	24,8	29,5	45,7
Mazowieckie	2000	4093	3315	2109	61,2	67,0	55,5	19,4	25,2	55,5
	2001	4127	3364	2052	59,2	62,8	55,5	20,4	24,2	55,4
Opolskie	2000	867	729	418	55,9	65,1	46,9	21,8	35,2	43,0
	2001	857	719	394	53,2	58,6	47,6	20,1	36,1	43,8
Podkarpackie	2000	1618	1356	808	56,3	59,9	52,7	29,1	28,2	42,7
	2001	1565	1323	778	55,3	59,4	51,1	30,4	28,5	41,1
Podlaskie	2000	903	743	452	58,4	65,4	51,3	33,4	23,2	43,4
	2001	982	797	494	58,3	64,7	51,9	36,4	21,6	42,0
Pomorskie	2000	1475	1262	672	53,0	61,6	44,9	10,3	30,7	59,0
	2001	1529	1281	694	53,4	61,1	46,3	8,6	30,7	60,7
Slaskie	2000	3139	2682	1324	48,7	55,6	41,8	4,3	47,7	48,0
	2001	3535	3045	1497	48,5	55,2	41,8	5,4	43,2	51,4
Swietokrzyskie	2000	1127	941	527	53,4	58,8	47,9	30,3	26,8	42,9
	2001	1134	921	472	50,0	54,2	45,8	30,3	29,2	40,5
Warminsko-Mazurskie	2000	1208	1041	529	50,5	56,3	44,8	12,5	30,7	56,8
	2001	1159	996	495	49,2	55,5	43,0	14,3	31,4	54,3
Wielkopolskie	2000	2884	2493	1434	56,7	63,8	49,8	20,6	34,6	44,8
	2001	2737	2347	1288	54,0	59,8	48,3	19,3	35,2	45,6
Zachodniopomorskie	2000	1301	1107	578	51,7	58,6	45,0	7,0	31,8	61,2
	2001	1307	1120	573	50,7	57,3	44,3	6,2	31,8	62,0
Roumanie	2000	22338	15213	10898	64,2	69,5	59,0	45,2	25,8	29,0
	2001	22345	15278	10807	63,3	68,6	58,2	44,4	25,8	29,7
Nord-Est	2000	3817	2524	1975	67,2	70,5	63,8	58,5	19,2	22,2
	2001	3833	2540	1999	66,9	69,7	64,1	57,8	20,1	22,1
Sud-Est	2000	2929	2005	1377	61,9	68,0	56,0	48,2	21,3	30,5
	2001	2931	2022	1297	58,9	67,2	50,7	44,1	23,2	32,7
Sud	2000	3462	2319	1781	66,9	73,8	60,1	51,0	25,1	23,9
	2001	3462	2319	1751	65,5	71,9	59,1	52,5	23,4	24,2
Sud-Ouest	2000	2403	1610	1324	70,0	73,2	66,9	61,3	20,0	18,7
	2001	2403	1615	1342	70,4	74,5	66,2	59,8	20,3	19,9
Ouest	2000	2022	1398	936	61,6	67,1	56,4	40,1	26,8	33,1
	2001	2016	1401	937	61,9	67,7	56,4	36,0	30,1	33,9
Nord-Ouest	2000	2834	1939	1343	63,2	68,2	58,3	42,1	27,4	30,5
	2001	2826	1941	1354	63,4	67,5	59,4	42,3	26,3	31,4
Centre	2000	2633	1821	1188	61,1	66,3	55,9	32,5	37,4	30,1
	2001	2628	1825	1217	62,2	66,8	57,6	32,4	36,2	31,3
Bucarest	2000	2238	1599	973	59,5	67,1	52,8	6,1	37,3	56,5
	2001	2244	1617	911	55,5	61,7	49,9	5,5	36,1	58,4
Slovénie	2000	1988	1393	894	62,7	66,7	58,5	9,6	37,7	52,7
	2001	1991	1400	914	63,6	68,5	58,6	9,9	38,6	51,4
Slovaquie	2000	5377	3691	2083	56,3	61,6	51,1	6,9	37,3	55,8
	2001	5376	3720	2116	56,7	61,8	51,8	6,3	37,1	56,7
Bratislavsky kraj	2000	615	439	311	70,2	75,3	65,5	2,5	22,4	75,1
	2001	614	443	311	69,5	74,6	64,8	1,9	26,3	71,8
Zapadne Slovensko	2000	1869	1297	731	56,3	62,1	50,7	8,9	40,4	50,6
	2001	1867	1305	747	57,2	62,3	52,1	6,9	40,3	52,8
Stredne Slovensko	2000	1350	921	505	54,7	61,8	47,8	6,5	41,1	52,4
	2001	1347	926	513	55,2	61,3	49,3	6,7	41,1	52,2
Vychodne Slovensko	2000	1544	1034	536	51,7	55,1	48,4	7,2	37,9	55,0
	2001	1548	1046	545	52,1	56,5	47,8	7,4	35,0	57,5

Séries chronologiques par région

Emploi			Chômage						année	Pays Région
non-salariés (% du total)	CDD, intérimaires (% des salariés)	temps partiel (% du total)	total (1000)	ensemble 15-64 (taux)	hommes 15-64 (taux)	femmes 15-64 (taux)	chômage des jeunes (taux)	de longue durée (% du total)		
22,5	5,8	10,6	2829,9	16,6	14,8	18,6	35,7	44,7	2000	Pologne
22,5	11,9	10,2	3208,0	18,7	17,3	20,4	41,5	50,1	2001	Pologne
19,7	5,8	9,6	284,6	22,8	21,1	24,7	42,1	45,7	2000	Dolnoslaskie
19,0	11,2	9,2	289,8	24,3	22,4	26,5	46,7	55,0	2001	Dolnoslaskie
21,5	4,8	7,9	174,7	18,2	16,3	20,5	38,1	54,4	2000	Kujawsko-Pomorskie
21,5	13,8	8,3	220,0	22,1	21,8	22,4	43,8	49,3	2001	Kujawsko-Pomorskie
32,8	7,4	18,2	156,7	14,1	13,5	14,8	34,9	41,5	2000	Lubelskie
32,2	14,2	15,2	163,9	15,3	14,0	16,7	38,3	38,0	2001	Lubelskie
15,8	6,0	9,4	97,1	21,4	18,7	24,5	(35,4)	30,6	2000	Lubuskie
19,3	9,7	8,1	112,9	23,6	19,9	28,0	49,6	43,8	2001	Lubuskie
23,1	4,4	10,9	231,7	16,5	15,9	17,1	41,2	50,1	2000	Lodzkie
24,3	14,4	9,9	278,9	19,9	16,8	23,0	45,1	55,2	2001	Lodzkie
25,6	5,3	13,7	177,8	12,0	11,0	13,1	27,6	42,1	2000	Malopolskie
25,7	11,2	14,0	198,9	13,3	11,8	14,9	35,0	52,7	2001	Malopolskie
23,6	4,6	9,3	323,9	13,6	13,1	14,1	32,0	41,9	2000	Mazowieckie
23,7	11,8	10,4	341,6	14,6	14,7	14,6	32,4	53,1	2001	Mazowieckie
17,9	8,9	10,0	71,3	14,9	10,0	20,7	(31,4)	(25,3)	2000	Opolskie
18,6	13,7	9,5	93,5	19,6	18,1	21,4	43,8	39,5	2001	Opolskie
24,9	5,6	13,6	137,2	15,2	15,7	14,7	41,6	51,9	2000	Podkarpackie
27,4	10,7	11,9	163,6	18,2	17,2	19,4	46,1	60,1	2001	Podkarpackie
33,6	7,5	12,6	84,3	16,3	14,1	18,9	(30,9)	53,5	2000	Podlaskie
34,1	10,6	11,6	92,7	16,6	14,9	18,7	40,3	57,8	2001	Podlaskie
16,1	4,5	7,9	139,1	17,2	14,0	21,0	33,6	43,7	2000	Pomorskie
15,1	15,1	8,6	151,2	18,1	16,8	19,6	33,3	39,8	2001	Pomorskie
12,7	5,7	9,1	307,7	19,0	15,5	23,1	34,1	38,1	2000	Slaskie
12,9	10,6	10,5	383,0	20,6	18,4	23,2	44,8	59,9	2001	Slaskie
35,1	6,6	10,3	107,1	17,5	16,3	19,0	40,3	46,9	2000	Swietokrzyskie
33,0	8,8	6,1	118,1	20,4	21,3	19,3	51,6	44,9	2001	Swietokrzyskie
16,0	9,8	6,8	152,8	22,5	20,7	24,6	41,2	49,1	2000	Warminsko-Mazurskie
17,2	12,3	5,9	142,4	22,5	20,3	25,2	50,1	54,2	2001	Warminsko-Mazurskie
23,9	6,0	10,0	235,5	14,3	10,8	18,1	32,9	43,7	2000	Wielkopolskie
22,9	10,8	9,2	300,2	19,1	17,2	21,3	40,7	38,1	2001	Wielkopolskie
15,4	6,0	6,5	148,4	20,2	17,5	23,4	46,2	52,8	2000	Zachodniopomorskie
14,6	11,7	5,6	157,3	21,6	20,6	22,8	47,3	39,9	2001	Zachodniopomorskie
25,4	2,9	16,4	816,1	7,7	8,2	7,1	17,8	49,2	2000	Roumanie
25,7	3,0	16,8	758,5	7,3	7,7	6,8	17,6	48,6	2001	Roumanie
32,9	3,4	25,4	145,2	7,9	8,1	7,7	15,3	53,0	2000	Nord-Est
32,8	3,1	25,8	118,1	6,5	7,2	5,8	15,0	52,0	2001	Nord-Est
26,1	3,8	18,2	134,7	9,8	10,1	9,4	20,1	40,0	2000	Sud-Est
24,1	4,9	18,8	122,7	9,3	9,6	8,9	23,1	50,8	2001	Sud-Est
29,2	2,7	17,4	125,1	7,5	8,0	6,8	21,4	45,5	2000	Sud
30,7	2,5	19,6	122,3	7,5	7,5	7,4	22,9	41,3	2001	Sud
30,5	2,1	6,2	69,5	5,8	6,0	5,6	14,0	49,0	2000	Sud-West
30,9	2,8	6,3	71,0	5,9	6,0	5,8	16,8	41,9	2001	Sud-West
21,0	2,8	16,3	76,9	8,2	9,2	7,0	20,9	45,0	2000	Ouest
23,9	2,0	13,2	49,6	5,4	6,2	4,5	10,9	46,8	2001	Ouest
24,5	2,6	12,6	100,8	7,6	8,0	7,1	15,4	48,0	2000	Nord-Ouest
22,5	1,8	13,8	101,1	7,6	8,8	6,2	13,0	53,2	2001	Nord-Ouest
20,2	3,1	20,4	94,8	7,9	8,6	7,0	16,6	63,3	2000	Centre
21,8	3,3	20,5	77,8	6,4	6,0	6,8	17,2	51,5	2001	Centre
7,0	2,7	7,4	69,0	6,8	7,5	6,0	22,4	53,5	2000	Bucarest
7,3	3,2	7,3	95,8	9,6	10,5	8,7	23,9	49,7	2001	Bucarest
11,2	12,9	6,1	66,4	7,1	6,9	7,2	16,4	62,7	2000	Slovénie
11,8	13,1	6,1	55,1	5,8	5,5	6,2	15,7	63,3	2001	Slovénie
7,8	4,0	1,7	490,6	19,1	19,5	18,6	36,9	53,8	2000	Slovaquie
8,4	5,0	2,4	508,7	19,4	20,1	18,6	38,9	58,3	2001	Slovaquie
10,2	3,4	2,0	25,2	7,4	7,2	7,6	18,9	29,7	2000	Bratislavsky kraj
11,0	5,6	3,2	25,8	7,6	7,3	7,9	19,9	39,9	2001	Bratislavsky kraj
8,2	2,7	1,6	155,8	17,6	17,7	17,5	32,8	53,3	2000	Zapadne Slovensko
8,2	2,9	2,3	170,2	18,6	18,8	18,3	35,6	66,5	2001	Zapadne Slovensko
7,1	3,6	2,2	134,4	21,0	19,9	22,4	37,5	54,4	2000	Stredne Slovensko
8,6	4,2	2,7	136,9	21,1	21,5	20,7	41,2	53,5	2001	Stredne Slovensko
6,4	6,7	1,4	175,1	24,6	26,8	22,1	47,4	57,3	2000	Vychodne Slovensko
6,8	8,3	1,9	175,8	24,4	26,0	22,4	48,3	56,7	2001	Vychodne Slovensko

Abréviations et notes méthodologiques

Abréviations

Pays

PC, PEC Pays Candidats, Pays de l'Europe Centrale:
BG, CZ, EE, HU, LT, LV, PL, RO, SI, SK

BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
EE	Estonie
HU	Hongrie
LT	Lituanie
LV	Lettonie
PL	Pologne
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie

Institutions et Programmes

CE	Communauté Européenne
EKDK	Eesti Korgkoolidevaheline Demouuringute Keskus, Tallinn
UE	Union Européenne
Eurostat	Bureau de statistiques des communautés européennes
IAB	Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung, Nuremberg
BIT	Bureau Internationale du Travail
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
ICON	Icon-Institute, Cologne
INS	Institut National des Statistiques
PHARE	Pologne et Hongrie, Actions pour la Restructuration de l'Economie
TACIS	Assistance Technique à la Communauté d'Etats Indépendants (CEI)
NU	Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Concepts et Classifications

PIB	Produit Intérieur Brut
CISE	Classification Internationale du Statut de l'Emploi
CITI	Classification Internationale Type de l'Industrie
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CITP	Classification Internationale Type des Professions
EFT	Enquête sur les Forces de Travail
NACE	Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne
NUTS	Nomenclature des Unités Territoriales pour les Statistiques

Notes méthodologiques

Les principaux concepts sont décrits dans «Sources d'information et méthode» ou dans le texte des différentes sections. Les notes suivantes sont consacrées aux conditions et aux circonstances particulières qui doivent être prises en compte pour l'interprétation des informations présentées ici ou pour la comparaison avec d'autres sources.

Période de référence

Les données des EFT présentées ici se rapportent généralement au deuxième trimestre des années 1999, 2000 ou 2001. Par suite, elles peuvent ne pas être directement comparables aux données représentant des moyennes annuelles ou se référant à d'autres périodes, par exemple des données pour le milieu ou la fin d'année.

Les données de l'EFT de la Pologne pour 1999 se rapportent au premier trimestre.

Personnes interviewées

Les EFT couvrent généralement la population résidente vivant dans des ménages ordinaires. Les personnes vivant dans des ménages collectifs et celles effectuant le service militaire ou civil, ou bien ne sont pas couvertes par l'enquête, ou bien, si elles le sont, c'est par l'intermédiaire de leur ménage privé d'origine et elles sont exclues du traitement ultérieur des données. Cependant, dans quelques pays, certaines de ces personnes peuvent rester dans l'enquête en raison du manque d'information permettant de les identifier rétroactivement.

En Bulgarie (2000), en Lituanie (1999–2001) et en Pologne (1999–2001), l'EFT ne couvre pas la population en dessous de 15 ans.

En Estonie, la limite d'âge de 15 ans est fixée par rapport au 1^{er} janvier au lieu du dernier jour de la semaine de référence.

Disponibilité des informations, incohérences et fiabilité

Généralement, dans ses trois numéros de 2002/2003, cette publication présente les résultats des EFT pour les différents pays à partir des données disponibles à Eurostat. Contrairement aux numéros de l'année 2001, les informations collectées directement auprès des INS ne sont plus utilisées en raison de problèmes de comparabilité. Cependant, les sections analytiques peuvent toujours contenir certains chiffres dérivés de données fournies séparément par les différents INS.

Les EFT nationales des PEC ne mettent pas encore complètement en application toutes les normes européennes relatives aux EFT. Par conséquent, certaines rubriques peuvent être entièrement absentes; dans d'autres cas, des catégories individuelles de réponse peuvent avoir été combinées ou omises. Dans le cas d'information manquante, les

tableaux et les graphiques comportent des blancs ou omettent le pays dans son ensemble.

En dehors de différences dans les périodes de référence et la couverture des enquêtes, notées ci-dessus, des incohérences dans des données se rapportant au même sujet dans le présent numéro ou par comparaison avec la publication de 2001, peuvent résulter d'erreurs d'arrondis ou, en particulier dans le cas de proportions, du fait que les personnes qui n'ont pas répondu ont été, ou non, prises en compte. Dans d'autres cas, les incohérences apparentes sont dues à l'application de limites d'âge différentes pour les personnes considérées. Enfin, les données des EFT nationales sont également révisées occasionnellement pour des raisons méthodologiques ou parce que leur pondération est ajustée sur la base des nouveaux chiffres du recensement. Ainsi, les résultats présentés ici pour la Lettonie ne sont pas encore basés sur des données de l'FT révisées d'après le dernier recensement de population national.

Certains pays ont également révisé récemment leurs chiffres de PIB qui ont été corrigés dans les «Séries chronologiques par pays», mais n'ont pas pu être pris en compte dans le texte, les graphiques ou les tableaux des sections analytiques.

Les chiffres qui sont peu fiables en raison de la petite taille de l'échantillon sont inscrits entre parenthèses (). Dans le cas de données extrêmement peu fiables, les chiffres sont remplacés par un «.».

Divers

Les chiffres concernant les PEC considérés dans leur ensemble sont calculés comme une moyenne pondérée. Il faut noter que cette moyenne sera dominée par les résultats des pays les plus importants (PL et RO). Comme tel, le sigle «PEC» est seulement un calcul statistique et ne représente aucune sorte d'unité politique.

L'ordre des pays dans les tableaux et les graphiques suit l'ordre alphabétique des codes anglais des pays.

L'ordre des régions à l'intérieur des pays suit la numérotation attribuée par Eurostat. En Bulgarie, les régions ont renumérotées, échangeant les codes BG01 (maintenant: Nord-Ouest) contre BG03 (maintenant: Nord-Est) et BG04 (maintenant: Sud-Ouest) contre BG06 (maintenant: Sud-Est) alors que les frontières régionales restent identiques.

Pour la Bulgarie, il faut noter également que des changements significatifs ont été introduits dans l'organisation des EFT (échantillonnage et méthodes de pondération), qui rendent difficile la comparaison des résultats de 2001 avec ceux des années précédentes, en particulier pour les estimations de chômage (nouveau questionnaire).